



HAL
open science

Conflits d'aménagement en Méditerranée, la société civile pionnière des luttes écologistes locales : une analyse franco-marocaine de l'activisme

Pablo Gonzalez

► **To cite this version:**

Pablo Gonzalez. Conflits d'aménagement en Méditerranée, la société civile pionnière des luttes écologistes locales : une analyse franco-marocaine de l'activisme. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-04075934

HAL Id: dumas-04075934

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04075934>

Submitted on 20 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conflits d'aménagement en Méditerranée : la société civile pionnière des luttes écologistes locales

Une analyse franco-marocaine de l'activisme

*Mémoire de Master 2 : Urbanisme Aménagement
Parcours « Transition des Métropoles et Coopération en Méditerranée »*

*Directeur de mémoire : Emmanuel MATTEUDI
Tutrice de la structure d'accueil : Ouissame EL ASRI
Professeur accompagnant: Olivier DUBUQUOY*

Réalisé par : Pablo GONZALEZ

Remerciements :

Je remercie avant toute chose **Emmanuel Matteudi** et **Ouissame El Asri** pour leur direction avisée, leurs précieux conseils et leur accompagnement tout au long de l'année. Ils m'ont guidé dans cette aventure en m'accordant une entière confiance et une attention bienveillante. C'est donc une véritable satisfaction de voir ces moments de réflexions aboutir et prendre la forme concrète d'un mémoire.

Je tiens également à remercier **Olivier Dubuquoy** et **Hakim Cherkaoui** qui ont porté un intérêt constant à ma recherche et m'ont permis d'appréhender le paysage militant de la France et du Maroc. Par leur entremise, j'ai pu entrer en contact avec un certain nombre d'activistes engagés localement, ce qui a été un réel atout dans le cadre de cette étude.

Mes vifs remerciements à **Luz Amselle** et aux activistes d'Avignon qui m'ont accueilli à plusieurs reprises et ont accepté de me raconter l'histoire de leur mobilisation. Leur connaissance sensible du territoire avignonnais et du jeu d'acteurs local m'ont permis de saisir la complexité des enjeux et m'ont fait redécouvrir mon territoire natal. Je les remercie pour leur convivialité et leur enthousiasme à l'égard de mon travail mais aussi pour la confiance accordée et le prêt des documents d'archives.

J'exprime également ma gratitude envers **Zakaria Abou Ennajat** et **Ikram Rami** qui ont bien voulu m'accorder leur temps et me raconter avec exaltation leur mobilisation à Tanger. Grâce à eux, j'ai pu me familiariser avec cette ville qui m'était étrangère, et comprendre les enjeux associés. Un grand merci à **Ahmed Taheri** pour son apport scientifique et le temps consacré à ma recherche mais aussi à **Sarah Ammouchas** qui a traduit pour moi un certain nombre de textes en arabe et m'a ainsi permis de mieux comprendre le contexte local de cette étude.

Enfin, je tiens à remercier mon père **José Gonzalez** qui m'a emmené dans les *manifestations* et m'a transmis le goût de la politique dès mon plus jeune âge. Son engagement et sa détermination ont de toute évidence été une source d'inspiration décisive dans le choix de ce sujet de mémoire

De manière plus générale, j'adresse mes sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont fait découvrir le Maroc mais aussi à tous les professeurs, intervenants, auteurs, journalistes et activistes qui ont contribué à l'enrichissement de ce mémoire.

Avant-propos :

Choix du sujet

Réalisé au terme d'un parcours universitaire jalonné d'études de géographie puis d'urbanisme, ce travail est à la fois une synthèse des sujets qui ont suscité mon attention au cours de ma scolarité et une manière d'approfondir de nouveaux champs d'études en lien avec la coopération internationale.

Il y a d'abord mon intérêt certain pour l'environnement, dont témoigne mon passage en Licence de Géographie. Ces premières années d'études ont attiré mon attention vers le fonctionnement systémique des milieux naturels (hydrologie, géomorphologie, biogéographie) et m'ont sensibilisé à la préservation de ces espaces pour l'Homme et son environnement.

Il y a ensuite ma curiosité pour les questions relatives aux identités et aux appartenances territoriales qui ont été développées par une année d'échange universitaire réalisée à l'Université Nationale de Panama. Ce pays compte un réseau militant assez dense motivé par la reconnaissance des communautés indigènes et la réduction des inégalités, ce qui a été pour moi l'occasion de rejoindre un collectif en lutte et de comprendre les revendications portées par la société civile d'un autre contexte géographique

Il y a enfin mon penchant naturel pour la politique qui concorde avec une poursuite d'études en master d'Urbanisme et d'Aménagement du territoire à l'Institut d'Urbanisme de Lyon d'abord, puis à l'Institut d'Urbanisme d'Aix-Marseille. Penser et concevoir l'avenir d'un territoire est une action éminemment politique qui invite l'urbaniste à prendre en considération les habitants et à observer leur capacité à insuffler des changements sur leurs territoires.

C'est donc une démarche mêlant action politique d'une part et protection de l'environnement de l'autre qui m'ont guidé vers le choix de ce sujet sur les conflits d'aménagement. La focale sur l'action des sociétés civiles en Méditerranée et le choix de l'approche comparée s'inscrit par ailleurs dans le cadre de mon poste d'alternant au sein de la Chaire « Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée. »

Structures associées

Le Master "Transition des Métropoles et Coopération en Méditerranée"

Ce mémoire de fin d'études s'inscrit dans le cadre du parcours "Transition des Métropoles et Coopération en Méditerranée" de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence; une spécialité qui vise à former les urbanistes aux nouveaux enjeux économiques, sociaux, urbains et environnementaux de la Méditerranée en insistant sur l'adaptation des territoires au changement climatique. Cette formation attache par ailleurs une importance particulière au fait de "travailler au croisement des problématiques évoquées, à l'échelle de tous les pays concernés, dans la perspective de faire naître une pensée et des pratiques communes dans la fabrique de la ville et des territoires."¹ Parce qu'il questionne le rôle de l'aménagement du territoire dans la lutte contre le changement climatique et qu'il s'intéresse à des phénomènes qui concernent les différents pays de la Méditerranée, le choix de mon sujet de mémoire est en accord avec les attentes de ce master.

La Chaire "Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée"

Ce travail de recherche s'inscrit par ailleurs dans le cadre de mon alternance au sein de la Chaire Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée, un dispositif d'excellence associé à l'université Aix-Marseille pour lequel je suis en poste jusqu'à fin-août 2022. A la suite d'un programme de recherche terminé en octobre 2019 consacré à la capacité des sociétés civiles à porter des initiatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux dans les pays du Maghreb, la Chaire tente d'approfondir cette connaissance et ouvre un nouveau programme visant à étudier ces initiatives "à l'échelle de plusieurs pays de la Méditerranée dans les domaines de l'innovation sociale et environnementale mais aussi des formes de gouvernance et de participation mises en place par les acteurs."² Il s'agit par ailleurs d'analyser la capacité des sociétés civiles à "préfigurer des politiques publiques et/ou interpeller autrement les pouvoirs nationaux" en étudiant notamment l'émergence de nouvelles formes de "collaboration-revendication (collectifs informels, mobilisation sur les réseaux sociaux : boycotts, pétitions, manifestations sur l'espace public, etc.)" Dans ce cadre, l'équipe de la Chaire organise des conférences, publie des podcasts et pilote l'émission de radio mensuelle La Voix des Trois Rives. En donnant la voix à des universitaires, des militants, et des membres d'associations, ces différentes activités constituent des

¹ <https://www.master-urbanisme-transitions-mediterranee-apprentissage.fr/>

² <https://www.chaire-mediterranee-transitions.fr/>

témoignages riches et une banque de données conséquente permettant de nouvelles réflexions sur le sujet *Conflits d'Aménagement en Méditerranée: Le rôle de la société civile dans les luttes écologistes locales.*

Introduction :

La souveraineté du peuple ne se construit pas uniquement dans l'émergence d'une majorité au sortir des urnes mais prend tout autant consistance lorsque des foules descendent dans la rue pour rejeter les pouvoirs discrédités. »

Albert Ogien

L'été 2022 a été marqué par des phénomènes climatiques dévastateurs en Europe. Une période de sécheresses intenses et dévastatrices ont contribué à la réduction du niveau des nappes phréatiques et au départ d'incendies dans les différents pays d'Europe. A tour de rôle et parfois même simultanément, la France, l'Espagne, l'Italie ou la Grèce ont été frappées par des épisodes caniculaires et des feux de grande ampleur qui n'ont pas non plus épargné les pays du Maghreb. Si des incendies ravageurs ont détruit des milliers d'hectares de forêts dans la région de la Kabylie en Algérie, la sécheresse en Tunisie a fait redouter la disparition de l'oasis de Tozeur cette année et le Maroc a connu un stress hydrique sans précédent à l'origine d'importantes migrations internes. L'intensité de ces phénomènes montre que les trois pays souffrent autant que l'Europe, si ce n'est plus, des effets du réchauffement climatique.

En effet, les derniers rapports du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) le confirment : la Région méditerranéenne est considérée comme l'un des hotspots du réchauffement climatique et se voit affectée par une augmentation des températures plus intense que les autres régions du monde³ accompagnée par une perte de biodiversité conséquente et une acidification des eaux marines. Ces phénomènes climatiques, qui ne sont pas sans rappeler l'incurie des Etats en matière de lutte contre le réchauffement climatique, accordent de plus en plus de légitimité à la *vox populi* qui n'hésite pas à faire entendre ses revendications.

³ Depuis 1850, la température atmosphérique a augmenté de 1,5°C en région méditerranéenne contre +1,1°C à l'échelle mondiale d'après le GIEC.

Des épisodes de contestation sociale et environnementale d'une rare intensité voient ainsi le jour dans les pays de la Méditerranée. Alors que les printemps arabes entraînent des manifestations prolongées (Algérie), des réformes sociales (Maroc) voire la chute des gouvernements (Tunisie, Egypte, Libye) dans les rives sud de la Méditerranée à partir de 2011, les rives nord, qui voient advenir le Mouvement des Gilets Jaunes ou les plus sporadiques Marches pour le Climat à partir de 2018, ne sont pas épargnées par ce vent de contestation généralisé. Autour du célèbre slogan "Fin du monde, fin du mois, même combat", les luttes écologistes et sociales convergent et gagnent de plus en plus d'adhérents. Cette véritable "montée en puissance des sociétés civiles" (Matteudi et al. 2020) nous amène à nous interroger sur l'activisme écologiste dans le pourtour méditerranéen.

Cadrage

La **société civile** désigne l'ensemble des collectifs, associations, mouvements, et lobbies à caractère non gouvernemental et à but non lucratif qui agissent pour influencer les politiques publiques dans un sens favorable aux intérêts des citoyens. Elle se caractérise par une auto-organisation vis-à-vis des cadres institutionnels et politiques et prend souvent la forme du volontariat et de la spontanéité. La notion de *sociétés civiles* est ancienne mais trouve un regain grâce au monde de la Coopération Internationale qui lui insuffle un nouvel élan. De ce fait, le terme n'a pas la même portée dans les "pays du Sud" où les activistes comprennent aisément le sens de la notion et l'évoquent volontiers, que dans les "pays du Nord" où le concept peine encore à essaimer les conversations. Dans les écrits académiques, on reproche au concept son acception très large et son approche totalisante. La *société civile* tantôt employé au pluriel, est un mot-valise qui désigne en réalité toutes les nouvelles formes de "participation politique directe par le bas" (Laudani, 2012)

L'**activisme écologiste** est la contraction de deux concepts. A l'origine, le terme *activisme* est une francisation du terme anglais *activism* signifiant "militantisme." Les deux mots sont synonymes bien que le terme *activisme* se soit teinté d'une connotation plus négative, l'associant à l'action directe et à une certaine intensité. Toutefois, Anne-Martine Henkens nous rappelle qu'on ne peut pas "lier unilatéralement le militantisme à l'action légale et pacifiste et l'activisme au geste illégal et violent [...]" (Henkens, 2017.) nous utiliserons donc indistinctement les deux notions dans ce mémoire. D'un point de vue idéologique, l'activisme écologiste se réfère à l'écologie politique, une

discipline qui insiste sur la prise en compte des enjeux écologiques dans l'action politique, une transformation du modèle socio-économique actuel ainsi qu'une mise à distance vis-à-vis de l'anthropocentrisme humain (Larrère, Fressard & Schmid, 2013). En quelques mots, l'activisme écologiste est donc cette forme d'engagement collectif ayant recours à des actions plus ou moins légales et/ou plus ou moins violentes dans le but de faire entendre la voix de l'écologie politique.

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait le choix d'étudier l'activisme à travers le prisme de l'aménagement du territoire. Comme le rappelle Philippe Subra, l'aménagement du territoire est une « affaire de pouvoirs, de rapports de forces, de rivalités entre responsables et forces politiques, d'affrontement entre projets concurrents, entre groupes de pression, où s'expriment les intérêts divergents d'acteurs multiples » mais c'est aussi une « affaire de citoyens, un objet de débats dans les médias comme sur la place publique.» (Subra, 2008) On parle donc de **conflit d'aménagement** pour désigner une situation d'opposition entre les acteurs institutionnels, publics et privés d'une part et les acteurs citoyens (société civile, habitants, militants) d'autre part. Ces dernières années, on assiste à une multiplication des conflits d'aménagement autour des équipements de transport, des infrastructures industrielles ou encore des projets liés à l'agriculture, ce qui ravive les débats autour de la démocratie participative et interroge la place des citoyens dans les politiques d'aménagement du territoire.

Approche comparée

Les réalités politiques, socio-économiques, démographiques et territoriales des différents pays méditerranéens varient considérablement d'une rive à l'autre. D'un point de vue politique, si on s'intéresse à l'Indice de Démocratie, on remarque que les pays de la rive nord de la Méditerranée (Espagne, France, Italie, Grèce) sont considérés comme des "démocraties imparfaites" alors que les pays de la rive sud sont considérés comme des "régimes hybrides" (le Maroc et la Tunisie par exemple) voire "autoritaires" (c'est le cas de l'Algérie, la Libye et l'Égypte)⁴ D'un point de vue socio-économique, si on étudie l'Indice de Développement Humain ajusté selon les inégalités⁵, les

⁴ Créé par le groupe de presse The Economist Group, l'Indice de Démocratie est une évaluation annuelle du niveau de démocratie des différents pays du monde. Il s'échelonne de 1 à 10, allant de "régimes autoritaires" à "démocraties pleines"

⁵ L'IDH ajusté est un indice statistique composite à base de trois critères que sont le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation auxquels le coefficient de Gini (calculant les

territoire très convoité par les acteurs publics et privés. Située au sommet de l'arc méditerranéen, à équidistance entre l'Espagne à l'Ouest (280 km de la frontière) et l'Italie à l'Est (295 km) mais aussi très bien reliée à Paris (3 heures en TGV) et à Marseille (1 heure en TGV), la ville d'Avignon demeure incontournable. La Liaison Est-Ouest, qui est un contournement routier de la ville par le sud, est l'un de ces projets révélateurs de l'ambition politique des élus d'intégrer Avignon au réseau des grandes métropoles françaises et européennes. Nous étudierons dans le cadre de cette étude la mobilisation citoyenne qui s'est organisée contre ce projet.

Une campagne contre un projet de parking souterrain sur des jardins historiques (Jardins de la Mendoubia) à Tanger, au Maroc

Le choix de Tanger comme terrain d'études s'explique aussi par la position géographique exceptionnelle de la ville. Située sur le détroit de Gibraltar, Tanger fait partie d'un réseau de villes portuaires méditerranéennes majeures très convoitées comme en témoignent les grands investissements publics et privés ou encore la construction du complexe industrielo portuaire Tanger Med. La ville a connu une croissance urbaine exceptionnelle ces dernières décennies passant de 266 346 habitants en 1982 à 703 614 habitants en 2004 (Chattou, 2011) pour arriver à plus d'1 million d'habitants aujourd'hui. Cette urbanisation constante ne se fait pas sans menacer les espaces verts comme le montre le projet de parking souterrain sur les Jardins de la Mendoubia. Nous étudierons dans le cadre de cette étude la mobilisation soudaine de la société civile locale contre ce projet d'aménagement contesté.

Problématisation

Entre insoumission aux idéologies dominantes, non-structuration partisane et faiblesse numérique, les sociétés civiles ont longtemps été écartées des processus de décision, ne participant que très peu aux politiques d'aménagement du territoire. Le réchauffement climatique semble toutefois accorder une légitimité grandissante à ces acteurs citoyens qui "se gênent de moins en moins pour faire irruption de manière impromptue dans la vie politique de leur pays." (Ogien, 2021) Surtout, comme l'ont démontré certaines mobilisations citoyennes (contre l'extension d'un camp militaire dans la

cause du Larzac⁹ ou contre l'aéroport Notre-Dame-Des-Landes¹⁰), il arrive que la société civile mette en échec des projets d'aménagement du territoire et que les David l'emportent contre Goliath,¹¹ faisant fléchir l'inébranlable puissance publique.

Cet édifiant constat nous invite à nous demander :

Dans quelle mesure les sociétés civiles sont-elles devenues des actrices légitimes et incontournables de la vie politique locale? Quels facteurs, attenants aux projets, suscitent systématiquement l'émergence de mobilisations citoyennes ?

Comment la société civile s'organise-t-elle pour répondre à ces projets ? Quels sont les modes d'actions les plus efficaces pour espérer l'emporter ?

Dans ce cadre, doit-on considérer le contexte méditerranéen comme un terreau fertile à l'apparition de luttes écologistes locales ?

Quels sont les points de convergence et de divergence entre l'activisme écologiste en France et au Maroc ?

Hypothèses

Pour répondre à ces problématiques, nous avançons les hypothèses suivantes:

-A l'origine de chaque lutte, il y a le refus de voir son cadre de vie menacé par un projet d'aménagement du territoire. Les habitants sont donc toujours les premiers à se mobiliser et ce n'est qu'ensuite que des militants écologistes se greffent aux luttes.

⁹ Après une décennie de luttes (1971-1981), la lutte du Larzac s'est soldée par l'abandon du projet sous décision de François Mitterrand.

¹⁰ Le projet d'aéroport du Grand Ouest est abandonné en 2018

¹¹ Cela fait référence au rapport Les David s'organisent contre Goliath par Terres de Luttes, Notre Affaire à Tous, et ZEA. (2021, novembre)

-En France comme au Maroc, la société civile doit jouer sur deux volets principaux pour espérer l'emporter face aux pouvoirs publics, institutionnels ou privés : le volet médiatique (en occupant le paysage médiatique) et le volet juridique (en déposant des recours)

-Le système politique (république semi-présidentielle en France, monarchie constitutionnelle au Maroc) a une incidence sur les actions menées par les activistes et sur le caractère transgressif des luttes. A ce titre, la désobéissance civile est un mode d'action privilégié en France alors qu'il ne l'est pas au Maroc.

Démarche méthodologique

Travail universitaire

Un travail préliminaire de lectures académiques a permis de clarifier les notions et concepts fondamentaux que sont les *sociétés civiles*, l'*activisme écologique*, ou encore les *conflits d'aménagement*. Cet exercice a été nécessaire pour saisir les débats autour de ces termes, comprendre l'avancée de la recherche sur le sujet et proposer un angle inédit. Une fois le sujet défini, il a été nécessaire de lire de manière plus approfondie un certain nombre d'études, de rapports et d'ouvrages sur les luttes écologistes locales. Dans un second temps, les activités de la chaire "Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée" m'ont permis d'étudier plus en profondeur les impacts du réchauffement climatique sur le pourtour méditerranéen et les actions portées par la société civile dans le domaine environnemental. Nous avons en effet volontairement orienté les derniers épisodes de l'émission de radio *La Voix des Trois Rives*¹² sur ces questions, ce qui a été l'occasion de faire intervenir des spécialistes comme Kévin Vacher, Olivier Dubuquoy, Chloé Gerbier, Antoine Nicault, Nathalie Hilmi, Hicham Houdaïfa ou encore Dounia Mseffer. Ces invités ont apporté des réflexions complémentaires à celles abordées dans les lectures.

Missions et entretiens

¹² Cette émission de radio mensuelle, co-produite par l'équipe de la Chaire s'intéresse aux initiatives portées par les sociétés civiles dans le domaine social et environnemental.

Ce travail de recherche a par ailleurs été l'occasion de réaliser plusieurs missions sur les terrains d'études, ce qui a très largement contribué à faire de ce rapport un concentré de témoignages sensibles.

C'est en se rendant sur les lieux concernés par les aménagements que l'on prend conscience des enjeux de préservation et des réalités territoriales. Dans cette démarche, j'ai pu visiter la Ceinture Verte d'Avignon, accompagné d'une activiste ; l'occasion de saisir l'ambiance des lieux, de voir les maisons préemptées mais aussi d'imaginer l'incidence paysagère du futur aménagement routier sur les parcelles agricoles. J'ai aussi visité les Jardins de la Mendoubia de Tanger pour mener des enquêtes d'ambiances et d'usages et ainsi comprendre l'intégration des jardins tissu urbain de la ville.

A ces moments d'arpentage ont été associés des entretiens longs, sensibles et semi-directifs, l'occasion de dégager des témoignages qualitatifs et interprétatifs. Plutôt que d'imposer un angle de recherche, il s'agit de privilégier la discussion avec les activistes pour approfondir certains points et découvrir de nouvelles pistes de réflexion. J'ai ainsi eu la chance de m'entretenir plusieurs heures avec des groupes d'activistes d'Avignon et de Tanger. La liberté d'analyse donnée aux personnes interviewées a été une manière de recueillir un témoignage sensible et personnel, qui plus est renforcé par l'effet de groupe et la mise en discussion des événements passés. De façon plus sporadique, j'ai aussi pu réaliser des entretiens courts d'une dizaine de minutes avec d'anciens acteurs politiques et des activistes rencontrés lors des mobilisations.

Autre aspect intéressant de la mission, l'observation participante m'a permis de prendre part aux actions militantes et de m'immerger dans le groupe. Cela est un moyen de participer à l'organisation des différents événements et de comprendre les dynamiques internes aux groupes. Enfin, c'est un moyen de gagner la confiance des activistes en leur montrant une certaine présence.

Dernier aspect intéressant, la rencontre avec les activistes permet d'avoir accès à de nouvelles sources bibliographiques qui ne sont pas permises par la seule recherche académique. A plusieurs reprises, les activistes français et marocains m'ont conseillé des ouvrages à lire, m'ont transmis le contact d'autres activistes ou m'ont redirigé vers des articles de presse les concernant; cela m'a permis d'approfondir et d'affiner mon travail de recherche. Les activistes d'Avignon m'ont par exemple prêté le classeur dans lequel ils ont archivé trente ans de mobilisations alors que les

activistes de Tanger ont pu me transmettre des rapports sur leur mobilisation, de véritables mines d'or dans le cadre de cette recherche.

Limites :

Assurément, ce mémoire reste un exercice délicat. Délicat parce qu'il fait le choix de raconter des actions de désobéissance civile qui s'inscrivent parfois dans l'illégalité et implique donc l'anonymisation de certains activistes ou encore une mise à distance vis-à-vis de visions faisant l'apologie de la violence. Délicat aussi parce que l'approche comparée implique le dépassement de préjugés sur les pays des rives sud. Il s'agit de mettre à distance les visions tiers-mondistes, misérabilistes ou trop simplistes qui ne traduiraient pas correctement les réalités des territoires.

Par ailleurs, ce mémoire manque d'exhaustivité. La difficulté voire impossibilité d'entrer en contact avec les acteurs institutionnels que sont les élus, les députés ou encore les responsables de sociétés d'aménagement privées ne permet pas de comprendre ces acteurs alors qu'ils sont incontournables dans l'étude des conflits d'aménagement. Pour pallier ces manques, il m'a été nécessaire de consulter des prises de parole dans la presse locale, des témoignages qui ne retranscrivent malheureusement pas aussi précisément leurs positions que des entretiens sensibles.

La non-maîtrise de l'arabe a été une autre limite de ce travail. J'ai seulement pu interroger des activistes francophones, ce qui ne m'a donné accès qu'à une certaine frange de la population marocaine. Fort heureusement, un travail de traduction et d'interprétation des propos m'a permis de dépasser en partie ces difficultés.

Notons enfin la subjectivité de ce travail qui se veut argumentatif et militant. Ce mémoire témoigne d'un certain soutien apporté aux activistes dans la mesure où il vient justifier et légitimer l'action des sociétés civiles.

Annonce de plan

Pour tenter d'être à la hauteur de l'exercice, le corps de ce mémoire s'organise sous la forme de deux grandes parties :

- Une mise en narration des mobilisations citoyennes d'abord pour comprendre la chronologie et le déroulé des actions menées par les activistes
- Une partie analytique ensuite consacrée à l'émergence des luttes. Dans un premier temps, nous étudierons les spécificités relatives aux territoires et aux projets de nos deux terrains d'études pour comprendre la manière dont ces facteurs ont favorisé l'émergence de luttes.
- Une dernière partie analytique plus détaillée cette fois-ci pour revenir sur les modalités d'actions des militants. Il s'agira alors d'analyser les convergences et les divergences entre l'activisme écologiste français et l'activisme écologiste marocain

Partie I : Récits de luttes

A l'origine de cette étude, il y a le pari de retranscrire les luttes telles qu'elles ont été racontées par les activistes. C'est une mise en contexte qui permet aux lecteurs d'observer les mobilisations plutôt que de directement les analyser et de comprendre le déroulé chronologique des deux mobilisations à travers des entretiens sensibles. Il y a aussi l'idée de plonger le lecteur dans la démarche méthodologique évoquée en introduction pour l'amener à réfléchir lui aussi, à s'interroger sur les origines de l'activisme. Nous commencerons donc par l'histoire de ces deux mobilisations pour en reconstituer progressivement les étapes avant d'amorcer la seconde partie qui mettra en parallèle ces deux mobilisations dans le but de questionner ces formes d'agir.

1. Histoire de la lutte contre la construction de la Liaison Est-Ouest en Ceinture Verte à Avignon, en France



Figuré 1 : Imaginaire de la lutte contre la LEO

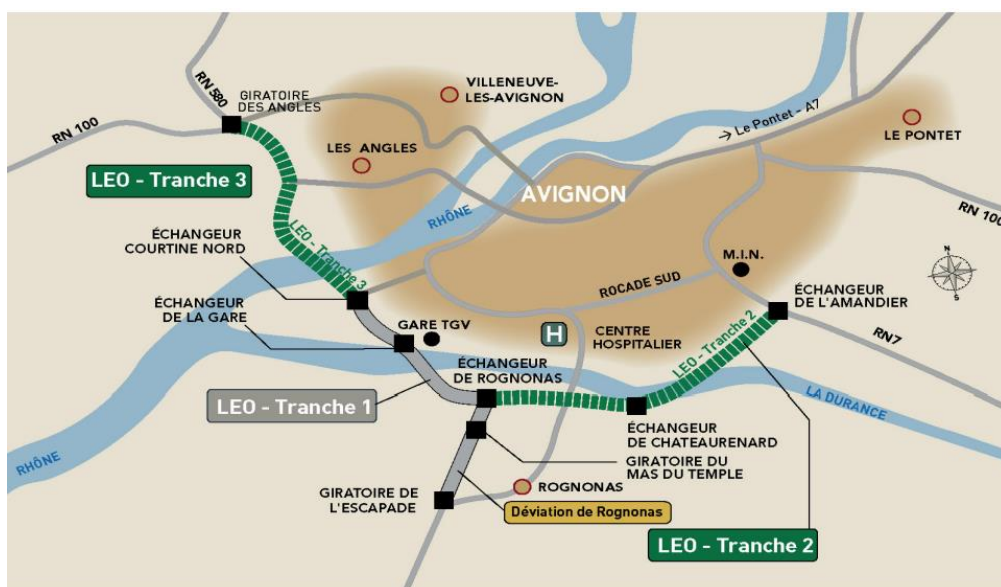
Qu'est-ce que la Liaison Est-Ouest ?

La Liaison Est-Ouest (LEO) est un projet de route nationale express à 2x2 voies d'environ 15 kilomètres, partiellement construite à ce jour. Elle est conçue pour relier les départements du Vaucluse (84), du Gard (30) et des Bouches-du-Rhône (13) en assurant un contournement par le sud

de l'agglomération d'Avignon et elle comprendrait deux ponts sur la Durance, un pont sur le Rhône ainsi que sept échangeurs.

Le projet de la LEO se divise en trois tranches :

- la première tranche se situe entre l'échangeur de Courtine-Nord et l'échangeur de Rognonas.
- la deuxième tranche se situe entre l'échangeur de Rognonas et l'échangeur des Amandiers.
- la troisième tranche enfin fait se rejoindre l'échangeur de Courtine-Nord et le giratoire des Angles.



Figuré 2 : Tracé de la Liaison Est-Ouest



Figuré 3 : Tranche 1 de la Liaison Est-Ouest au niveau du franchissement de la Durance

Quels objectifs attendus pour cet aménagement ?

Les objectifs mis en avant par les pouvoirs publics sont les suivants :

- Renforcer l'accessibilité des grands équipements d'Avignon (et notamment la gare d'Avignon TGV.)
- Accompagner la création de logements et le développement de zones d'activités économiques.
- Affirmer la position géostratégique d'Avignon située à équidistance de la frontière espagnole et italienne.
- Déléster la rocade Charles de Gaulle d'une partie de ses automobilistes pour réduire l'exposition des riverains aux nuisances sonores et à la pollution de l'air. Elle supporte actuellement 50 000 véhicules par jour, dont de nombreux poids lourds, au sein d'une zone d'habitat très dense.

Quels territoires concernés par l'aménagement ?

Les abords de la Durance : rivière du sud-est de la France connue pour ses importantes crues. Elle se jette dans le Rhône au sud-ouest d'Avignon et joue un rôle essentiel dans l'irrigation des terres agricoles de Provence.



Figuré 4 : La Durance près d'Avignon

La Ceinture Verte : il s'agit d'une vaste plaine fertile située entre le sud de l'agglomération d'Avignon et le passage de la Durance. C'est une zone périurbaine animée par une importante activité agricole et constituée de nombreux jardins maraîchers. Riche d'un patrimoine hydraulique et architectural provençal, elle est ombragée par des platanes centenaires qui lui confèrent une atmosphère bucolique.



Figuré 5 : Images satellites de localisation de la LEO, Google Earth



Figuré 6 : Une des allées de la Ceinture Verte photographiée en juin 2022

Un projet d'aménagement controversé

Ce projet structurant ne fait pas l'unanimité à Avignon. Il suscite bien au contraire des réactions vives depuis le début des années 1990. Un certain nombre d'habitants se sont d'abord mobilisés contre le l'arrivée du TGV sur le territoire puis contre la construction de la Liaison Est-Ouest. Les arguments mis en avant par les activistes en lutte concernent la disparition des terres agricoles, l'artificialisation des sols, la dégradation de la qualité de l'air ou encore la raréfaction d'espèces vulnérables. C'est aussi contre un système politique et économique consommateur d'espaces que les activistes se battent. En quelques mots, la Liaison Est-Ouest est un véritable serpent de mer de la vie politique locale avignonnaise ; c'est un conflit connu de tous qui ne manque pas d'agiter l'opinion publique de la cité des Papes. Dans cette première partie, nous allons revenir sur les différentes étapes de la mobilisation.

Retour sur 30 ans de mobilisation

Le projet de la LEO a engendré trente ans de mobilisations, que l'on peut diviser en trois temps forts :

-L'arrivée du TGV en Méditerranée et la construction de la gare d'Avignon TGV dans les années 1990. Ces équipements structurants ne sont pas directement en lien avec la LEO mais ils témoignent de la volonté politique d'aménager le sud de l'agglomération d'Avignon et sont l'objet d'un premier soulèvement.

-Les premières mobilisations contre la LEO et la prise d'ampleur du mouvement au début des années 2010. Dans un contexte national de polémique autour de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le mouvement de lutte contre la LEO se politise, s'intensifie et prend la forme d'une ZAD en 2013, ce qui contribue à lui donner une visibilité nationale. Toutefois, l'Etat relaye très rapidement le projet en seconde priorité en raison d'un manque de financements.

-La renaissance du mouvement en 2021 après l'annonce du plan de relance par le gouvernement Castex. Les militants, forts d'un réseau et d'une structuration ancienne, reprennent leurs actions et créent le nouveau collectif PUMA pour imaginer de nouvelles mobilités dans la ville d'Avignon.

A- L'arrivée du TGV en Méditerranée: première pièce du puzzle ?

Un mouvement national de contestations à l'origine d'une lutte locale.

La Ligne à Grande Vitesse (LGV) Méditerranée, reliant le Sud de la France à Lyon et à la partie nord de l'Hexagone, suscite un certain nombre de contestations avant sa mise en service en 2001. De Lyon à Marseille, des collectifs anti-TGV comme l'Union Juridique Rhône Méditerranée, ou Coordination TGV dénoncent un tracé empiétant sur des zones naturelles classées. La ville d'Avignon voit elle aussi ses agriculteurs se soulever contre le projet. Portés par la défense de leur cadre de vie et la préservation des terres agricoles, les agriculteurs s'opposent à la ligne TGV, soutenus par le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique. En effet, ce dernier n'émet pas d'avis favorable à la construction des ouvrages projetés par la SNCF, jugeant les modifications du niveau des crues trop importantes pour les riverains. Malgré ces prises de position, les travaux de la LGV Méditerranée commencent dès 1996 par la construction d'un double viaduc enjambant le Rhône et d'une ligne de chemin de fer longeant la Durance. Si cette « opposition réactive » (Lafaye & Lolive, 2000) n'est pas en capacité d'empêcher la construction de la LGV, elle permet toutefois la rencontre entre les acteurs locaux et le porter à connaissance de la zone agricole. Surtout, les militants en devenir se dotent d'un outil juridique : une Association de Sauvegarde de la Ceinture Verte (ASCVA), aujourd'hui très active dans la lutte contre la LEO.



Figuré 7 : La gare d'Avignon TGV implantée en Ceinture Verte

Le TGV fait le lit de la LEO

A l'inauguration de la LGV Méditerranée par le Ministre des Transports Jean Claude Gayssot en 2001, le projet de la LEO n'agite pas encore les foules... Il est pourtant déjà latent. Dès 1990, la SNCF et les services de l'Etat imaginent un pont-rail sous les travées de la ligne de chemin de fer pour le passage de la LEO. Si la création de la gare d'Avignon TGV ouvre la porte au développement économique du sud de l'agglomération, le pont-rail est révélateur de la volonté d'urbaniser la Ceinture Verte. A partir d'images prises sur place, nous avons essayé d'imaginer le futur passage de la LEO.



Figuré 8 : Modélisation du pont-rail une fois la construction de la LEO achevée

A ce stade, aucune mobilisation n'empêche la réalisation de la LEO. En 2010, après plusieurs mois de travaux, la mise en service de la première tranche permet de relier Courtine Nord et l'échangeur de Rognonas.

B- Des premières mobilisations à la prise d'ampleur d'un mouvement : politisation, intensification, occupation (2012 – 2014)

Un milieu associatif propice à la naissance d'un mouvement

Le festival *Les Arts Dans le Même Panier*, annuellement organisé à Chabeuil dans la Drôme marque le début de l'histoire de la lutte contre la LEO. Pour cette édition organisée en mai 2012, l'idée d'un voyage itinérant à travers différentes fermes de la région prend forme. Les festivaliers parcourent ainsi le territoire à la rencontre des différents agriculteurs du Vaucluse. A leur arrivée en Ceinture Verte, ils sont informés de la préemption des terres agricoles par l'Etat et de l'expropriation d'agriculteurs résidents en Ceinture Verte. Cette rencontre déclenche en juin 2012 la volonté de créer un collectif associant agriculteurs de la Ceinture Verte (jusqu'à l'heure rassemblés sous le collectif pour la défense des terres agricoles) et habitants du centre-ville d'Avignon. Les membres du Fenouil à Vapeur : une cantine participative, solidaire et festive du centre-ville d'Avignon, se joignent ainsi aux agriculteurs, avec la volonté commune de protéger les terres agricoles de la Ceinture Verte. A la fin du festival *Les Arts dans le Même Panier* : les premières réunions entre locaux voient le jour et portent en elles, les prémices de la lutte contre la Liaison Est-Ouest.

Une lutte qui prend de l'ampleur avec l'arrivée d'acteurs extérieurs.

Une militante déjà engagée dans la lutte en 2013 explique un soir que trois groupes constituent l'opposition contre la LEO. Il y a d'abord les membres de l'ASCVA, qui sont à la fois les locaux et les premiers à s'être engagés dans la lutte. Il y a ensuite depuis peu, des personnes qui travaillent ou habitent en Ceinture Verte sans avoir d'intérêt direct dans la lutte. Enfin, il y a ces « gens qui sont venus d'ailleurs et qui sont plus extrémistes » confie l'activiste. Les militants avignonnais prennent en effet très rapidement contact avec le réseau européen Reclaim the Fields¹³ pour faire intervenir des activistes déjà expérimentés et engagés dans d'autres luttes comme « la ferme du Sabot à Notre-Dame-des-Landes » (Sabot, 2013). Désireux d'occuper les terres menacées, des jeunes originaires de toute la France affluent vers Avignon et viennent soutenir le collectif LEOpart récemment créé. Cette grande mobilisation fait prendre au mouvement une ampleur considérable.

¹³ Reclaim the Fields est un réseau européen de paysans promouvant la souveraineté alimentaire, l'agriculture paysanne et le retour à la vie rurale.

Le début d'une Zone à Défendre ?



Figuré 9 : Manifestation des activistes en lutte contre la LEO le 27 avril 2013

L'année 2013 marque le paroxysme de la mobilisation contre la LEO. Dès le mois de février, des membres du collectif LEOpart forment le sous-collectif La Gang Graine en vue d'occuper les maisons expropriées par l'Etat en Ceinture Verte. Une manifestation organisée le 27 avril, est suivie de cinq jours d'occupation accueillant près de 300 personnes sur ce que les activistes appellent le FLEO (Fabuleux Laboratoire d'Expérimentations et d'Occupation), qui est le terrain choisi pour l'occupation. Cette manifestation aboutit à la création d'un espace auto-géré : la Vis-la-Résistance qui accueillera par la suite de nombreux événements comme des concerts et des ciné-débats. C'est aussi l'occasion d'inaugurer un potager cultivé par le collectif maraîcher l'Horta mais aussi un poulailler ou encore des serres. En fin de compte, le terrain d'occupation est un laboratoire pour « expérimenter d'autres façons de vivre et de faire » (blog Vis-la-Résistance – Contre la LEO et son monde) fondées sur le partage et l'échange comme en témoignent les discussions sur les mouvements sociaux ou les pratiques de luttes qui émergent pendant ces rencontres. Par ailleurs, l'entraide est de mise puisque les habitants de la Ceinture Verte proposent de la nourriture, prêtent

du matériel et offre des services aux activistes. En quelques jours, le terrain devient une base d'organisation de la lutte et un "point de ralliement pour organiser la défense à plus long terme de la cinquantaine d'hectares de terres menacées." Durant cette période, la lutte est rendue visible par le journal Le Monde qui assure une couverture médiatique de l'événement avec trois publications sur la Liaison Est-Ouest le 10 mai 2013. Si jusqu'ici, la lutte ne faisait parler d'elle qu'à l'échelle locale, la médiatisation permet aux activistes de faire entendre leurs revendications à l'échelle nationale.



Figurés 10 & 11 : La Vis-la-Résistance en juin 2013, point de ralliement de la lutte



La Vis-la-Résistance en juin 2013, point de ralliement de la lutte



Figurés 12 & 13 : Affiches faisant la promotion d'événements organisés par le collectif LEOpart

Quelles revendications derrière l'occupation?

Derrière la lutte contre la LEO, les activistes défendent plusieurs choses, à commencer par l'autonomie alimentaire. La Ceinture Verte fournit aux Avignonnais une nourriture de qualité produite localement qui permet par ailleurs le fonctionnement d'emplois locaux. Au-delà de cet argument, les activistes se prononcent aussi en faveur du maintien de ce lieu de vie considéré comme un espace de respiration en dehors de la ville, permettant promenade et détente des Avignonnais. Enfin, c'est à un système économique et financier consommateur d'espace que les activistes s'opposent. Pendant toute la période d'occupation (de mai à novembre), les événements organisés viennent alimenter la réflexion sur ces sujets, comme en témoigne par exemple la projection du film la Révolte des Machettes le 2 juillet 2013 à propos de la construction de l'aéroport San Salvador d'Atenco au Mexique. D'autres événements proposent par ailleurs des réflexions sur d'autres thèmes comme les discriminations ou les luttes féministes.

Pourquoi NON ! ?

Défendre les terres d'Avignon, mais pas seulement ! Pour défendre la Terre, celle qu'on urbanise au nom de notre soi-disant bien-être, mais en réalité imposé par un système financier aujourd'hui à bout de souffle ! Ces terres fertiles ont offert d'excellentes récoltes à nos parents, grands-parents et leurs aïeux... Leur proximité a été au cours des siècles une garantie d'autonomie alimentaire pour la ville toute proche.



D'où proviendra notre nourriture de demain ? Des hectares de terres fertiles, c'est la possibilité de nourrir des milliers de personnes. Les fruits et légumes produits ici permettent aussi le maintien de nombreux emplois à proximité. Pieds nus, en basquets ou à vélo, la Ceinture Verte accueille des milliers d'Avignonnais en quête de promenade, de détente, un bol d'air frais à 2 pas de la ville ! Mais voilà le business a dit non, le business a dit béton, expropriations et le tout-voiture. Le business veut des grandes surfaces de commercialisation, d'urbanisation... Pour se faire, quelques arguments bidons... une évidente manipulation... et fin de la discussion.



Nous n'acceptons plus de nous soumettre à une logique qui n'a qu'un but : toujours vouloir offrir plus au monde de la finance avec ses conséquences irréversibles.

Figuré 14 : Extrait d'un tract expliquant les revendications des activistes en lutte contre la LEO

Dépasser les divisions internes

Malheureusement, la radicalisation de la lutte crée des divisions internes au sein des deux groupes implantés localement. Si les agriculteurs sont opposés à la construction de la LEO à cause de la pollution engendrée par la route qui va provoquer notamment la perte des labels de qualité, ils s'opposent aussi à ces nouveaux manifestants, venus de toute la France. En témoignent les propos de Daniel Valette, maraîcher sur la Ceinture Verte interviewé par le journal Le Monde : "Eux ils ne veulent pas du tout de LEO [...] Nous on veut qu'elle passe à un endroit viable et qu'elle ait un impact moindre sur les terres agricoles." (Sabot, 2013) Au sein du collectif LEOpart aussi, les activistes ont conscience de ces divisions. Une activiste rencontrée le 12 mars 2021 se confie sur le sujet : "on va dire qu'on est plutôt d'extrême-gauche et qu'ils sont plutôt de l'autre côté" mais, elle ajoute "il ne fallait pas perdre l'objectif de défense des terres et commencer à se diviser sur des trucs sur lesquels on n'est pas d'accord." Malgré ces divisions internes, les membres du collectif LEOpart restent convaincus de la nécessité de travailler ensemble.

Un contexte politique national de confrontation avec les autorités

Depuis novembre 2012 et la médiatisation des affrontements entre zadistes et forces de l'ordre à Notre-Dame-des-Landes, les activistes en lutte contre la LEO craignent l'expulsion: "ici ils flippaient rien que d'avoir un p'tit squat avec 5 résidents à l'année" explique l'une des activistes. Si le collectif LEOpart s'inspire volontiers des slogans de la lutte nantaise en transformant le « Non à l'aéroport et son monde » par « Non à la LEO et son monde », leur occupation n'en demeure pas moins menacée. Dès le mois de novembre 2013, le préfet du Vaucluse ordonne la destruction de la Vis-la-Résistance et fait envoyer 80 CRS pour déloger la ZAD naissante. Si la colère ne redescend pas face au déploiement de cet arsenal jugé démesuré, l'intervention des forces de l'ordre parvient à rompre la dynamique des activistes engagés depuis le mois de mai 2013. Le collectif est ainsi rapidement dissout, entraînant l'annulation des événements prévus pour le mois de novembre (projections au ciné-club, soirée anti-nucléaire, chantier pour la construction d'un abri à matériel etc). Le 7 novembre 2013, une manifestation de solidarité avec les expulsés de la lutte contre la LEO est organisée.



Figuré 15 : Destruction de la Vis-la-Résistance

La mise en sommeil du projet

Peu de temps après cette mobilisation soudaine et l'expulsion des activistes, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault diligente une étude chargée de mettre en rapport les grands projets d'infrastructures de transports avec les capacités d'investissement de l'Etat. Le 27 juin 2013, la dite commission "Mobilité 21" émet un avis et classe le projet de Liaison Est-Ouest parmi les "secondes priorités." (Rapport Mobilité 21, 2013) Alors que la tranche 1 est déjà en service depuis 2010 et que les expropriations des terrains en Ceinture Verte ont été réalisés, les travaux de construction des tranches 2 et 3 ne seront envisagés seulement "entre 2030 et 2050." Selon les dires d'une activiste, le projet est "reporté aux calendes grecques", ce qui met un frein à l'élan de mobilisation de ces derniers mois. Ensuite « de 2014 à 2021, il ne s'est plus passé grand-chose », explique-t-elle. En quelques mots, la mise en sommeil du projet conduit inéluctablement à une mise en sommeil de l'action militante.

C- La renaissance d'un projet (2016 – ...)

La désapprobation de l'Autorité Environnementale et du CNPN

La mobilisation massive au printemps 2013 et les avis négatifs formulés par le Conseil National pour la Protection de la Nature et par l'Autorité Environnementale n'auront pas suffi à arrêter le projet qui est officiellement relancé à l'automne 2016 par le Conseil Communautaire du Grand

Avignon pour faire coïncider la construction du tramway avec celle de la LEO. Toutefois, le Conseil National de la Protection de la Nature et l’Autorité Environnementale (voir émettent respectivement des avis défavorables le 8 avril et le 22 juillet 2020. Ces deux instances gouvernementales font apparaître de “nombreuses lacunes et insuffisances vis-à-vis des principaux enjeux environnementaux” (Projet LEO, 2020) dévoilant “plus de 155 espèces [...] menacées par le projet, dont plus de 80 espèces protégées notamment l’alose feinte ou le murin à oreilles échancrées. » Le projet de la LEO empiète par ailleurs sur une zone Natura 2000 démontrant la présence d’habitats et d’espèces représentatifs de la biodiversité européenne. En effet, le site retenu pour la Liaison Est-Ouest porte atteinte à des frayères à poissons. L’Autorité Environnementale réclame aussi un bilan de la tranche 1 de la LEO à la maîtrise d’ouvrage de la DREAL. “Avec ça, on était persuadé que le projet allait être abandonné” confie l’un des militants de la lutte contre la LEO. Toutefois, ces avis formulés n’ont qu’une valeur consultative et ne remettent donc pas en cause la réalisation du projet.

Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP)

« Le Conseil national de protection de la nature est l’instance d’expertise scientifique et technique compétente en matière de protection de la biodiversité et plus particulièrement de protection des espèces, des habitats, de la géodiversité et des écosystèmes » C’est une institution nationale rattachée au gouvernement.

L’Autorité Environnementale (AE)

L’Autorité Environnementale prévoit “l’évaluation des impacts sur l’environnement des projets, des plans et programmes.” Dans le cadre des directives européennes, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires est “responsable du suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d’évaluation environnementale des projets et des documents de planification.”

“L’avis rendu par cette autorité vise à permettre au maître d’ouvrage d’améliorer son projet, à éclairer la décision d’autorisation, au regard des enjeux environnementaux des projets”

Le plan de relance sous le gouvernement Castex

Dès août 2019, Elisabeth Borne alors ministre des Transports confirme que l’Etat financera les phases 1 et 2 de la tranche 2 de la LEO dans un courrier adressé à Alain Dufaut, sénateur du Vaucluse. (Le Dauphiné Libéré, 2019) Surtout, le 5 janvier 2021, le Premier Ministre Jean Castex, ex-secrétaire général de la préfecture du Vaucluse annonce dans un discours donné sur le port de Toulon la reprise du projet de Liaison Est-Ouest et son financement par l’Etat à hauteur de 142,7 millions d’euros de crédit au titre de l’accord régional de relance qui prévoit, lui, 1,7 milliard d’euros pour la région PACA. Cet accord régional s’inscrit dans le cadre du plan France Relance qui a pour vocation d’accélérer les transformations écologique, industrielle et sociale du pays. La nouvelle est une surprise considérable pour les activistes persuadés de ne plus avoir à lutter depuis l’émission des deux avis défavorables : “on était engagés sur d’autres fronts [...] on n’aurait jamais pensé qu’il y ait des financements pour le BTP et que le projet LEO reprenne” argumente l’une des activistes. Un jour, une maraîchère en Ceinture Verte qu’ils connaissent les appelle pour leur annoncer la nouvelle : le projet est relancé et le tracé n’est pas remis en cause.

“Remobiliser les troupes”

La mise en sommeil du projet a eu un impact sur le réseau d’activistes initial. Les militants écologistes venus de toute la France pour soutenir la mobilisation sont partis, certains habitants autrefois implantés dans le centre-ville d’Avignon ou en Ceinture Verte ont déménagé, en quelques mots, beaucoup sont partis et il a fallu « remobiliser les troupes en organisant quelques réunions dans des colocations installées sur place. » Très rapidement, les réseaux professionnels et personnels des personnes restantes permettent le recrutement de nouveaux membres. Malgré les confinements, des réunions plénières voient le jour et permettent d’organiser la nouvelle mobilisation : “on a fait des réunions en visio à partir de novembre 2021, il y avait surtout des nouveaux » confie alors une ancienne activiste.

Une consultation électronique pour faire entendre ses revendications ?

En février 2021, une consultation électronique est lancée pour recueillir l’avis des habitants des différentes communes concernées par le tracé de la LEO. Toutefois, les activistes dénoncent l’absence de commissaire enquêteur, ce qui ne permet pas de considérer cette consultation électronique comme une véritable enquête publique. Quant à la consultation du public, elle se fait “sur la base de nombreux documents obsolètes et incomplets” que les habitants n’ont “même pas le temps de prendre en compte” selon eu. Désormais, les activistes ont en leur possession des griefs suffisants pour attaquer le projet en justice.

LEOPART devient PUMA

Riche de ses nouveaux arrivants, le réseau d’activistes en lutte contre la LEO crée le collectif PUMA (Pour Une autre Mobilité à Avignon) en 2021, rappelant ironiquement l’ancien collectif LEOpart. Désormais mieux structuré et composé de membres qui ont l’expérience du militantisme, les activistes ne luttent plus seulement contre la LEO, ils agissent pour la sensibilisation et font la promotion de mobilités alternatives à Avignon.



Figuré 16 : Le logo du collectif PUMA

Quelles actions militantes ?

Depuis la reprise du projet, les activistes jouent sur une diversité de stratégies pour s'opposer à la Liaison Est-Ouest. Ils ont ainsi organisé :

-Une manifestation devant la préfecture du Vaucluse suivie d'un pique-nique en bord de Durance le 27 février 2021, ce qui a été l'occasion de rassembler une soixantaine de personnes.



Figuré 17 : Peinture représentant les activistes en bord de Durance le 27 février 2021

-Une intervention de l'artiste plasticienne Natinath pour accrocher en avril 2021 nœuds bleus sur les 18 platanes menacés d'abattage en Ceinture Verte.



Figuré 18 : Rubans bleus entourant les arbres menacés par le tracé de la LEO. Réalisation par l'artiste plasticienne Nati Nath

-L'ouverture de la chaîne Youtube *Wocon!* pour sensibiliser les habitants à la transition écologique du territoire d'Avignon en dénonçant par ailleurs les politiques publiques. La vidéo concernant la LEO a enregistré plus de 2900 vues depuis sa mise en ligne, ce qui a contribué à la diffusion de leur combat.



Figuré 19 : Capture d'écran de l'épisode consacré à la LEO par Wocon !

-La remise de *goudrons d'or* aux co-financeurs locaux (Grand Avignon, Département du Vaucluse, Région PACA) lors des différents votes de délibération visant des rallonges budgétaires



Figuré 20 : Goudron d'or pour féliciter ironiquement les élus d'Avignon.

-Une manifestation sur le rond-point de l'Amandier le 26 avril 2022 à l'occasion du Retour sur Terres, une journée de mobilisation organisée dès le surlendemain du second tour des élections présidentielles contre des projets destructeurs.



Figuré 21 : Mobilisation « Retour sur Terres » du 26 avril 2022

-La fête de la Durette organisée le 11 juin 2022 par l'association Les Amis de la Durette en Ceinture Verte avec l'organisation d'une tombola



Figuré 22 : Affiche de promotion de la Fête de la Durette

-L'Altertour à l'été 2022 : un tour itinérant des alternatives écologique et sociales, proposant la visite des alternatives et des actions militantes et passant à Avignon à la fin du mois de juillet 2022. Pour l'occasion, les activistes de la LEO ont prévu un circuit pour montrer aux participants de l'événement l'intérêt écologique et paysager de la Ceinture Verte.



Figuré 23 : L'AlterTour fait étape à Avignon le 28 et 29 juillet 2022

Ce premier récit de lutte nous a permis de comprendre le déroulé et les différentes étapes de la mobilisation contre la Liaison Est-Ouest à Avignon. De cette histoire nous pouvons retenir la longueur de cette lutte qui dure depuis plusieurs décennies mais aussi son intermittence puisqu'elle a été parsemée de longues périodes d'accalmie. Loin d'être résignés, les activistes en lutte contre la LEO continuent d'agir avec une certaine régularité et font preuve d'inventivité pour proposer des actions militantes originales. Nous allons désormais étudier la lutte tangeroise, plus soudaine, plus intense mais aussi plus courte.

2. Histoire de la lutte contre la construction d'un parking souterrain sous les Jardins de la Mendoubia à Tanger, au Maroc.



Figuré 24 : Imaginaire de la lutte pour la préservation des Jardins de la Mendoubia

“Tout jardin public appartient à tous !

De toute évidence, une personne qui vit dans une villa ne peut imaginer les conditions désastreuses dans lesquelles vivent les familles démunies dans leurs très étroites habitations.

Ceux qui vivent dans le luxe et l'abondance ne peuvent manifestement pas ressentir les souffrances de ceux qui vivent dans des logis insalubres.

[...]

Essayez de comprendre que les pauvres ont besoin eux aussi de s'adosser à un arbre, de s'asseoir ou de s'étaler sur l'herbe, besoin de respirer de l'air pur et frais. Besoin de profiter de l'espace et des bienfaits du soleil sur leur santé. Mais comment peut-on ignorer cette pauvre communauté qui se débat chaque jour pour survivre tant bien que mal ? Au nom de quoi peut-on les priver du strict minimum ?

La belle ville de Tanger, ce joyau du nord, qui s'est toujours démarquée par ses espaces verts, est plus que jamais aujourd'hui menacée.

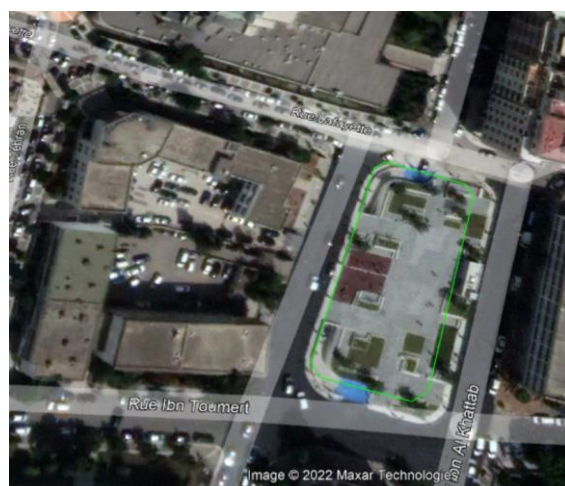
C'est donc l'intérêt d'une société destructrice au détriment de la santé des démunis.”

Extrait d'une publication sur la page Facebook

حركة الشباب الأخضر - Green Youth Movement le 1er juin 2020

Un projet de parking souterrain

En 2019, la société de Génie Civil SOMAGEC qui contribue à la réalisation de projets d'infrastructures tels que des complexes sportifs, des routes et des barrages¹⁴, a en ligne de mire les jardins de la Mendoubia avec pour objectif la création d'un parking souterrain. Toutefois, les Tangérois se méfient de cette société qui a eu à charge la réalisation de parkings souterrains sous d'autres jardins historiques de la ville. La requalification de la Place des Nations : "cela a été une catastrophe" confie l'un des activistes marocains, échaudé. Quant au jardin administratif de l'avenue Omar Ibn Al Khattab, il n'abrite aujourd'hui plus aucune végétation dense et les jardins ont été remplacés par des aménagements très minéraux.



Figuré 25 & 26 : Le jardin administratif de l'avenue Omar Ibn Al Khattab transformé par la société Somagec. respectivement en mars 2019 et en septembre 2021.

¹⁴ <https://www.somagecgroupe.com/>

Les Jardins de la Mendoubia

Les Jardins de la Mendoubia désignent la zone d'implantation choisie par la société pour construire le parking souterrain. Ils représentent une zone d'intérêt écologique de première importance du fait de la présence d'arbres centenaires d'essences méditerranéennes. C'est aussi un lieu de récréation pour les habitants de la ville qui profitent de cette végétation dense pour se détendre, se rencontrer et profiter de l'ombre fournie par cette végétation exubérante. Si les jardins de la Mendoubia sont relativement peu fréquentés en milieu d'après-midi, ils sont investis dès la sortie des écoles par les enfants et les parents qui profitent des jeux installés sur place et des aménités offertes par le lieu. Ils constituent un véritable *locus amoenus* pour la population de la ville du détroit.



Figuré 27 : Les jardins de la Mendoubia en mai 2022

Retour sur 9 mois de mobilisation

Face au projet de parking souterrain sous les jardins de la Mendoubia, les habitants de Tanger se sont mobilisés très intensément pendant 9 mois. Point de départ de cette lutte, l'apparition d'une clôture installée par la société SOMAGEC a conduit à une mobilisation sans faille de la société civile tangéroise. Entre occupation continue des jardins, organisation d'événements de sensibilisation, lettres aux autorités publiques ou encore rencontre avec les acteurs responsables, la Campagne des Jeunes Contre l'Exécution des Jardins de Tanger a su s'opposer avec constance au projet de parking souterrain, et gagner la confiance des habitants. Conséquence directe de cette lutte,

la création du Mouvement des Jeunes Verts est devenu un acteur incontournable de la préservation des espaces verts à Tanger.

Cette lutte s'organise en trois phases :

-Il y a d'abord une prise de connaissance du projet qui a impliqué une mobilisation rapide et spontanée des habitants directement affectés (médina et quartiers avoisinants). Cette période s'étend de février à mai 2019.

-Il y a ensuite le début des travaux qui marque une prise d'ampleur de la lutte et une mobilisation d'acteurs politiques et associatifs plus importants. De mai à août 2019, on assiste aussi à une médiatisation de la lutte.

-Il y a enfin la création du Mouvement des Jeunes Verts à partir du mois d'août 2019 qui est l'aboutissement de ces mois de mobilisation et qui constitue depuis une association forte de défense de l'environnement dans la ville de Tanger.

A- Première phase : prendre connaissance du projet et se mobiliser

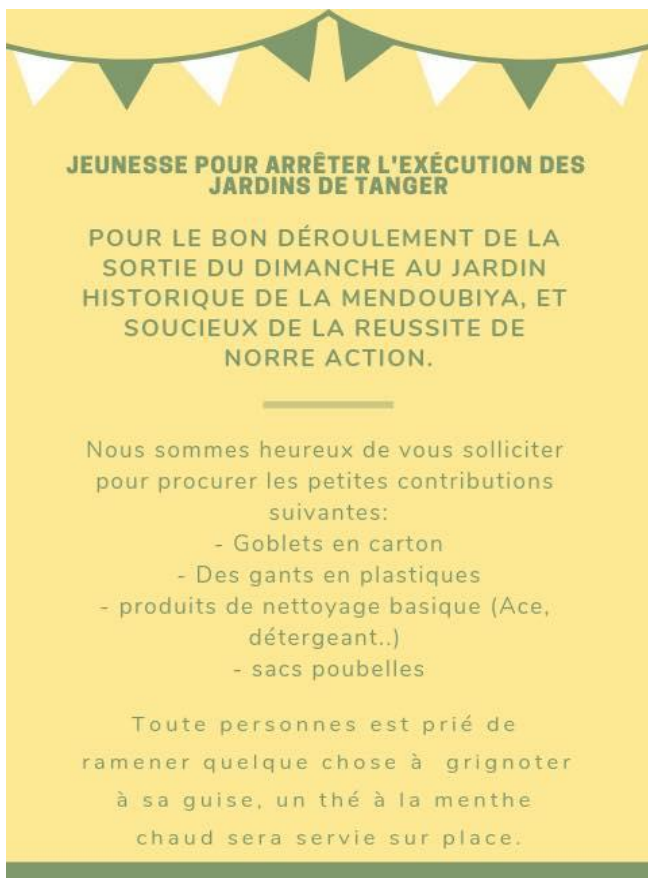
A la fin du mois de février 2019, un membre du Conseil National engagé au Parti Socialiste Unifié confie être alerté par la présence d'une clôture métallique mise en place par la société privée Somagec sur les Jardins. Toutefois, l'absence de panneau indicatif présentant la nature du projet éveille les premiers soupçons. Désireux d'en savoir plus, le futur activiste commence ses recherches avant que la presse locale ne vienne confirmer l'existence d'un projet sur les lieux.

La création d'un groupe sur Facebook

La première réaction a été de discuter entre amis sur la création d'un groupe Facebook pour lancer une campagne contre l'exécution des jardins de Tanger. Dès le 26 février 2019, quelques jours après la pose des clôtures métalliques, un groupe constitué de militants politiques, de membres associatifs et d'autres habitants attachés à Tanger et à ses espaces verts est créé : "on a mobilisé toutes les personnes qu'on connaissait: des voisins, des gens qui ont des appartenances syndicales etc." Une

pétition est aussi créée sur la plateforme Avast International pour faire connaître le projet sur les réseaux sociaux : “c’était très symbolique mais on a pu faire du bruit” confie l’un des activistes, qui a aussi envoyé une lettre à tous les syndicats, aux grands partis et aux associations pour demander du soutien. Si ces groupes influents ont au départ refusé de prendre part au conflit justifiant d’un projet “intouchable”, la première mobilisation a été une grande réussite pour les activistes lanceurs d’alerte qui attendaient 30 personnes et ont vu survenir plus de 300 personnes.

Premières mobilisations



Figuré 28 : Affiche annonçant la mobilisation du 10 mars 2019

Le 10 mars 2019 marque le premier événement organisé sur les jardins de la Mendoubia. Pour cette toute première mobilisation, les activistes choisissent de se concentrer sur la sensibilisation du public. Ils présentent ainsi l’histoire des lieux en insistant sur l’importance des monuments historiques, puis organisent une campagne de nettoyage des jardins, mettant par ailleurs à disposition du thé chaud pour rendre l’événement séduisant. Cette première mobilisation est un franc succès au regard de la diversité sociologique (médecins, avocats, professeurs, enfants) et

géographique (habitants de Tanger mais aussi de Rabat et de Casablanca) des participants et de leur soutien massif à la campagne. Dans l'après-midi, ce sont 200 signataires qui ont ajouté leur nom à la pétition et montrent leur adhésion au mouvement.



Figuré 29 : Photo d'une personne signataire de la pétition lors de la journée de mobilisation du 10 mars 2019

A la fin de cette journée, les activistes font un communiqué de presse dans l'espoir que soit diffusée cette première journée de mobilisation. Transmise à La Chronique, Le Journal Hebdomadaire du Nord, ce dernier publie dès le 16 mars un article retraçant l'événement. Dès le 17 mars 2019, une seconde vague de mobilisation voit les habitants investir les jardins pour accrocher des ballons et planter des panneaux contre l'implantation du parking. Cette fois-ci, les militants sont invités à apporter leurs instruments de musique.



Figuré 30 : Mobilisation du 17 mars 2019

Un parking en lieu et place d'un jardin public ? La société civile affiche un 'Non' catégorique

- Les protestataires recourent à la collecte de signatures pour présenter une pétition.
- La transformation du jardin séculaire de la Mendoubia en parking souterrain suscite la polémique
- La Mairie joindra-t-elle la vox populi ?

Filali N :

La société civile tangerinoise, dans toutes ses variantes et ses composantes, s'oppose catégoriquement à tout projet de conversion des Jardins El Mendoubia en parking souterrain. Il faut dire que, depuis l'affaire Slokia, jamais un tel élan de solidarité et d'engagement n'a été enregistré autour de la question environnementale.



À Tanger, la clôture des Jardins El-Mendoubia suscite la polémique. Cet espace verdoyant regroupe de la population tangerinoise. Loin de s'avouer vaincus, militants associatifs, partis politiques, intellectuels, historiens, artistes et étudiants mènent un rude combat contre le projet de conversion des Jardins El-Mendoubia en parking souterrain. Au-delà de leurs obédiences politiques et de leurs divergences idéologiques, les signataires de la pétition ont trouvé un terrain d'entente commun : l'opposition à la destruction d'un espace public de référence. Les pétitionnaires, dont des militants associatifs, politiques, avocats, médecins et universitaires, dressent un réquisitoire contre tout ce qui se trame autour des espaces verts à Tanger et réaffirment leur engagement à défendre le patrimoine écologique, particulièrement les Jardins El-Mendoubia, menacés d'être

transformés en parking souterrain. Sur les réseaux sociaux, l'on assiste à une mobilisation tout azimut contre ce "massacre" écologique. "Jeunes pour stopper la destruction des jardins historiques de Tanger", un groupe d'internautes

mène campagne via des commentaires, hashtags et appels. À la mobilisation, Demanche dernier, une ballade a été improvisée en présence d'acteurs de la société civile pour sensibiliser et orienter l'opinion publique. **Multitude de la Mairie** Par prudence ou par calcul politicien, l'équipe formant la majorité au sein de la Commune tarde à joindre la vox populi. Au moment où plusieurs partis politiques ont rendu public des communiqués parfois incendiaires condamnant vigoureusement ce projet d'aménagement d'un parking souterrain, ceux qui promettent le gouvernement de la Mairie de Tanger se cantonnent dans le silence, du moins jusqu'à la rédaction de ces lignes.

S'il est vrai que Bachir Abdellouah avait reçu en audience, il y a deux jours, les associations et acteurs signataires de la Charte de l'environnement, il n'en demeure pas moins que la position de la Mairie reste ambiguë. Il leur rappelle que la Mendoubia, autrefois siège du consulat d'Allemagne et résidence du Mendoubi, représentant personnel du Sultan, est un lieu mythique pour avoir abrité d'importants événements dans l'histoire contemporaine du Maroc. Sur l'endroit clôturé, on y trouve les sépultures d'éminentes personnalités ayant vécu à Tanger. D'autres vestiges seraient enterrés dans cette zone où l'espace vert a été aménagé bien plus tard historiquement.

Figuré 31 : Article publié par La Chronique, le journal Hebdomadaire du Nord du Maroc

À la suite de ces événements, les militants envoient des écrits aux différents établissements d'Etat, de la commune à la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en passant par le ministère de la Culture et du Tourisme. Par ailleurs, ils cherchent à entrer en communication avec deux parlementaires : Zhor Ouahabi du Parti Authenticité et Modernité (PAM) et Omar Balafrej du PSU (Parti Socialiste Unifié) qui font déposer des questions écrites au Parlement. Un activiste confie à ce moment-là : "l'élection était proche, la campagne prenait du volume, les partis politiques ne pouvaient pas passer à côté de cet événement"

Le 19 Mars 2019 marque le troisième temps de cette mobilisation. Alors qu'un attentat sanglant fait 50 morts dans deux mosquées de Christchurch en Nouvelle-Zélande¹⁵, les activistes en lutte pour la préservation des jardins de la Mendoubia organisent un hommage sur place. Un certain nombre d'enfants tangerois portant des bougies participent ainsi à l'action de solidarité du 19 mars 2019.

¹⁵ Les attentats terroristes de Christchurch désigne l'une des tueries les plus meurtrières de la Nouvelle-Zélande.

فلم يحصل أن روى أب لولده أو معلم لتلميذه قصة وأد العشب
والشجر لصالح الأسمنت والحجر ، لم يحكوا لهم عن قصة حديقة أرادوها مرآباً للسيارات .
قد يتساءل زائر...كيف يعيش هؤلاء الناس في وسط هذه الغابة من " البيطون " ...وقد يجيبه مسؤول إنها
مشاريع طنجة الكبرى .

[...]

. أين نحن ...؟؟؟ ومقصلات الشنق تُنصب في وسط المدينة
. نعم للمشاريع...نعم للاستثمارات...ولكن رفقا بالطبيعة

« Il n'est jamais arrivé qu'un père à son fils ou qu'un professeur à son élève
enseigne qu'il faille couper l'herbe et les arbres au profit du ciment et de la pierre,
ou qu'il faille ériger un parking à la place d'un jardin.

Un visiteur peut se demander... Comment vivent ces gens au milieu de cette forêt
"de béton"... et un fonctionnaire peut lui répondre : "Ce sont les grands projets de
Tanger.

Où sommes-nous ...??? Des guillotines suspendues sont érigées au centre de la
ville.

Oui aux projets...Oui aux investissements...mais respectueux de la nature ! »

Extrait d'un discours publié par un activiste sur la page Facebook حركة الشباب الأخضر -Green Youth Movement

Se battre pour la mémoire des Hommes

Les jardins de la Mendoubia constituent un lieu d'intérêt historique, patrimonial et mémoriel de grande importance comme en témoigne la présence du Palais de la Mendoubia et les nombreuses tombes présentes sur les Jardins. Ces dernières sont pour la plupart d'entre elles, des sépultures rendant hommage aux martyrs du 30 mars 1952.

Les événements du 30 mars 1952

Le jour du 40^e anniversaire du traité de Fès qui avait établi un protectorat français sur le Maroc le 30 mars 1912, des heurts éclatent à Tanger entre des manifestants et des forces de police. (Pironet, 2015) La ville du détroit est la "plaque tournante pour l'approvisionnement en armes de la résistance marocaine" (Benjelloum, 1996) et elle est un refuge pour de nombreux activistes nationalistes. Ce jour-là, des jeunes se réunissent sur le Grand Socco, une place proche des jardins de la Mendoubia et les manifestations s'étendent à toute la ville, donnant lieu à des émeutes sanglantes faisant onze morts. (Julien, 1954) Sur les Jardins de la Mendoubia, de nombreuses

L'importance des Jardins de la Mendoubia tient donc de facteurs historiques et religieux qui ne peuvent être écartés : "les gens savent que ce n'est pas éthique de toucher à cette zone" confie l'un des militants. Ce serait même le premier facteur de mobilisation : "Ils n'étaient pas avec nous pour des raisons écologiques, ils étaient là pour des raisons religieuses, ce n'est pas hallal de toucher à ces tombes" révèle un activiste. Quand les militants écrivent aux établissements d'Etat, ils insistent donc auprès du Ministère des Affaires Islamiques qui condamne habituellement toute intervention sur les tombes abritant des défunts musulmans.

B- Deuxième phase : Les travaux

«Chaque matin vers 8h30, les ouvriers venaient en voiture, prenaient leurs téléphones et disaient "ils sont toujours là." On emmenait nos chaises, nos tables, nos livres, on venait avec nos amis. C'était comme chez nous, c'était notre jardin et d'ailleurs c'est vrai c'est le nôtre»

Propos d'activiste

Début des travaux

Le 8 mai 2019, le deuxième jour du Ramadan "alors que tout le monde dormait", la société Somagec commence les travaux. A ce moment, l'actuel secrétaire général du Mouvement des Jeunes Verts décide d'appeler les autres activistes pour leur annoncer la nouvelle et les inviter à se rendre aux jardins de la Mendoubia. «A notre arrivée, on a trouvé un homme espagnol qui dormait en dessous des engins, et il leur a clairement dit "si vous voulez commencer les travaux, commencez par moi" alors on s'est assis à côté de lui et au bout de quelques minutes il y avait plusieurs personnes» Ensuite, les autorités sont venues dans le but de faire sortir les activistes des jardins, de "[leur] faire croire que ce qu'[ils] faisaient était illégal, qu'[ils] risquaient gros" Toutefois, l'un des activistes rappelle que la législation marocaine oblige les promoteurs à présenter un panneau de signalisation expliquant la nature des travaux et la société qui en est en charge. Selon eux, leur action est légale dans la mesure où la société SOMAGEC ne disposait à ce moment d'aucune autorisation.



Figuré 32 :Mobilisation du 8 mai face à l'érection des clôtures



Figuré 33 : Publication sur Facebook afin d'appeler à la mobilisation après les événements du 8 mai 2019.

L'entremise de l'OPEMH

A la suite des événements du 8 mai 2019, l'Observatoire pour la Protection de l'Environnement et des Monuments Historiques (OPEMH) décide de tenir une réunion d'urgence le jeudi 9 mai 2019 sur la base du mécontentement exprimé par les organes politiques, civiles, juridiques et syndicaux de la ville et décide d'apporter son soutien à la campagne et de se mobiliser contre l'installation du parking à la place des jardins de la Mendoubia. L'observatoire invite ainsi à une mobilisation globale le dimanche 12 mai 2019 à cinq heures dans les parcs de la délégation à Tanger, après avoir épuisé toutes les voies et les procédures autorisées par la loi pour les en empêcher.

L'OPEMH, quel rôle dans la lutte?

L'Observatoire de la Protection de l'Environnement et des Monuments Historiques est constitué de personnes politiques influentes, comptant notamment des avocats, des délégués des ministères et des représentants de partis politiques. Si l'Observatoire est en retrait au début de la lutte, son entrée en force au mois de mai 2019 marque une étape-clé dans la mobilisation et la prise d'ampleur de la lutte à l'échelle nationale. Il consacre même un rapport sur les jardins de la Mendoubia en 2019 (Taheri, 2019).



Figuré 34 : Manifestation avec les enfants devant la wilaya de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

“Après cela, on est passé à la vitesse maximale” confie l’un des activistes. 48 heures après le commencement des travaux, les activistes décident, malgré l’interdiction des forces de l’ordre, d’organiser une manifestation devant la wilaya¹⁶ vers minuit.

Cette mobilisation symbolique est aussi le moyen de rappeler leur présence à la tribune réclamée par l’OPEMH à 17 heures dans les jardins.

Le 12 Mai 2019, date retenue pour la mobilisation organisée par l’OPEMH, est l’occasion d’un grand rassemblement avec des figures importantes comme le vice-président du parti socialiste, venu par solidarité contre le parti d’opposition au gouvernement : le PJD (Parti Justice et Développement) mais aussi le responsable de l’OPEMH. Surtout, le rassemblement du 12 mai est retranscrit à la télévision le 14 mai 2019 sur la chaîne officielle 2M, l’occasion de discuter des diverses actions menées et d’interroger deux activistes. A ce moment-là, les activistes expliquent alors : “les gens n’avaient plus peur de la wilaya, c’est devenu une lutte nationale, 2500 personnes suivaient la page”

¹⁶ La wilaya est une division administrative qui existe dans plusieurs pays à majorité musulmane. Comprendre dans ce contexte que la manifestation se tient devant le bâtiment équivalent à la Préfecture en France.



Figuré 35 : Manifestation du 12 mai avec les membres de l'OPEMH et les différents activistes.

Diversification des actions

A partir de la mi-mai, les actions se diversifient. Le 19 mai, une mobilisation avec des pelles est organisée dans le but de tasser la terre soulevée par les engins. Le 22 mai, des actions de sensibilisation amènent les activistes dans les rues de la médina pour sensibiliser à la destruction des jardins. Face à la parole des policiers, les activistes organisent même le repas de rupture du jeûne dans les jardins le 24 mai 2019. Ce jour-là, des résidents français, marocains et des habitants de Rabat viennent soutenir la cause devenue nationale. D'après les activistes interrogés, ce jour historique a attiré bien plus que les habitants de Tanger : «l'hymne national de la Tunisie, du Maroc mais aussi des militants espagnols répétaient le slogan “el pueblo unido jamás será vencido”»¹⁷

¹⁷ Traduction de l'espagnol : “le peuple uni ne sera jamais vaincu”



Figuré 36 : Manifestation du 19 mai: des membres de la campagne tassent la terre soulevée par les engins



Figuré 37 : Actions de sensibilisation menées par les activistes dans les rues de la médina de Tanger le 22 mai 2019



Figuré 38 : Invitation signée par les organes politiques, syndicaux et de défense des droits de l'Homme pour inviter les habitants à une manifestation le 24 mai à 17 heures sur les jardins de la Mendoubia.

Une réunion entre le wali¹⁸, des représentants du mouvement et des membres de partis politiques a lieu le 24 mai 2019, ce qui est l'occasion pour le gouverneur de faire une promesse aux activistes : s'ils contribuent à trouver un autre endroit pour la réalisation du projet, les Jardins de la Mendoubia seront épargnés. Une commission est ensuite créée par le wali dans le but de trouver un emplacement différent, ce qui constitue une première victoire pour les activistes.

Pour autant, cet événement ne marque pas la fin des mobilisations. La détermination des activistes, plus grande que les pouvoirs publics ne l'imaginent, amène ces derniers à manifester devant le bâtiment de la Commune le 1^{er} juin 2019. Cette fois-ci, les militants redoublent d'imagination. Pour

¹⁸ gouverneur militaire et civil de la wilaya

matérialiser la Commune, qui n'a apporté aucune réponse à leurs multiples sollicitations, les activistes construisent une tombe en bois sur laquelle ils inscrivent "La Commune est morte" Ce jour-là, questionné par les militants, le maire de Tanger explique que les engins sont sur place pour prendre des échantillons de terre et faire des analyses." Face à l'absurdité des réponses apportées, la colère des activistes ne redescend pas et prévoient une nouvelle mobilisation le 5 juin 2019.



Figuré 39 & 40 :Photos de la tombe en bois construite à l'occasion de la manifestation du 1er juin 2019 devant la Commune.

Les activistes décident donc de continuer l'occupation, défiant face aux acteurs politiques. A l'occasion de l'Aïd el Kebir¹⁹ le 5 juin 2019, une célébration joyeuse et conviviale permet aux militants d'imaginer une chanson sur les Jardins de la Mendoubia et de célébrer l'événement sur place avec "des guitares, des ballons et des bonbons". A travers les hashtags *#Touchez_Pas_A_Mon_Arbre* et *#Les_Jardins_De_La_Mandoubia*, l'artiste Sanaa Alami publie le 13 juin 2019 sur les réseaux sociaux un dessin caricatural des dégâts engendrés par la société immobilière Somagec.

¹⁹ Première fête religieuse musulmane à la sortie du Ramadan



Figuré 41 : Manifestation joyeuse à l'occasion de l'Aïd al Kébir



Figuré 42 : Dessin caricatural représentant les destructions engendrées par la société SOMAJEC par Sanaa Alami

Le mois d'août se caractérise par une relative accalmie bien que l'occupation des lieux continue : une opération de ramassage des déchets a notamment le 12 août. Le 29 août, les activistes publient ce qui constituera leur dernier message pour la communauté rassemblée sur Facebook :

Campagne des jeunes pour arrêter l'exécution des jardins de Tanger

Dernier message

« Une campagne jeunesse pour arrêter l'exécution des jardins de Tanger a été lancée début 2019 suite à la clôture des jardins du quartier administratif et de la délégation historique. La campagne a peiné dès les premiers instants à travers sa jeunesse à mobiliser les habitants de la ville, sensibiliser et corriger les erreurs promues par la coalition du pouvoir et du capital sur la faisabilité et l'impact des garages souterrains.

La campagne a fonctionné à plusieurs niveaux, puisqu'elle a écrit aux autorités et aux différents ministères concernés, ainsi qu'aux partis et instances les appelant à assumer leur responsabilité historique, et s'est efforcée de mettre en garde les autorités contre les dérives de l'entreprise notoire. Tous ces mouvements ont fait de la campagne l'objet de votre confiance, et selon votre bonne opinion, et vous l'avez exprimé par votre implication effective et votre présence permanente dans toutes les activités de la campagne, que ce soit dans les manifestations environnementales et culturelles, les soirées artistiques, ou les veillées. et sit-in, et n'oubliez pas que la campagne vous mobilise aussi et vous enrôle pour assister au jardin des délégués Suite à la prise d'assaut du bulldozer de la société de gestion de jardin agréée et votre persévérance jusqu'à ce qu'il se retire finalement après l'épuisement que nous et cette société vous avons épuisé avec .

Tout cela n'aurait pas été possible sans notre solidarité, et notre force qui a vaincu l'alliance du pouvoir et du capital. Nous avons remporté une victoire partielle en arrêtant les travaux de l'entreprise et en retirant ses mécanismes du parc historique de la délégation.

Aujourd'hui, une campagne de jeunesse pour arrêter l'exécution des jardins de Tanger a le regret de vous informer, ainsi que toute la population de la ville, que ce que vous lisez est son dernier message, mais rappelez-vous toujours que nous sommes comme des phénix, nous ne mourons pas tant que nous ne sommes pas ressuscités. »

Tanger le : 29 août 2019

C- Troisième phase : la création du Mouvement des Jeunes Verts

De la campagne naît le mouvement

Le 31 août, La Campagne des Jeunes contre l'exécution des Jardins de Tanger devient Le Mouvement des Jeunes Verts. Une déclaration fondatrice du mouvement voit le jour sur Facebook pour répondre à l'ensemble des défis environnementaux posés à Tanger. Convaincus que la jeunesse est la meilleure arme pour faire face aux contraintes posées par la dégradation de l'environnement, le Mouvement des Jeunes Verts tient son assemblée générale et élit un bureau central. Le dessein est d'encadrer les jeunes pour leur permettre de jouer un plus grand rôle dans une société "qui encourage les esprits libres et créatifs car un changement efficace et positif ne peut coexister avec la peur"²⁰ en complétant : "L'environnement a besoin de jeunes qui enfantent l'humanité de consciences qui écoutent ses gémissements, de quelqu'un qui arrête son hémorragie [...], de quelqu'un qui fasse de la sauvegarde de la terre son souci quotidien." La publication est accompagnée d'une liste mentionnant la composition du bureau central.



Figuré 43 & 44 : Membres et logo du Mouvement des Jeunes Verts

²⁰ extrait de la publication sur Facebook

La fin de la lutte

Les activistes parlent d'une mobilisation de neuf mois car ils ont veillé au maintien des lieux jusqu'au mois de décembre 2019 malgré la promesse que les travaux ne reprendraient pas. Toutefois, ils continuaient de surveiller les Jardins « par méfiance » selon les propos d'une activiste. Le 28 décembre 2019 les délimitations métalliques et les engins sont retirés. Cette date marque la prise en compte de la demande de la part de la société civile de protéger les espaces verts et leur volonté de remettre le site en ordre et de le valoriser pour en faire un lieu d'intérêt pour la population locale et les visiteurs. Si les jardins de la Mendoubia n'ont pas été classés depuis, ils ont toutefois été nettoyés et le gazon a été replanté sur les zones détruites par les travaux.



Figuré 45 : Les jardins de la Mendoubia, pris en mai 2022

Une victoire partielle?

En questionnant les activistes sur la réussite de leurs actions, leurs propos évoquent une victoire relative. Certes, l'immense mobilisation, la réactivité des activistes et l'occupation des lieux ont permis la protection des jardins de la Mendoubia, mais le projet n'a pas été entièrement abandonné et va être réalisé sur un autre terrain par l'entreprise Riad. Surtout, et les activistes n'ont cessé de le mentionner, les sociétés immobilières reviennent constamment vérifier s'ils sont "toujours réveillés", un autre activiste rappelle qu'ils ne sont donc pas "sereins" et que "cette bataille ne va pas s'arrêter!"



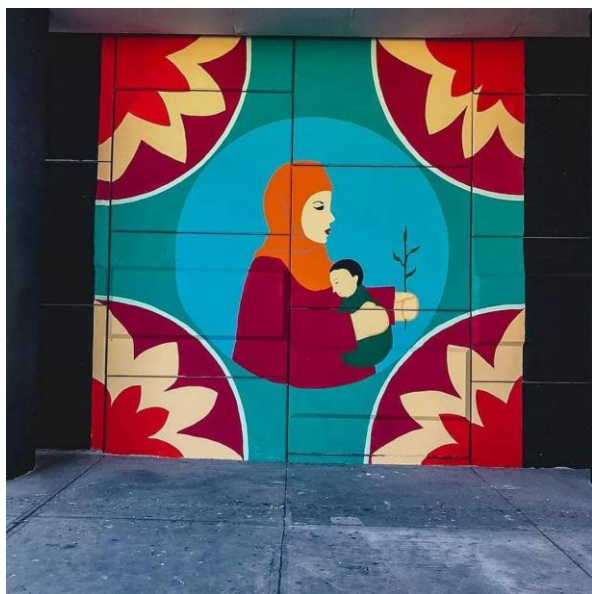
Figurés 46 & 47 : Photo des travaux pour la construction du parking souterrain en mai 2022



Figuré 48 : Emplacement actuel du parking souterrain

Et depuis, quels combats ?

Depuis la création du Mouvement des Jeunes Verts, qui compte aujourd'hui plus de 240 membres, les jeunes activistes ont réussi à s'implanter localement et à faire parler de leur mobilisation à l'international. Un graffiti à Saltillo au Mexique a ainsi été réalisé par le collectif *Yo soy Zapalinamé*²¹ au Mexique, représentant la lutte pour la préservation des jardins de la Mendoubia. Un certain nombre d'actions ont été menées dans le but de défendre le territoire tangérois.



Figurés 49 & 50 :Graffiti représentant le Mouvement des Jeunes Verts

Le 16 juillet 2021 par exemple, une action en coopération avec ce même collectif mexicain a été menée pour réaménager, mettre en valeur et nettoyer le “seul cimetière d’animaux d’Afrique” selon les activistes.

²¹ mouvement citoyen mexicain associé à un collectif artistique indépendant qui lutte pour la préservation de la Sierra de Zapalinamé au Mexique.



Figuré 51 : Cimetière de chats et chiens à Tangerang réaménagé par le Mouvement des Jeunes Verts

Plus récemment, à l’occasion du commencement de travaux dans la forêt de Slaukia située à l’ouest de Tangerang, une visite d’urgence des membres du Mouvement des Jeunes Verts a permis le recueil de données et la clarification de la nature des projets. De même, des actions de ramassage de déchets sont réalisées dans la forêt de Rahra en juin 2022. En fin de compte, le Mouvement des Jeunes Verts semble se servir de son organisation et de son expérience passée pour agir rapidement. Un membre de l’OPEMH, me précise à ce sujet “maintenant on est forts, on sait comment faire, la société civile est déjà éduquée, déjà organisée, déjà vaccinée”

Partie II : De l'émergence des luttes

1. Du projet naît la lutte : des projets d'aménagement à fort potentiel conflictuel.

Dans *Géopolitique locale: Territoires, acteurs, conflits*, (Subra, 2016), l'auteur met en avant l'équation "*Conflit = Projet + Territoire*" pour expliquer le conflit par la « rencontre entre un projet et un territoire. » Lorsqu'il y a une incompatibilité entre les caractéristiques de l'un et de l'autre, des conflits d'aménagement sont susceptibles d'émerger. Il introduit aussi la notion de *potentiel conflictuel* (que l'on peut appliquer aussi bien au projet qu'au territoire) pour évaluer la probabilité qu'une lutte locale émerge. Ainsi, s'il va de soi que l'implantation d'une prison a plus de chances de créer un conflit que l'implantation d'une crèche, d'autres facteurs attenants au projet demeurent sont propices au déclenchement de l'activisme.

A travers l'étude approfondie de nos deux projets d'études, nous allons chercher à comprendre les facteurs relatifs à la nature des projets, et les facteurs relatifs à la manière dont ils sont mis en place pour comprendre les causes politiques à l'origine de l'émergence des luttes.

Un contexte marqué par des conflits d'aménagement en augmentation

Ces dernières décennies, les projets d'aménagement essuient de plus en plus critiques, c'est du moins ce dont témoigne le Forum Social Mondial de Tunis de 2013²² au cours duquel les participants ont défini une nouvelle catégorie de projets : les GPII (Grands Projets Inutiles et Imposés). Ces derniers désignent des projets destructeurs sur le plan écologique, socio-économique et humain qui n'intègrent jamais la participation effective de la population à la prise de décisions et qui s'inscrivent dans une logique de concurrence exacerbée entre les territoires. (Charte de Tunis, 2013) Cette définition nous invite à interroger les projets à l'origine de nos deux luttes écologistes locales pour essayer de comprendre leur rôle dans la naissance de l'activisme. Quels éléments, relatifs à nos deux

²² Le Forum Social Mondial réunit des organisations du monde entier à la cause altermondialiste. Il se présente comme une alternative au Forum économique mondial de Davos

projets sont mis en cause par les activistes ? Quels autres éléments, relatifs à leur mise en place, contribuent à accentuer la colère des sociétés civiles ?

A - La nature des projets en cause

Des aménagements qui prônent l'urbanisation et l'artificialisation des sols

Concernant la lutte contre la LEO à Avignon, la nature-même du projet pose question. Un entretien réalisé avec un activiste nous permet de comprendre cette désapprobation : “c’est juste une route en plus [...] c’est ça plus ça plus ça, et dans 100 ans, si tu pousses le trait de manière caricaturale tu te retrouves avec une ville comme Paris, c’est la direction en tout cas” puis complète “l’idée c’est que, si tu construis une route qui coupe la Ceinture Verte, derrière c’est la porte ouverte à développer et à artificialiser la Ceinture Verte” Par ces mots, on comprend la volonté des militants de lutter contre l’artificialisation des sols et l’urbanisation extensive. Une comparaison avec d’autres contournements routiers, comme le Grand Contournement Ouest (GCO)²³ de Strasbourg sert d’exemple aux activistes : « ils disent que ça va “désengorger” mais si tu regardes les cartes de trafic [à Strasbourg], ça reste orange voire rouge sur l’ancienne autoroute». En effet, comme pour le GCO, une des portions de la LEO sera privée et accessible par péage seulement. Le projet de LEO laisse donc imaginer un faible report des flux de la rocade Charles de Gaulle vers la LEO contrairement à ce qui est annoncé par les élus.²⁴ Cette vision passéiste est en quelque sorte perçue comme « le reliquat d’un siècle où il fallait bétonner pour laisser une trace de son mandat. » (Cholez, 2021)

Concernant à présent la lutte tangeroise, la nature du projet pose aussi problème du fait de l’artificialisation des sols. D’autres jardins tangerois sont en effet devenus des parkings par l’action de la société Somagec, ce qui n’a pas manqué de susciter l’ire des militants “La Place des Nations a servi d’exemple, ça a été réaménagé aussi pour un parking et ça a été une catastrophe.” Si les membres de la société civile reconnaissent aisément le besoin de doter Tanger en infrastructures, ils remettent en cause les zones d’implantation choisies par les aménageurs : “tu ne peux pas arrêter

²³ le GCO est une autoroute payante de 24 km permettant de contourner l’ouest de Strasbourg

²⁴ La LEO est présentée par les élus comme un aménagement visant à délester la rocade Charles de Gaulle.

l'urbanisation mais tu peux protéger des sites qui sont vraiment d'intérêt biologique, écologique" confie un jour une professeur de l'Association des Enseignants des Sciences et Vie de la Terre, en complétant "On n'est pas les ennemis, ça dépend de la politique [qui est menée mais] parfois on est en conflit [avec les autorités]" A comparer les deux propos, la société civile tangéroise semble plus encline à reconnaître l'intérêt de certains projets d'aménagement que la société civile avignonnaise. Il faut dire que le nord du Maroc, longtemps marginalisé, accuse d'un retard en matière d'infrastructures (Pateau, 2014) peu à peu pallié par d'importants projets de développements comme le complexe portuaire Tanger Med. Les aménagements, perçus comme des opportunités de développement, sont donc généralement mieux perçus qu'ils ne peuvent l'être outre-Méditerranée, bien que la société civile ait conscience de l'incidence de ces aménagements sur l'environnement.

Des aménagements de grande envergure

Dans un second temps, les aménagements semblent surprendre par leur envergure. L'étude Les David s'organisent contre Goliath (GDRV, 2021) le précise, 23% des collectifs étudiés se soulèveraient pour des projets dont l'impact dépasse 100 Ha. Le "choc de la démesure" explique donc dans certains cas l'apparition de luttes écologistes locales. Si le parking prévu sur les Jardins de la Mendoubia ne devait pas occuper plus de 2 ha sur les 9,13 ha composés par les jardins, l'intervention des engins implique une destruction de l'environnement (manoeuvre, rupture de la continuité écologique etc.) attendant et donc de l'entièreté des jardins.

Quant à la Liaison Est-Ouest, les impacts sur le territoire semblent bien plus considérables. Le contournement occuperait environ 15 km, permettant le passage en double-sens, ce qui implique une route large à deux fois deux voies impliquant par ailleurs deux ouvrages de franchissement de la Durance d'une part, un ouvrage de franchissement du Rhône d'autre part et sept échangeurs.



Figuré 52 : Pont de Rognonas qui permet l'accès à la gare TGV

Des aménagements portés par des logiques économiques et concurrentielles

Qu'ils soient publics (Etat et collectivités territoriales) ou privés (société d'aménagement), les projets d'aménagement s'inscrivent dans des logiques économiques de croissance et d'attractivité aujourd'hui tombées en disgrâce.

Comme en témoigne un article du 15 mars 2021 publié par les Echos du mardi (Hurlin, 2021), les acteurs politiques avignonnais mettent en avant l'opportunité économique que constitue la LEO. Le Sénateur du Vaucluse Jean-Baptiste Blanc y est notamment cité : «A terme, cette voie LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon irriguant les 3 départements concernés : Vaucluse, Gard et Bouches-du-Rhône. En termes de développement économique et de desserte des points névralgiques du Grand Avignon, la LEO est une exigence. Elle desservira la gare TGV, le technopôle agro-alimentaire d'Agroparc, le parc des expositions, l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'aéroport d'Avignon, le MIN (Marché d'intérêt national) de Châteaurenard, la zone multimodale de Courtine et le carrefour giratoire des Angles. » De même pour Bernard Vergier, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse qui

estime que la LEO peut “inscrire le bassin d’emplois d’Avignon dans le réseau des grandes métropoles.”



Figuré 53 : Affiche accompagnant l’article publié par les Echos du mardi

A ce sujet, les activistes disent avoir rencontré l’ancienne députée française Souad Zitouni, en faveur de la LEO, qui leur a rétorqué “Est-ce qu’on peut se passer de 150 millions? [...] c’est une opportunité de développement” Ironiquement, un activiste réagit à ces propos “Si c’est 150 millions pour tout détruire, ça ne nous intéresse pas [...] [ils sont] dans le mythe de la voiture, le mythe de l’investissement, le mythe de la croissance économique qui va apporter le salut écologique.” Cette “idéologie du développement économique” montre le faible intérêt accordé à l’écologie selon les activistes avignonnais qui pointent par ailleurs l’incohérence du gouvernement Castex en rappelant la loi Climat et Résilience qui fixe l’objectif du Zéro Artificialisation Nette des sols en 2050.²⁵

Dounia Z. Mseffer, journaliste marocaine d’investigation à l’origine du livre Maroc : Justice Climatique, Urgences Sociales est allée à la rencontre de la société civile marocaine en lutte. Elle explique à ce sujet dans un article les limites de ce développement économique et ces logiques concurrentielles : “Nous insistons surtout sur la nécessité de revoir le modèle productiviste et de penser à un développement économique qui soit profitable à tous les citoyens et qui inclut une justice sociale et climatique.” (Mseffer, 2022) La société immobilière Somagec, qui a hérité de la gestion

²⁵ <https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols> Cette loi a été promulguée le 22 août 2021

déléguée des parkings souterrains par la mairie ne s'inscrit pas dans cette démarche et suscite la méfiance des activistes : "le problème c'est l'immobilier, on a l'impression qu'il ne veut pas garder un espace vert, il veut tout raser et ne fait pas avec l'existant"

A la lumière de l'ouvrage Géopolitique locale: Territoires, acteurs, conflits, (Subra, 2016), on comprend qu'il s'agit là d'une des spécificités du conflit d'aménagement : "les partisans du projet chercheront à convaincre que celui-ci est porteur d'importantes retombées économiques (amélioration de la desserte du territoire et de sa connexion au reste du pays ou de l'Europe, fin de l'enclavement, création d'emplois lors du chantier et, plus durablement, après la mise en service, renforcement de l'attractivité des villes desservies) et que son impact environnemental est finalement relativement limité"

B- Une mise en place des projets en cause

Il n'y a pas que la nature des projets que la société civile française et marocaine conteste, il y a aussi la manière dont ces projets sont mis en place. Entre verticalité, manque de transparence et stratégies d'évitement, la problématique installation des projets donne aux activistes des arguments supplémentaires qui justifient leur entrée en lutte; voyons lesquels.

Verticalité et déni de démocratie

"La ville est perçue comme un objet susceptible d'être amélioré, modifié, contrôlé et maîtrisé [...]" (Osmont, 1995.) C'est ce que nous observons dans le cadre de nos deux projets d'aménagement. En effet, plutôt que de laisser les riverains choisir localement et démocratiquement la nature des futurs aménagements sur les espaces dans lesquels ils vivent, les élus sont régulièrement mis en cause pour la verticalité des projets et un certain "déni de démocratie" évoqué par la juriste de l'environnement Chloé Gerbier dans l'émission *La Voix des Trois Rives* (Gonzalez, El Asri, 2022) A ce sujet, un des activistes interrogé dans le cadre de la lutte contre la LEO précise "il y a un gros problème de démocratie [...] il y a un pouvoir et c'est très difficile d'exercer le contre-pouvoir [...] c'est très difficile de faire entendre sa voix"

Ce déni de démocratie est dénoncé au Maroc aussi. Dounia Z. Mseffer en parle lors dans la même émission : "Surtout, ce qu'on déplore, c'est que tous les projets de développement territoriaux sont

pensés au niveau central, puis ensuite déclinés dans les régions mais sans qu'ils soient pensés avec les citoyens ou la société civile locale.” (ibid.) A ce sujet, une enseignante de l'AESVT²⁶ précise : “la société civile elle est écoutée” mais “ça ne veut pas dire qu'ils vont faire ce qu'ils nous demandent après” Si le problème démocratique est soulevé avec moins de véhémence par les activistes marocains que par les activistes français, la verticalité des projets reste une problématique commune aux deux pays.

Stratégies d'évitement : opacité, manipulation et greenwashing

Une fois que le projet est émis, il y a ensuite les stratégies pour empêcher la société civile de se renseigner sur le projet d'une part (manque de transparence sur les différents projets) mais aussi des stratégies de manipulation de la population locale (greenwashing, mesures compensatoires) pour forcer la mise en place du projet.

Dans la ville du détroit, les activistes ont à plusieurs reprises souligné l'illégalité du projet, dénonçant l'absence de panneau de signalisation sur les lieux du projet, mais aussi l'impossibilité d'obtenir le nom de la société émettrice, les plans ou encore les raisons qui ont contribué à choisir cette zone d'implantation malgré plusieurs tentatives de leur part et des lettres à la Commune notamment. Ce manque de transparence suspect a suscité une méfiance constante tout au long de la lutte et a sans aucun doute été un facteur de mobilisation supplémentaire.

Dans la cité des papes, ces mêmes logiques insidieuses ont été observées. Un flyer présentant la LEO comme un “projet exemplaire en terme d'environnement » a ainsi été distribué par les pouvoirs publics alors même que l'AE et le CNPN ont alerté sur l'impact environnemental de ce projet. Par ailleurs, la mise en place de mesures compensatoires incohérentes est perçue comme une manipulation apparente de la population locale. Concernant la Liaison Est-Ouest, les bénéficiaires des mesures compensatoires sont le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse Vallée de la Durance et le Parc du Luberon, ce qui est vivement critiqué par les activistes en lutte contre la LEO. En effet, le site concerné par ces mesures (située sur la commune de Buoux) est localisé à plus de 50 kilomètres d'Avignon et les actions prévues comme “restaurer haies et murs en pierres sèches” ou encore “aménager le bâti en faveur des chiroptères” (site du Parc du Luberon) restent insignifiantes en comparaison avec les dégâts causés par la LEO, d'autant qu'une actrice politique

²⁶ L'Association des Enseignants des Sciences et Vie de la Terre

locale interrogée sur ces mesures a précisé lors d'un entretien "Les mesures compensatoires dans l'histoire du château de Buoux c'est l'équivalent du millième de nos problèmes." Surtout, les activistes soulèvent un autre problème fondamental "à chaque fois l'idée c'est de compenser mais pas d'éviter le truc quoi." en évoquant le principe ERC (Eviter Réduire Compenser). Au lieu d'éviter un projet destructeur de l'environnement ou de réduire son incidence sur l'environnement immédiat, on préfère mettre en place des mesures compensatoires et conserver le projet tel quel. Ainsi ne peut-on considérer les mesures compensatoires une "une manière de faire passer en force un projet" ou un "permis de détruire"



Figuré 54 : La LEO présentée comme « un projet exemplaire en terme d'environnement »

Processus de concertation : feindre la démocratie

Par ailleurs, les processus de concertation sont vivement critiqués et ne répondent pas au désir de consultation de la société civile. Une activiste en lutte contre la LEO évoque ainsi une consultation électronique sans commissaire enquêteur mise en place après la reprise du projet annoncée par le gouvernement Castex en 2021, ce qui a été l'un des griefs retenus par les membres du collectif au moment de déposer un recours juridique. La société Nicaya Conseil mandatée par la DREAL pour la concertation et l'information propose "une étude d'impact qui a 20 ans et qui n'a pas été renouvelée" selon l'une des activistes. Autre accusation retenue par l'avocat, un mois de lecture est nécessaire pour consulter les documents mis à disposition dans le cadre d'une consultation électronique qui dure elle-même un mois : "on n'avait même pas le temps de prendre connaissance

de tous les documents que l'enquête était finie [...]” Une autre activiste précise : “ce flou et cette impossibilité de consulter, de s’informer, on la retrouve dans toutes les luttes locales.” En effet, la juriste de l’environnement Chloé Gerbier précise qu’il est courant que les collectifs se retrouvent face à des études d’impact de plusieurs milliers de pages (ibid.) En fin de compte, ces processus de concertation apparaissent comme une formalité. Selon un activiste “ils font semblant de prendre l’avis de quelques personnes pour montrer qu’ils ont écouté les gens” mais ajoute que le projet se fera coûte que coûte. Les activistes ont bien conscience de leur incapacité à influencer sur le cours des choses.

Cette incapacité à changer le cours des choses se retrouve aussi dans la lutte marocaine. Si les processus de concertation sont complètement absents, les activistes sont contraints de demander à rencontrer les différents acteurs politiques pour espérer faire entendre leur voix. Dès les premières mobilisations, ils tentent par écrit d’entrer en communication avec les différents établissements d’Etat (Commune, Province, Région, Ministère de la Culture et du Tourisme mais aussi parlementaires) en envoyant des lettres. Une autre manière de bénéficier d’une visibilité politique est de s’appuyer sur les partis politiques et les syndicats, en demandant par exemple aux parlementaires des partis du gouvernement (Parti Authenticité et Modernité) et des partis d’opposition (Parti Socialiste Unifié) de déposer des questions écrites pour faire entendre les revendications de la société civile au sein du Parlement marocain.

A partir de cette première sous-partie, nous pouvons tirer quelques enseignements, à commencer par le fait que les projets d’aménagement du territoire sont la plupart du temps rejetés par les populations locales en raison de leur nature, de leur taille mais aussi parce qu’ils s’inscrivent dans des logiques d’avidité et de productivisme. Toutefois, on ne saurait expliquer l’émergence de l’activisme par les seules caractéristiques intrinsèques aux projets. Nous l’avons vu, il est nécessaire de s’intéresser aussi à la délicate mise en place de ces projets d’aménagement pour comprendre la manière dont les populations locales sont trompées ou évitées (greenwashing, manipulation, opacité etc.) A partir de cette première sous-partie, nous avons imaginé un tableau récapitulatif pour évaluer le potentiel conflictuel de nos deux projets. C’est un outil à destination des élus et des décideurs qui peut être utilisé pour d’autres territoires. (cf. boîte à outils)

Comment évaluer le potentiel conflictuel d’un territoire?

	Caractéristiques d'un projet à potentiel conflictuel faible	Caractéristiques d'un projet à potentiel conflictuel élevé
Nature de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> -projet relatif à l'éducation (implantation d'une crèche ou d'une école) -projet à visée sociale (implantation d'une association) -projet relatif à la protection de l'environnement (maison de la nature, château de l'environnement etc.) -projet jugé nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> -projet polluant -projet jugé inutile -projet promouvant l'artificialisation et le bétonnage -projet lié au développement d'infrastructures et d'équipements de transport (aéroports/routes) -infrastructures industrielles (usines) -grandes infrastructures commerciales -infrastructures carcérales -infrastructures liées aux déchets
Taille de l'aménagement	-projet de taille réduite : maison, immeuble, lotissements. (de 0 à 50 ha)	-projet de taille importante/surface menacée importante (100 ha et plus)
Acteurs politiques à l'origine de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> -acteurs implantés localement. -proximité avec les habitants -lien direct avec les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> -acteurs privés (sociétés immobilières) -acteurs lointains (Etat, Régions) voire étrangers -acteurs déjà connus pour leurs aménagements passés -lien à l'institution dématérialisé -multiplicité d'acteurs en jeu
Logiques poursuivies	-projet qui promeut des logiques économiques: attractivité du territoire, connexion au reste du pays.	<ul style="list-style-type: none"> -projet qui promeut la justice sociale -projet qui prend en compte l'urgence climatique.
	-Co-construction du projet avec les habitants	-projet imposé (verticalité)

Stratégies de mise en place du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Dialogue constant avec la population locale -Transparence -Concertation faite en amont du projet 	<ul style="list-style-type: none"> -greenwashing évident -déni de démocratie -processus de concertation absent ou mal réalisé -manipulation et/ou clientélisme.
--	---	---

Pablo Gonzalez, 10/08/2022

Nous pouvons appliquer ce tableau à nos deux projets pour affiner notre analyse. Dans le cadre de la lutte tangéroise, ce n'est pas tant le projet qui pose problème : les personnes interrogées n'ont pas insisté sur l'inutilité du parking et le parking ne constitue pas un aménagement de taille importante. En revanche, les acteurs porteurs du projet (en l'occurrence une société immobilière) sont vivement critiqués, de même que les stratégies employées, fondées sur l'opacité et l'absence de dialogue. Quant au projet de la LEO, il semble cocher les cinq cases associées à un projet à fort potentiel conflictuel. La nature (infrastructure de transport) et la taille de l'aménagement (15 kilomètres de route) posent problème mais les logiques économiques promues et les stratégies mises en place aussi. En ce sens, le parking souterrain peut être considéré comme un projet à potentiel conflictuel moyen alors que la Liaison Est-Ouest est un projet à potentiel conflictuel très élevé.

Pour autant, la mobilisation tangéroise semble avoir été plus importante que la mobilisation avignonnaise. Cela signifie que le projet n'explique pas à lui seul le conflit, et qu'il est donc nécessaire de s'intéresser à d'autres facteurs pour expliquer ces conflits d'aménagement. Dans une seconde sous-partie, nous allons donc étudier les zones d'implantation de ces projets pour savoir s'il existe des facteurs territoriaux à l'origine de l'activisme.

2. Du territoire naît la lutte : les territoires méditerranéens propices à la naissance de l'activisme ?

Poursuivons la pensée de Philippe Subra dans l'ouvrage Géopolitique locale : Territoires, acteurs. Selon lui « des territoires de tout type et de toute échelle peuvent être le cadre d'un conflit d'aménagement. Mais tous ne le sont pas. Le même projet d'aménagement ou d'équipement produit des affrontements dans un territoire donné et ne débouche, ailleurs, sur aucun conflit ou seulement sur un conflit de faible intensité. » Par ces mots, le géographe français nous invite à nous intéresser à la deuxième partie de l'équation : *Conflit = Projet + Territoire*. Dans quelle mesure les facteurs territoriaux favorisent-ils l'émergence de luttes ? Quelles spécificités, relatives à nos deux territoires d'études, ont entraîné la mobilisation des sociétés civiles ? Tout au long de cette sous-partie, nous interrogerons le postulat suivant : les territoires méditerranéens, qui se caractérisent par leur richesse écologique et historique, sont-ils des terrains fertiles de l'activisme ?

A- Premier facteur de mobilisation : la valeur réelle des territoires

Valeur écologique

Les zones d'implantation des projets avignonnais et tangerois se caractérisent par leur intérêt écologique, floristique et faunistique.

Le biologiste marocain Ahmed Taheri, rencontré lors d'une mission à Tanger en mai a réalisé un Rapport écologique sur les jardins de la Mendoubia. Selon ce document, les Jardins de la Mendoubia dont la taille avoisine 10 hectares, abritent "1193 arbres appartenant au moins à 24 espèces différentes locales et exotiques." On compte parmi celles-ci des espèces typiques du bassin méditerranéen comme le *figus carica*, l'*eucalyptus globulus*, le pin pignon ou encore le caroubier, qui sont pour certains spécimens centenaires (*figus macrophylla*). Cette diversité végétale constitue un support pour d'autres espèces animales vivant et se reproduisant sur les lieux. On dénombre ainsi sur les seuls jardins de la Mendoubia 38 espèces différentes de fourmis et plusieurs espèces d'oiseaux qui dépendent de la végétation actuelle pour assurer leur reproduction.

La zone d'implantation de la Liaison Est-Ouest est aussi un espace d'intérêt écologique majeur comme en témoigne la présence du périmètre Natura 2000²⁷. Les récents avis formulés par l'Autorité Environnementale et le Conseil National de la Protection de la Nature indiquent par ailleurs l'existence de 80 espèces protégées sur le périmètre d'intervention parmi lesquelles on compte des amphibiens, des insectes, des oiseaux, des chauve-souris ou encore des poissons comme l'alose feinte, menacés par les deux ouvrages de franchissement de la Durance d'une part, et la construction du pont sur le Rhône de l'autre. Par ailleurs, la Ceinture Verte se caractérise par sa valeur agricole. C'est un secteur de maraîchage sur petites parcelles qui a de nombreuses fonctions écologiques (limitation des risques inondations notamment) et dont les haies accueillent de véritables réservoirs de biodiversité (France Nature Environnement). D'autres acteurs publics comme l'Office de Tourisme d'Avignon reconnaissent la "riche biodiversité agricole et naturelle" de la Ceinture Verte.

Dans le cas de la lutte française, l'intervention de l'AE et du CNPN contribuent au porter-à-connaissance de la richesse écologique de la région. Par conséquent, la valeur écologique du territoire est l'un des arguments les plus mis en avant par les activistes. Dans le cas de la lutte marocaine, la valeur écologique des jardins est pas un argument assez rapidement mis en avant. Si au début de la lutte, il s'agit plutôt de protéger l'espace vert pour ses aménités (par l'organisation de campagnes de nettoyage des déchets par exemple), l'intervention d'acteurs extérieurs comme l'OPEMH, qui publie un rapport scientifique sur la richesse écologique des lieux, ou de l'AESVT qui est l'Association des Enseignants des Sciences et Vie de la Terre, vient donner un fondement scientifique à la lutte. On peut donc considérer la valeur écologique des territoires comme un facteur de mobilisation.

Valeur historique

Les jardins de la Mendoubia constituent un lieu d'intérêt historique et mémoriel de grande importance. Si le Palais de la Mendoubia, situé sur les hauteurs des Jardins, a été le lieu de résidence du sultan auprès de la Commission internationale avant d'accueillir l'ambassade d'Allemagne puis le tribunal de Commerce en 1945, des canons du XVII^e et du XVIII^e siècle sont aussi présents sur

²⁷ Le réseau Natura 2000, implanté par l'Union Européenne rassemble des sites d'une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

les jardins, de même que de nombreuses sépultures rendant hommage aux martyrs du 30 mars 1952. Notons aussi que des sondages mis au jour en 1965 ont révélé la présence de sépultures romaines datant des I^{er} et II^{ème} siècles après Jésus-Christ. Les Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région (Ponisch et al., 1971) qui constituent un inventaire complet des découvertes de la ville, expliquent que les Jardins marquaient autrefois les “limites antiques de la cité et l’aboutissement d’une voie antique provenant de la campagne” et précisent la découverte d’une jarre ronde, de fragments d’os en sous-sol ainsi que de pièces de monnaie. Les Jardins de la Mendoubia constituent donc un lieu historique majeur de la ville de Tanger.

Dans le cadre de la lutte tangéroise, la valeur historique des territoires est un facteur de mobilisation indéniable mais il reste un facteur secondaire par rapport au facteur écologique ou religieux. En effet, si le Palais et les tombes constituent des éléments palpables connus de tous, l’intégralité des habitants de Tanger ne connaît pas nécessairement l’histoire et la symbolique véhiculées par ce patrimoine, de même pour les découvertes de Michel Ponisch sur la zone.

La lutte avignonnaise qui s’organise sur des espaces verts et agricoles, ne semble en revanche pas concernée par ce facteur historique, bien qu’un petit patrimoine provençal constitué de canaux existe sur la Ceinture Verte.

Valeur religieuse et spirituelle

La valeur religieuse et spirituelle des lieux peut aussi être un vecteur de mobilisation.

En effet, les tombes présentes sur les Jardins de la Mendoubia constituent un élément intouchable, protégé par le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques. Les lieux disposent d’une valeur spirituelle, religieuse et historique, rappelée par l’un des activistes : “c’est un point fort dans les pays musulmans de considérer la religion, c’est pas halal de toucher aux tombes.” Par ces mots, le militant insiste avant tout sur l’immorale intervention de la société immobilière sur les Jardins qui accueillent par ailleurs des tombes d’anciens juifs et chrétiens.

Au regard des entretiens menés, le facteur religieux constitue un vecteur de mobilisation très important, comme en témoignent ces propos rapportés déjà cités dans la Partie I : « Ils n’étaient pas avec nous pour des raisons écologiques, ils étaient là pour des raisons religieuses. » Cet élément laisse envisager une divergence entre les pays des rives nord de la Méditerranée dans lesquels la

religion occupe une place décroissante et les pays des rives sud de la Méditerranée, à majorité musulmane pratiquante.²⁸ La religion serait-elle un vecteur de mobilisation au Maroc sans l'être en France. Ces propos sont à nuancer. Certes, un projet d'aménagement portant atteinte à un symbole religieux ou à des tombes est plus enclin à provoquer une réaction de la population locale marocaine que de la population française, mais ces éléments patrimoniaux restent sensibles et délicats quel que soit le contexte géographique.

B- Deuxième facteur de mobilisation : la valeur attribuée aux territoires.

Comme l'ont décrit les précédents paragraphes, nos deux terrains d'études disposent d'une valeur écologique, historique et religieuse réelle qui ont contribué à la mobilisation des populations locales. Il ne faut toutefois pas négliger l'importance de la valeur attribuée aux territoires (paysagère, récréative, émotionnelle, qualitative) par les habitants. Si ces vecteurs de mobilisation relèvent de la subjectivité et du vécu certes, ils n'en demeurent pas moins des facteurs à fort potentiel conflictuel. (Subra, 2016)

Valeur récréative et qualitative

Nos deux territoires d'études sont considérés comme des lieux de vie, de promenades, de loisirs mais aussi d'activités scolaires et familiales. En tant qu'espaces verts, la Ceinture Verte et les Jardins de la Mendoubia rendent en effet des services culturels à leurs habitants, favorisant les loisirs, le lien social et la détente mais aussi le bien-être des populations locales (Gascon et al. 2015).

²⁸ D'après le Centre d'Observatoire de la Société, en France, la part de ceux qui indiquent n'appartenir à aucune religion a augmenté de 26 % à 58 % entre 1981 et 2018 alors que 99% de la population est marocaine selon le World Fact Book de la CIA.



Figuré 55 : La Ceinture Verte, Zone Agricole et de Loisirs

La présence d'arbres âgés dans les jardins de la Mendoubia et en Ceinture Verte assure par ailleurs des services de régulation de l'air et d'élimination de la pollution atmosphérique par la rétention des particules en suspension. (Gómez-Baggethun et al, 2013) Ces arguments liés à la qualité de l'air et à la santé des résidents joue un rôle d'autant plus grand que nos deux terrains d'études se situent à proximité ou à l'intérieur d'espaces urbains denses affectés par les îlots de chaleur et la pollution.

A plusieurs reprises, les activistes des deux luttes décrivent les zones menacées comme les « poumons verts » de leur ville, en insistant notamment sur les îlots de fraîcheur²⁹ qu'ils constituent en période de canicules. A l'occasion de la canicule du mois de juin 2022, une publication Facebook de la page de la Ceinture Verte vient rappeler la qualité des lieux et les services de régulation apportés par la végétation et les zones humides :

“Une vague de chaleur nous attend ces prochains jours, avec un pic jusqu'à 40°C

L'occasion de venir se rafraîchir, dans les zones humides de la Ceinture Verte d'Avignon, se reposer sous l'ombre des platanes centenaires et se prélasser le long de ses canaux.

²⁹ L'évapotranspiration des plantes et la présence d'ombre peuvent réduire jusqu'à 5°C la température locale d'un territoire (Gómez-Baggethun et al, 2013)

Pourtant ce fragile écosystème, véritable poumon vert pour les Avignonnais, est aujourd’hui directement menacé par la LEO, pseudo-rocade qui entraînera la destruction de la Ceinture Verte.”



Figuré 56 : Photo de la Ceinture Verte accompagnant la publication Facebook

Ainsi peut-on considérer la valeur récréative et qualitative de nos deux terrains d’études comme des vecteurs de mobilisation important des populations locales qui se soulèvent avant tout pour la défense de leur cadre de vie (cf. Partie III, le phénomène NIMBY)

Valeur émotionnelle

Enfin, à l’instar de ce que propose Kévin Vacher, il convient de ne pas négliger le facteur émotionnel dans l’émergence de conflits. L’émotion est selon lui “le premier facteur commun de mobilisation” (ibid.). Ces propos rejoignent les travaux de l’enseignante en géographie à l’Université Toulouse II Léa Sébastien qui considère la valeur émotionnelle des lieux comme un « vecteur de mobilisation collective » (Sébastien, 2016)

Nos deux terrains d’études sont en effet concernés par cette question de l’attachement émotionnel. Au même titre que la Ceinture Verte, les Jardins de la Mendoubia sont des lieux habités et pratiqués

qui sont hautement estimés par les activistes, comme en témoignent ces propos : “c’est comme chez nous, c’est les nôtres.” En Ceinture Verte, c’est la transmission des terres agricoles à travers les générations qui montre cet attachement aux terres et cette volonté de perpétuer les traditions familiales. Dans le cadre de nos deux luttes, nous pouvons donc considérer cette valeur émotionnelle comme un facteur de mobilisation fort.

D’autres valeurs non évoquées dans les entretiens avec les activistes peuvent entrer en jeu dans le cadre d’une mobilisation. C’est le cas des valeurs esthétiques, patrimoniales, sociales ou encore culturelles d’un lieu. Nous avons en ce sens imaginé la création d’un outil à destination des élus et des décideurs pour passer en revue les différents facteurs territoriaux à l’origine de luttes écologistes locales (cf. boîte à outils). Une fois encore, nous avons appliqué cet outil à nos deux terrains d’études pour affiner notre analyse.

Quel est le potentiel conflictuel de nos deux territoires ?

Utilisation :

A partir des questions formulées dans la colonne la plus à gauche je m’interroge sur la valeur de mon territoire. En fonction du niveau de correspondance entre la question posée et les caractéristiques, je formule une réponse comprise entre 0 et 1.

1 : oui, complètement. 0,75 : oui, plutôt. 0,5 : un peu. 0,25 : non pas vraiment. 0 non, pas du tout
J’additionne ensuite les différentes notes pour obtenir le total.

Questions à se poser	Caractéristiques territoriales	Territoire 1 :	Territoire 2 :
		Les Jardins de la Mendoubia	Ceinture Verte et Abords de Durance
Mon territoire a-t-il une valeur écologique ?	<ul style="list-style-type: none"> -Mesures de protection (Parc National, Parc Régional, aire protégée, réserve naturelle, zone Natura 2000, ZNIEFF, etc) -Présence d’espèces rares et/ou endémiques -Activités et événements organisés autour de sensibilisation à la faune et à la flore 	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>

Mon territoire a-t-il une valeur agricole ?	<ul style="list-style-type: none"> -Maraîchage/ Produits de qualité/Agriculture bio -Terrain reconnu pour sa fertilité -Terre d'un produit emblématique (cépage rare) -Présence d'une ferme ou d'une bergerie sur les lieux. -Territoire rural préservé de l'urbanisation 	<p>Non, pas du tout</p> <p>0/1</p>	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>
Mon territoire a-t-il une valeur historique ?	<ul style="list-style-type: none"> -Périmètre situé en centre-ville ancien -Territoire qui abrite ou a abrité des fouilles archéologiques -Territoire concerné par une classification/labellisation (par exemple UNESCO) -Territoire dont l'histoire a été sensible (lieu de résistance, lieu de déportation etc.) 	<p>Oui, plutôt</p> <p>0,75/1</p>	<p>Non, pas vraiment</p> <p>0,25/1</p>
Mon territoire a-t-il une valeur religieuse ?	<ul style="list-style-type: none"> -Présence d'un lieu de culte à proximité ou dans le périmètre du projet -Présence de sépultures sur la zone -Lieu considéré comme béni 	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>	<p>Non, pas du tout</p> <p>1/1</p>
Mon territoire est-il attribué à des valeurs récréatives ?	<ul style="list-style-type: none"> -Zone de promenade -Zone de sports et de loisirs -Zone de rencontres - Zone fréquentée pour des activités extra-scolaires/extra-professionnelles 	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>
Mon territoire est-il attribué à des valeurs qualitatives ?	<ul style="list-style-type: none"> -Espace vert et/ou îlot de fraîcheur -Territoire non pollué -Territoire accueillant des structures liées au bien-être 	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>
Mon territoire est-il attribué à des valeurs émotionnelles ?	<ul style="list-style-type: none"> -Territoire habité et pratiqué par de nombreux usagers -Territoire accueillant une succession de générations 	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>
Mon territoire a-t-il une valeur esthétique et paysagère ?	<ul style="list-style-type: none"> -Territoire déjà peint ou photographié -Territoire concerné par des publications régulières sur les réseaux sociaux. 	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>	<p>Oui, complètement</p> <p>1/1</p>
Mon territoire a-t-il une valeur sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> -Territoire mixte socialement -Territoire accueillant des personnes issues de 	<p>Oui, plutôt</p> <p>0,75/1</p>	<p>Non, pas vraiment</p>

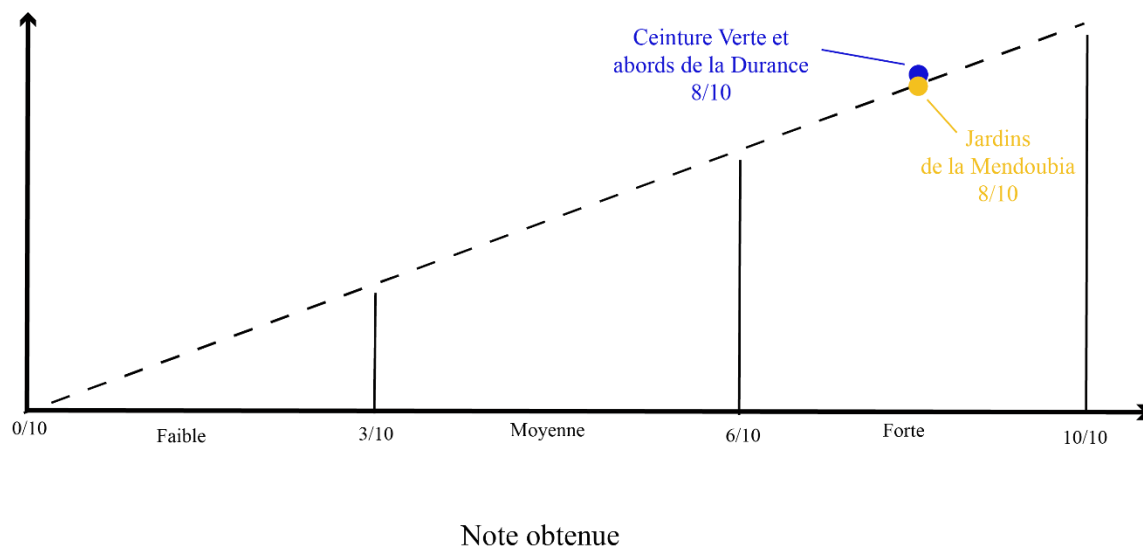
	l'immigration -Territoire accueillant des structures d'accueil (associations caritatives etc.)		0,25/1
Mon territoire a-t-il une valeur culturelle ?	-Territoire concerné par des événements festifs réguliers -Présence d'un tiers-lieu sur le territoire	Oui, un peu 0,5/1	Oui, un peu 0,5/1
Quelle note pour mon territoire ?		8/10	8/10

Lecture des résultats :

- de 0 à 3/10 : normalement, les caractéristiques de mon territoire ne devraient pas engendrer une lutte
- de 3 à 6/10 : les caractéristiques de mon territoire peuvent engendrer une lutte, il serait préférable de trouver un autre emplacement
- de 7 à 10/10 : le territoire est visiblement propice à l'émergence d'une lutte, il est très fortement recommandé de trouver un autre emplacement ou d'annuler le projet

Incidence des caractéristiques territoriales sur le risque de conflit d'aménagement.

Risque de conflit d'aménagement



Pablo Gonzalez, 10/08/2022

Ces premières analyses nous permettent de considérer nos deux terrains d'études comme des territoires favorables à l'émergence de luttes. Ils enregistrent en effet un certain nombre de caractéristiques (écologiques, historiques, religieuses, récréatives etc.) qui en font des territoires propices à l'émergence de luttes. Plus que le projet lui-même, le territoire d'implantation apparaît comme un facteur déterminant dans l'émergence d'une lutte. Il suffit pour cela d'imaginer le projet de Liaison Est-Ouest ou de parking souterrain dans une zone industrielle pour en être convaincu. Est-ce que la population locale se soulèverait de la même manière pour protester contre ces projets ? Au regard de notre étude, cela semble moins probable. En ce sens, peut-on considérer les territoires méditerranéens comme des terres propices à l'apparition de luttes ?

La Méditerranée : terre de luttes ?

La richesse écologique du bassin méditerranéen ne fait aucun doute. C'est une zone de rencontre entre le milieu maritime et continental qui se caractérise par des habitats, des espèces endémiques et des associations floristiques et faunistiques exceptionnelles qui en font un véritable hotspot de biodiversité (Cowling et al. 1996).

La richesse historique et patrimoniale du pourtour méditerranéen est elle aussi incontestable, comme en témoigne la surreprésentation de sites classés à l'UNESCO sur l'ensemble du bassin méditerranéen. En tant que point de départ de plusieurs grandes civilisations antiques, la Méditerranée recèle de ressources archéologiques qui peuvent favoriser l'apparition de luttes à l'échelle locale, c'est ce que révèle notamment l'exemple tangérois.



Figuré 57 : Capture d'écran de la carte interactive des sites classés par l'UNESCO sur le pourtour méditerranéen.

A lire ces premiers arguments, on pourrait croire que les territoires méditerranéens sont plus propices que les autres régions du monde à l'émergence de luttes ou encore que n'importe quel projet risque de déclencher une réaction vive. Toutefois, ces propos sont à nuancer. Si les territoires méditerranéens sont des territoires à fort potentiel conflictuel, ils ne sont pas les seuls à accueillir une richesse écologique et historique considérables. Les Alpes ou le bassin de l'Indus accusent une richesse écologique et historique considérable mais ne voient pas une vague de contestations environnementales pour autant. Ce postulat est mis en échec par la distinction entre la valeur réelle et la valeur perçue des territoires. Il ne suffit pas qu'un territoire soit riche pour qu'une lutte émerge, il faut que cette richesse soit reconnue et que la population locale en ait conscience pour se soulever. Qui plus est, la valeur des territoires tient parfois d'attributions très subjectives, liées à l'émotion ou à la symbolique d'un territoire, c'est notamment ce que nous avons vu dans les paragraphes consacrés à la valeur récréative, spirituelle et émotionnelle des lieux. Ainsi, certains territoires dépourvus de richesse écologique et historique suscitent des réactions vives car ils sont des lieux de vie auxquels les populations vouent un certain attachement. En quelques mots, si le pourtour méditerranéen est une région géographique à potentiel conflictuel fort, nous ne pouvons pas expliquer nos deux luttes par un quelconque déterminisme méditerranéen.

Partie III : S'organiser contre les projets : stratégies et modes d'action des sociétés civiles.

Nous avons vu les facteurs explicatifs des luttes et compris que les facteurs politiques et territoriaux tiennent en eux les origines de l'émergence des luttes. Intéressons-nous désormais aux luttes en tant que tel. Loin de l'image caricaturale des hippies et des zadistes, qui sont ces opposants ? Quelles revendications portent-ils ? Quel est leur rôle ? Comment s'organisent-ils et quelles sont leurs modalités d'actions ? Quelles stratégies opèrent-ils pour gagner ? Certaines sont-elles plus efficaces que d'autres ? La première sous-partie s'intéressera à la caractérisation des opposants alors que la deuxième sous-partie interrogera les actions menées. Dans une dernière sous-partie, nous verrons les limites de cette mobilisation.

1. Profil d'opposants

Habitants et usagers : premiers concernés, premiers mobilisés ?

A rebours des images véhiculées par les médias dominant, certains journalistes dressent un portrait tout en nuances des activistes. C'est le cas de la journaliste française Laury-Anne Cholez, rédactrice pour le journal Reporterre à l'initiative de la carte des luttes contre les grands projets inutiles.³⁰ (Carte des luttes) Interrogée sur le profil des activistes à l'occasion d'un entretien, la journaliste confie « c'est pas que des militants, [...] c'est souvent des habitants et habitantes qui ne sont pas forcément écolo, qui ne sont pas forcément très au courant des problématiques environnementales et qui un jour découvrent que la forêt dans laquelle ils vont ramasser les champignons avec leurs enfants tous les week-ends va être rasée pour construire un centre commercial. » Par ces mots, la journaliste insiste sur la normalité des activistes et leur caractère ordinaire. Elle ajoute : « ils réalisent qu'ils vont être dépossédés de leur territoire souvent sans qu'on leur demande leur avis, sans qu'ils soient consultés [...] pour un projet dont ils ne comprennent les implications environnementales que par la suite. » Ce phénomène ou syndrome NIMBY (Not In My Back

³⁰ Cette carte répertorie plus d'une centaine de conflits d'aménagement sur le territoire français.

Yard)³¹(Davis, 1998) a été observé par un certain nombre de chercheurs en géographie, qui le désignent comme l'opposition des résidents à l'implantation d'un projet d'aménagement sur leur territoire, non par une opposition de principe ou de nature environnementale mais par l'emplacement de ce projet qui leur porte atteinte (cadre de vie altéré par des nuisances notamment.) Toutefois, la distinction n'est pas si nette entre écologistes et *nimbistes* comme le rappelle Philippe Subra : une même personne peut être à la fois riveraine et écologiste dans la mesure où l'objectif recherché est le même (abandon du projet) et que par conséquent « ils ont intérêt tactiquement à joindre leurs efforts » (Subra, 2016)

Les deux terrains donnent raison aux propos du chercheur. Concernant la lutte tangéroise d'abord, une professeure de SVT engagée dans la Campagne des Jeunes contre la destruction des Jardins de la Mendoubia explique « Préserver la biodiversité c'est la première chose [mais] il faut ajouter aussi le fait que Tanger ce soit chez moi. » L'immense mobilisation autour des Jardins est d'abord le fait des riverains comme en témoignent ces propos tirés d'un entretien avec un activiste tangérois : « le groupe de personnes était constitué de militants politiques, associatifs et d'autres personnes qui n'avaient aucune appartenance : juste des jeunes qui ont beaucoup d'amour pour cette ville et pour la nature. »

Concernant la lutte avignonnaise à présent, ce sont également les riverains directement affectés par le projet de la LEO qui se sont mobilisés les premiers. Les agriculteurs, dont les terres étaient menacées par l'apparition du TGV en Méditerranée ont été les premiers à se constituer en association pour former L'Association de Sauvegarde de la Ceinture Verte d'Avignon (ASCVA). D'après les propos d'une activiste, ces riverains sont « les locaux qui ont un intérêt direct parce qu'ils habitent dans la zone. » Cette-même activiste ayant quitté les lieux pour s'installer dans une autre commune précise que son déménagement l'a « aidée à [se] préserver. » Ainsi peut-on considérer le phénomène Nimby comme un vecteur de mobilisation à l'échelle locale.

De la diversité sociologique des luttes

« *Ceux qui font la lutte, ce ne sont pas vraiment les hippies* »

Propos d'une activiste marocaine

³¹ Comprendre « Pas dans mon arrière-cour » ou « pas dans mon jardin »

Il ne s'agit pas seulement d'étudier les raisons qui poussent les activistes à entrer en lutte. Il convient aussi de s'intéresser aux personnes qui portent ces actions. Olivier Dubuquoy, lanceur d'alerte interrogé dans le cadre des Rencontres Méditerranéennes de la Chaire Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée (Dubuquoy, 2021) raconte toutefois la diversité des profils rencontrés « ce qui est extrêmement rassurant c'est qu'il n'y a pas de côté homogène d'un point de vue sociologique. » Prenant comme exemple la lutte de Plogoff³², Il précise que la mobilisation a rassemblé des « gens de droite très conservateurs » et des « réseaux anti-nucléaires très clairement à gauche », une diversité expliquée par Jacques Ion également : « les mouvements écologistes mettent en jeu de multiples cadres de référence qui précisément permettent à une grande diversité d'acteurs de pouvoir y trouver leur compte. » (Ion, 2017)

Dans le cadre de la lutte contre la LEO, on observe en effet différents cadres de référence comme le montrent les propos de cette activiste : « Tout est lié parce que la LEO cristallise toutes les thématiques : les transports, la consommation, la biodiversité, le dérèglement climatique » Le collectif PUMA rassemble ainsi des gens de différents horizons (des habitants de la Ceinture Verte, des Avignonnais qui n'ont pas un intérêt direct mais aussi des gens d'ailleurs « qui vivent de luttes et sont plus extrémistes ») ; un « mélange assez improbable » perçu comme un avantage par les activistes en lutte contre la LEO : « tout serait là pour nous diviser sur plein d'autres sujets mais là on est réunis sur cet objectif de la LEO [...] c'est toujours dans l'adversité que les gens se rassemblent et se regroupent. » Quant aux opinions politiques des activistes, elles divergent considérablement : « on va dire qu'on est plutôt d'extrême-gauche et qu'ils sont plutôt de l'autre côté » rappelle une activiste avec un brin d'ironie. Toutefois, l'opposition à la LEO ne fait pas consensus à gauche comme le rappelle le soutien des élus communistes d'Avignon à la construction de la LEO : « Eux sont convaincus que ce contournement routier profiterait aux populations pauvres et leur permettrait de se déplacer plus facilement. »

Dans la lutte pour la préservation des Jardins de la Mendoubia, la diversité sociologique a été mentionnée à plusieurs reprises également. Parmi les personnes mobilisées, on dénombre des paysagistes, des ingénieurs, des représentants de l'université et même des avocats. Au-delà de la diversité des professions qui représente toutefois une classe assez aisée, il ne faut pas nier la diversité sociale de cette lutte pour la préservation des Jardins de la Mendoubia. Une activiste rencontrée

³² Entre 1978 et 1981, une lutte locale s'est organisée contre un projet de centrale nucléaire à Plogoff dans le Finistère

précise que cette lutte a mobilisé des « citoyens normaux » en précisant « les mamans, les papas, les enfants qui passaient par là»

A la diversité des actions ?

La réflexion portée par les témoignages des paragraphes précédents nous interdit de dresser un portrait-type de l'activiste français ou de l'activiste marocain. Il apparaît donc clair que tout un chacun peut entrer en lutte, à condition qu'il/elle se sente personnellement ou collectivement concerné par un aménagement. Si les activistes sont tous différents, quels objectifs communs entretiennent-ils : informer, sensibiliser, dénoncer ? Comment les sociétés civiles, véritables porte-paroles des populations locales sont-elles devenues un moteur de la prise de conscience écologique ? Dans quelle mesure l'ambiance familiale et la convivialité qui caractérise ces luttes est-elle une force pour atteindre ce dessein ? Et quelles modalités de luttes sont privilégiées par les activistes des deux rives de la Méditerranée ?

2. Stratégies d'opposition

« La société civile n'est pas là pour dire non. [...] elle n'est pas toujours là pour contester [...] elle est là pour s'assurer du développement durable du pays et cela veut dire aussi supporter les bonnes idées, les bonnes pratiques et les bons projets »

Ahmed Taheri, membre de l'OPEMH

Dans Comment la non-violence protège l'Etat ? (Gelderloos, 2018) Peter Gelderloos insiste sur la nécessité d'employer une diversité des stratégies (*the diversity of tactics*) pour qu'un atteigne une victoire. La rigueur, la radicalité, l'inventivité, l'humour, la patience ou encore l'abnégation sont

sans doute des qualités indispensables pour emporter une lutte mais agir sur une multitude d'axes paraît tout aussi crucial pour espérer l'emporter. Nous étudierons dans cette sous-partie les moyens sur lesquels s'appuient les collectifs en lutte pour s'opposer aux projets d'aménagement.

La médiatisation

“je pense qu'en fait il faut dissocier la question de la victoire de la question de la médiatisation”

Laury-Anne Cholez, journaliste Reporterre

La médiatisation, qui apparaît comme un moyen de gagner en visibilité, constitue-t-elle un mode d'action efficace et indispensable ? Ce n'est pas l'avis de Laury-Anne Cholez, journaliste pour Reporterre sollicitée par un certain nombre de collectifs pour écrire à leur sujet. Si la médiatisation permet de rendre compte de phénomènes similaires entre les différents territoires (il se passe la même chose à côté de chez moi), elle insiste sur l'inefficacité de la seule et unique médiatisation : « les gens ont toujours l'impression qu'un article dans un journal ça va tout changer mais en fait c'est un peu un leurre, [...] faut tout faire : agir politiquement, médiatiquement, faire des pétitions etc. »

A l'époque de la ZAD à Avignon (2013), un certain nombre d'articles dans le Monde ont contribué à donner de la visibilité au conflit d'aménagement, participant à la mise en débat et à la politisation du conflit jusqu'alors peu abordé. Toutefois, la médiatisation n'a pas permis le gel ou l'abandon du projet à ce moment-là. Malgré tout, la médiatisation reste un mode d'action privilégié par les activistes avignonnais. A chaque fois que le collectif PUMA organise une action (comme l'occupation du rond-point de l'Amandier le 26 avril 2022), les activistes désignent collectivement lors de la réunion plénière la personne chargée de répondre aux questions posées par le journaliste. Cette préparation en amont témoigne de la volonté des activistes d'informer les auditeurs et de conserver une image médiatique correcte.

Concernant la lutte marocaine, la médiatisation a été une action-clé de la campagne menée par les activistes. Le passage à la télévision sur deux chaînes officielles (2M et Medi 1) mais aussi dans 13 journaux de presse électronique et 6 journaux de presse écrite a permis la prise ampleur du conflit et son rayonnement à l'échelle nationale, contribuant sans aucun doute à l'abandon du projet. Au même titre qu'à Avignon, la médiatisation fait partie des stratégies d'action privilégiées par les

activistes marocains. Dans le cadre de la lutte pour la préservation des Jardins de la Mendoubia, les activistes avouent avoir travaillé avec la chaîne locale Chouf TV pour mobiliser la population, indiquant par ailleurs que la presse alternative est très active.

En quelques mots, la médiatisation apparaît donc comme un vecteur de mobilisation et de visibilité, volontiers utilisé par les activistes pour faire le récit de leurs actions, mais elle ne permet pas à elle seule de faire abandonner un projet.

Occupation des lieux

« Il y avait des militants, des vieux qui restaient là-bas toute la journée »

Propos d'un activiste marocain

Si K. Marx considérait le fait d'occuper son lieu de travail comme une manière « d'exproprier l'expropriateur » (Balibar, 2018) les activistes voient l'occupation de leur territoire comme le moyen d'exproprier l'aménageur. L'occupation des lieux est en effet une manière pour les activistes de rappeler aux aménageurs leur légitimité à rester sur des espaces de fait publics. C'est par ailleurs un poste d'avant-garde qui permet d'être rapidement informé de l'avancée des projets et de montrer symboliquement son inflexibilité face aux aménageurs.

Dans le cadre de la lutte marocaine, l'occupation des lieux a sans doute été la stratégie la plus efficace. Elle a tout d'abord permis aux activistes de réagir très rapidement au commencement des travaux, ce qui a pu freiner l'action des pelleteuses présentes sur place. Surtout, cette occupation a contraint les maîtres d'ouvrage et les politiques à bâtir un dialogue réellement constructif avec les opposants.

Dans le cadre de la lutte française, si l'occupation des lieux est parfois perçue d'un mauvais œil, elle a été néanmoins l'une des stratégies d'opposition les plus emblématiques de la lutte contre la LEO. En effet, la Vis-la-Résistance, et le potager l'Horta ont été des lieux d'expérimentation concrète pour bâtir une organisation sociale différente, imaginer de nouveaux modes de vie fondés sur l'habitat participatif ou encore s'initier à de nouvelles pratiques agricoles. En bref, l'occupation

est un genre d'exposition sociale pour montrer qu'un autre système est possible, que ce qui relève de l'utopie peut prendre forme.

Actions de sensibilisation

Quelle est la part des actions de sensibilisation parmi toutes les actions menées par les deux collectifs en lutte ?

A Tanger, les membres du futur Mouvement des Jeunes Verts utilisent très volontiers cette stratégie qui semble fonctionner. Dès la première mobilisation, la sensibilisation tient une place conséquente. Le 10 mars 2019, les militants présentent ainsi sur place l'histoire des lieux pour sensibiliser la population locale sur l'importance des monuments historiques présents sur les Jardins, puis organisent une campagne de nettoyage des déchets. Par ailleurs, le 22 mai 2019, une autre campagne de sensibilisation amène les activistes dans les rues de la médina pour parler de la destruction des jardins aux habitants. Les événements sont à chaque fois l'occasion d'accueillir les enfants des uns et des autres pour leur transmettre des messages d'entraide et de protection de l'environnement. Les propos d'un activiste montrent l'intérêt de cette sensibilisation : « Les personnes qui habitaient les lieux ne savaient pas ce qu'on faisait sur les lieux mais quand ils ont commencé à écouter les informations : ils ont compris l'importance de la lutte et ils sont devenus des personnes qui occupaient les lieux et se sont mis à signer la pétition»

A Avignon, les actions de sensibilisation prennent une forme différente mais tout aussi intéressante. Si les classiques actions de sensibilisation sont aussi employées (et notamment sur la rocade Charles de Gaulle auprès des habitants concernés), les activistes avignonnais proposent aussi des projections cinématographiques et/ou relayent des conférences qui viennent appuyer leurs propos. Grâce à un partenariat avec le cinéma local Utopia, les activistes participent à la projection du film *Une fois que tu sais*³³ projeté le 20 janvier 2022 ; une occasion d'échanger avec les autres collectifs présents sur place (SOS Barthelasse ou ZAD Entraigues) mais aussi d'inviter les auditeurs à débattre et/ou à rejoindre leurs actions militantes. Aux ciné-débats s'ajoutent des conférences comme celle tenue

³³ Ce film d'Emmanuel Cappelin revient sur les limites de la croissance économique et incite à agir urgemment à l'échelle locale

par le Hollandais Stein Van Oosteren le 29 Avril 2022 pour promouvoir le développement du vélo dans les villes. Là encore la participation à l'événement permet aux activistes de développer leur réseau et de sensibiliser les participants à leur cause. C'est aussi le moyen d'inviter tout un chacun à se questionner sur le développement des mobilités douces sur son propre territoire. Par ailleurs, ces conférences et ces ciné-débats permettent aux collectifs de gagner en légitimité ; les invités sont des spécialistes des sujets dont ils parlent (sociologues, scientifiques), ce qui leur accorde une certaine autorité et qui rend leur argumentaire irréfutable. C'est enfin le moyen pour les activistes de se renseigner sur des sujets nouveaux et de gagner en compétence, pour être plus convaincants au moment de revendiquer leur opposition à la LEO.

Attaquer en justice

« Ce n'est pas la panacée le recours juridique »

Chloé Gerbier

Dans l'étude *Les David s'organisent contre Goliath* (GDRV, 2021), 77% des collectifs interrogés engagent des recours juridiques. Est-ce toutefois un moyen de lutte efficace pour obtenir l'abandon d'un projet d'aménagement ? La juriste de l'environnement Chloé Gerbier, interrogée lors d'une émission de radio (ibid.) met en avant l'efficacité de ce mode d'action qui « fait peur aux promoteurs [...] et peut d'ores et déjà retarder un projet ou le geler » tout en ne cachant pas les difficultés réelles de ce mode d'action « qui est payant et même assez cher », soulevant par ailleurs la difficulté de « trouver du support juridique pour les collectifs » face à des « études d'impact qui font des milliers de pages. » Malgré son scepticisme, la journaliste insiste sur la capacité des activistes à maîtriser ce mode d'action, ce qui témoigne d'une véritable détermination.

Dans la lutte tangéroise, le combat juridique existe sous la forme d'une pétition symbolique soumise à la mairie et ajoutée à l'ordre du jour du Conseil communal (Mahmoud, 2019) Les militants n'ont pas eu besoin d'attaquer en justice la société Somagec même si, au regard des manquements de cette dernière (aucun panneau d'information), l'aspect juridique aurait pu être employé.

En revanche, dans le cadre de la lutte avignonnaise, le volet juridique semble être l'un des modes d'action privilégiés des activistes, le premier recours juridique ayant été déposé par l'ASCVA contre le TGV en Méditerranée dans les années 1990. Puisque la lutte contre la LEO est ancienne, les

activistes ont pu collecter un certain nombre de griefs contre le projet : « on a des arguments solides pour aller au juridique contre le projet » explique une activiste qui nuance « comme on n'a pas les compétences pour aller en justice, ni les reins assez solides et qu'on a pas d'existence juridique, on s'est tournés vers des associations » comme la Confédération Paysanne du Vaucluse, Folle Avoine, FNE Vaucluse et FNE PACA. Après un travail mené avec une juriste de France Nature Environnement, ils ont pu choisir un avocat spécialisé dans le droit de l'environnement, qui a été financé par des enveloppes financières de chaque association et une cagnotte de crowdfunding sur le site Hello Asso. Cela dit, les activistes mettent l'accent sur la non-réponse apportée au différents recours, contre l'arrêté inter-préfectoral d'abord puis auprès du Ministère de la Transition Ecologique qui n'a pas répondu dans les temps. En septembre 2021, un recours contentieux déposé au tribunal administratif de Marseille a incité le Comité de Pilotage, sous l'égide de la Préfecture de PACA de se réunir avec les différents financeurs de la LEO (Région, Grand Avignon, Terre de Provence et les collectivités locales) qui ont acté la mise en place d'études complémentaires pour écarter tout risque juridique de façon à re-déposer un arrêté. Toutefois, les réunions d'information et de concertation ne répondent pas aux attentes des activistes qui les considèrent comme une « manière de faire passer le projet et d'éviter les risques juridiques » Quant à la consultation électronique lancée sans commissaire enquêteur en 2021, elle ne constitue pas une vraie enquête publique, ce qui est un grief supplémentaire pour les activistes en lutte contre la LEO. Si l'action juridique du collectif avignonnais ne permet pas l'abandon du projet, elle est un outil efficace pour retarder le projet et gagner du temps. En effet, une nouvelle enquête publique serait prévue en 2023, laissant imaginer un report des travaux.

Utilisation des réseaux sociaux

Quelques célèbres luttes du XX^e siècle ont marqué les esprits par leur vivacité. C'est le cas de la lutte du Larzac ou encore de la lutte de Plogoff, qui sont parvenues à l'abandon de projets d'aménagement d'envergure par la seule mobilisation des activistes sur place. Ces dernières décennies, la mobilisation sur la toile, permise par le développement d'internet, est venue compléter la mobilisation sur le terrain. Quels sont les intérêts des plateformes en ligne ? En s'affranchissant des contraintes géographiques et en permettant de nouvelles alliances, les réseaux sociaux constituent-ils un mode d'action efficace ? Permettent-ils aux collectifs de mieux s'organiser et de gagner en visibilité ?

D'après Philippe Subra, le développement d'internet permet une *démultiplication de l'audience*, ce qui favorise une "mutualisation des expériences et des arguments et un partage des études scientifiques" en plus d'une "coordination de certaines luttes multisites" (par exemple contre les contournements autoroutiers en France) (ibid.). Ce panel d'outils offert par internet permet d'après l'élu marseillais Cédric Jouve "une communication multi-canaux" et un affranchi[ssement] des contraintes géographiques" (El Asri, Gonzalez, 2022) qui ne fait malheureusement pas tout. Le politique rappelle que les réseaux sociaux viennent compléter la lutte sur le terrain mais qu'ils ne la remplacent pas pour autant, du fait de l'âge avancé de certains activistes qui n'utilisent pas ces réseaux sociaux.

A partir des années 2000, la société civile marocaine a commencé à utiliser les réseaux sociaux pour faire entendre ses revendications ; ce qui constitue une véritable force dans un pays marqué par une liberté d'expression réprimée. (Le Monde avec AFP, 2020). Dans le cadre de la lutte tangéroise par exemple, les réseaux sociaux ont joué un rôle considérable dans la mobilisation de la population locale. Par la création du groupe Facebook *Campagne des Jeunes contre l'exécution des Jardins de Tanger*, les activistes ont pu mobiliser les habitants de la médina et les syndicats puis obtenir des signatures de la pétition. Ensuite, les publications sur les réseaux sociaux ont permis la sensibilisation de la population locale à la destruction de l'espace public et la diffusion des différents événements ; l'occasion d'inviter plus de monde aux différentes mobilisations. Enfin, et cela semble être un autre avantage d'internet, les réseaux sociaux ont constitué des archives précieuses dans le cadre de cette étude puisqu'on y retrouve la chronologie des différents événements mais aussi des témoignages riches et des illustrations.

A Avignon, le collectif PUMA (Pour une Autre Mobilité à Avignon) est lui aussi très actif sur les réseaux sociaux, principalement sur Facebook et Twitter. Cette activisme numérique permet le partage des différents événements organisés par le collectif mais aussi d'informations scientifiques sur les effets du développement routier (trafic induit/ effet rebond). Par ailleurs, les réseaux sociaux ont permis la mise en lien avec d'autres collectifs en lutte contre des contournements routiers comme SOS Oulala,³⁴ ce qui a permis l'échange d'expériences mais aussi le partage d'outils techniques. Surtout, et cela constitue un élément propre à la lutte avignonnaise, la création de la page Youtube

³⁴ SOS Oulala est un collectif montpellierain en lutte contre un projet de construction d'un périphérique sur des zones naturelles du Nord de la ville.

WOCON a été imaginée pour dénoncer les politiques publiques mises en place sur le territoire d'Avignon. Ainsi retrouve-t-on des épisodes consacrés aux “ghettos de riches aux portes d'Avignon”. D'autres épisodes s'intéressent aux alternatives à la LEO en promouvant le développement d'alternatives à la LEO. Ces vidéos qui enregistrent plusieurs milliers de vues sont révélatrices de l'importance occupée par internet dans le développement des luttes écologistes locales.

Créer des alliances

Les sociétés civiles, souvent considérées comme des actrices impuissantes face aux acteurs institutionnels, cherchent à créer des alliances, tantôt avec des politiques, tantôt avec des associations, pour renverser l'actuel rapport de force apporter leur soutien à d'autres causes.

Dans la cité des papes, le collectif PUMA entretient des liens avec les membres de *Sauvons nos terres 84*, un collectif dont l'objectif est la préservation des espaces naturels et des terres agricoles ou avec le collectif *Ni béton ni maton* d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Les activistes en lutte contre la LEO se disent ainsi “solidaires d'autres luttes” dont ils reconnaissent les points communs. Cette mise en contact permet de “se tenir au courant des différentes avancées” et de “s'épauler” lors des mobilisations, c'est aussi le moyen d'imaginer des projets en commun. Après la rencontre avec le collectif SOS Oulala de Montpellier par exemple, l'idée de créer un manifeste contre les projets routiers et autoroutiers en France a émergé.

Cette solidarité *interluttes* a été observée par la journaliste marocaine Dounia Mseffer qui parle d'une véritable “convergence des forces vives associatives” (El Asri, Gonzalez, 2022) Dans le cadre de la lutte tangéroise, ce sont les alliances politiques qui ont été privilégiées, l'occasion de renverser le rapport de forces entre acteurs institutionnels et sociétés civiles. En effet, le soutien apporté par l'OPEMH à la lutte a permis l'implication de partis politiques nationaux et un véritable “engagement pluridisciplinaire” selon les activistes marocains qui considèrent que ces alliances ont poussé la société Somagec à reculer : “ça devenait plus gros qu'eux [...] ils allaient faire face à toute une ville.” Cette conglomération d'acteurs est crucial dans la victoire ou non des luttes comme le rappelle Kévin Vacher: “c'est une des conditions de la réussite [...] de pouvoir créer des alliances et d'arriver à mobiliser différentes expertises.” (ibid.) Les collectifs sont ainsi rendus plus forts par ces

nouveaux acteurs spécialisés dans d'autres champs d'études (urbanisme, ingénieurs etc.) Ainsi ne doit-on pas négliger l'importance du réseau associatif et politique des activistes qui sont des facteurs explicatifs de la victoire ou de la défaite des luttes.

La créativité pour dénoncer

Dans le cadre de nos deux terrains d'études, la créativité est un moyen utilisé par les activistes pour sensibiliser la population aux destructions engendrées par les projets contre lesquels ils s'opposent. Ces "artistes" soulignent tantôt la dureté des aménagements prévus, tantôt la beauté des espaces menacés.

L'artiste avignonnaise NatiNath a ainsi habillé dix-huit platanes d'un ruban bleu pour implorer les décideurs de ne pas tronçonner ces arbres anciens menacés par le tracé de la LEO. L'artiste plasticienne dit avoir choisi la couleur bleue pour symboliser l'espoir (Paupert, 2021). A plusieurs reprises, les activistes ont organisé des ateliers créatifs pour dénoncer les destructions engendrées par la LEO de manière originale voire ironique. La remise du goudron d'or (voir partie I, Récit de luttes) aux élus qui votent des subventions pour des projets destructeurs a par exemple été une action marquante des activistes en lutte contre la LEO. Ce genre d'actions, qui utilise la créativité et l'humour pour dénoncer, porte ses fruits car il permet d'interpeller élus, journalistes et population jusqu'à devenir un véritable sujet de conversation à l'échelle locale. En ce sens, la créativité peut être considérée comme un moyen d'action efficace dans le cadre des luttes écologistes locales.

Ces mêmes logiques ont été employées par les activistes en lutte contre la destruction des Jardins de la Mendoubia à Tanger. La construction d'une tombe en bois adressée à la Commune constitue le même genre d'actions symboliques que la remise du goudron d'or. Ici, les activistes cherchent à dénoncer l'absence de réponse de la part des élus politiques. D'autres actions moins importantes témoignent par ailleurs de l'usage de l'art comme stratégie d'action, à commencer par le dessin publié par l'artiste Sanaa Alami le 13 juin 2019, présentant les dégâts engendrés par la société Somagec sur les Jardins de la Mendoubia. Un graffiti réalisé à Saltillo au Mexique ou la mise en valeur de tombes d'animaux par la peinture en juillet 2021 démontrent l'importance de l'art dans la manière de communiquer des activistes. Il est en effet perçu comme un langage universel que les

activistes utilisent pour émouvoir et acquérir de nouvelles personnes à leur cause, d'autant que l'art a la capacité de s'inscrire durablement dans l'espace public.

Des événements festifs

Le lanceur d'alertes Olivier Dubuquoy considère la convivialité comme l'une des clés pour emporter une lutte. (Dubuquoy, 2021) Qu'en est-il de nos deux luttes ?

Les actions menées par les activistes en lutte contre la LEO se caractérisent en effet par leur grande convivialité. Un pique-nique a par exemple été organisé sur les bords de Durance en 2021 alors que la fête de la Durette a réuni pour la deuxième année consécutive les activistes avignonnais dans une ferme située en Ceinture Verte. Cet événement a été l'occasion de proposer des visites en vélo ou de faire participer les invités à des stands associatifs. Une tombola prévue pour l'occasion prévoit des lots pour faire découvrir la Ceinture Verte comme des nuits en chambres d'hôtes ou encore des sorties ornithologiques. Ces événements sont sans aucun doute le moyen pour les activistes de montrer leur sympathie et ainsi mettre en tort les stéréotypes qui leur sont associés.

Cette convivialité est aussi l'une des composantes de la lutte contre la destruction des Jardins de la Mendoubia. Les manifestations sur place sont toujours l'occasion de convier les enfants mais aussi de proposer des stands et des buvettes aux habitants curieux. A l'occasion du repas de rupture du jeûne, une chanson a été interprétée dans un décor bercé par le rythme des guitares et le mouvement des ballons. Ces moments conviviaux sont toujours l'occasion de faire connaître le combat et d'acquérir de nouvelles adhésions par le biais des multiples rencontres.

Proposer des alternatives

Une dernière stratégie employée par les activistes de nos deux luttes concerne la proposition d'alternatives aux différents projets. C'est en effet une manière pour eux de montrer qu'ils ne sont pas seulement de farouches opposants mais qu'ils réfléchissent activement à une manière de régler les problématiques des deux villes en question.

Concernant la lutte contre la Liaison Est-Ouest, le collectif a choisi l'acronyme PUMA (Pour une Autre Mobilité à Avignon) depuis 2021 pour montrer qu'ils ont aujourd'hui « des choses à

proposer » pour régler les problèmes de congestion d’Avignon. Parmi les alternatives imaginées, il y a l’amélioration de la jonction entre l’autoroute A7 et l’autoroute A9 ou encore la création d’un REV (Réseau Express Velo) à Avignon.



Figuré 58 : Le Réseaux Express Velo imaginé par le collectif PUMA

C’est aussi une manière de faire savoir aux Avignonnais que les acteurs publics n’ont pas les moyens financiers suffisants pour réaliser la LEO. «Ils n’ont le budget que pour faire une bretelle, si on balance ça dans la presse, ça peut pousser des gens à nous rejoindre » confie l’un des activistes en complétant : « le but c’est de parler le plus possible de cette alternative et d’amener les élus du Grand Avignon à vraiment l’envisager donc il faut qu’on en parle le plus possible » Cette stratégie semble véritablement fonctionner. En effet, depuis le début de l’année 2022, plusieurs articles dans la presse locale parlent de ces alternatives (Garcin, 2022). Certains donnent même la voix à des élus favorables à des alternatives à la LEO. C’est le cas d’Actu Vaucluse (Agence de presse APEI, 2022) qui publie les propos de l’ancien maire de Bollène Marc Serein ; lequel insiste sur les dépenses limitées allouées à la LEO et propose un tracé différent qui favorise les voies palières déjà existantes, qui puisse accueillir une piste cyclable et qui soit surtout totalement gratuit. Comme le montre cet article, les initiatives proposées par les activistes en lutte contre la LEO ont fait leur bout de chemin jusqu’à devenir aujourd’hui des propositions crédibles, prises en compte par les acteurs publics.

La proposition d’alternatives au projet est aussi un sujet récurrent dans le cadre de la lutte pour la préservation des Jardins de la Mendoubia. En effet, lorsque la lutte prend de l’ampleur à Tanger, le

wali décide de créer une commission en partenariat avec la société civile pour trouver un autre emplacement pour le parking souterrain (cf. Récit de luttes). L'alternative retenue par les deux parties permet au wali d'envisager la protection des Jardins de la Mendoubia pour construire le parking ailleurs. En ce sens nous pouvons considérer la proposition d'alternatives comme une stratégie de lutte efficace. Si ce mode d'action ne permet pas l'annulation d'un projet, il permet néanmoins de limiter les dégâts et de trouver des compromis.

Quid de la désobéissance civile ?

La non-violence est-elle la seule méthode acceptable de lutte face à la violence des projets d'aménagement ? Le philosophe libertaire américain Peter Gelderloos propose de discuter de cette condamnation arbitraire de la violence dans l'ouvrage Comment la non-violence protège l'Etat ? Il existerait une "violence institutionnalisée de l'ordre dominant » et une "violence de la résistance nécessairement vouée à rester illégale en face du droit positif."

Dans le cadre de nos deux luttes, la violence institutionnelle de l'ordre dominant est incarnée par les acteurs émetteurs de projet qui refusent de se plier aux exigences démocratiques et montrent une certaine répression. Cette figure a notamment été incarnée par le débarquement d'une centaine de représentants des forces de l'ordre pour expulser les activistes avignonnais en 2013. En face, ni la lutte marocaine ni la lutte avignonnaise n'enregistrent à leur actif des actions considérées comme violentes. Les activistes avignonnais ne considèrent pas la violence comme une stratégie de luttes envisageable, au même titre que les activistes tangérois. Ainsi, lorsque des incendies voient le jour en pleine période de mobilisation sur les Jardins de la Mendoubia, les activistes tangérois confient être allés éteindre les feux (déclenchés par une source inconnue), de peur d'être considérés comme les coupables d'actions désobéissantes. A Tanger non plus, l'action violente ne fait pas partie des stratégies employées par les activistes.

Finalement, les stratégies d'actions sont très nombreuses. L'organisation de la société civile et sa réaction rapide face à un projet d'aménagement semblent être indispensables pour espérer la mise en échec de ce dernier. Toutefois, l'analyse de nos deux luttes ne nous permet pas de hiérarchiser les stratégies et de considérer que certaines d'entre elles sont plus fructueuses que d'autres. Dans la lutte tangéroise, l'ancrage local, l'occupation des lieux et l'utilisation des réseaux sociaux ont sans

aucun doute favorisé l'abandon du projet mais ces mêmes stratégies employées à Avignon n'ont pas été suffisantes pour faire reculer les autorités. De ces analyses, nous pouvons donc tirer l'enseignement suivant : les conditions du succès résident dans la diversité des stratégies employées. Cela signifie qu'un collectif quel qu'il soit ne peut espérer ébranler un projet s'il ne compte que sur le volet médiatique ou juridique. S'il veut véritablement bouleverser le cours des choses, il sera contraint de multiplier les stratégies, de faire preuve de créativité et d'ingéniosité mais surtout d'une certaine persévérance.

Le tableau ci-dessous, qui peut être à destination d'activistes engagés dans d'autres luttes, permet de revenir sur les stratégies d'actions utilisées dans nos deux luttes.

Quelles tactiques pour l'emporter ?

A destination des activistes

Tactiques	Lutte n°1 : Tanger	Lutte n°2 : Avignon
Médiatisation	Oui	Oui
Occupation des lieux	Oui, totale	Oui, partielle
Sensibilisation	Oui	Oui
Attaque en justice	Pas vraiment	Oui
Utilisation des réseaux sociaux	Oui	Oui
Alliances	Oui	Oui
Créativité	Oui	Oui
Evénements festifs	Oui	Oui
Proposition d'alternatives	Oui	Oui
Désobéissance et violence	Non	Non

3. Limites de l'action citoyenne

Temps contraint consacré aux luttes

“Si les professions libérales et les femmes au foyer ne se soulèvent pas contre les injustices envers la Terre, qui va le faire ?”

Propos d’une activiste marocaine

Tout d’abord, les activistes ne peuvent pas se vouer à plein temps aux luttes dans la mesure où ils consacrent déjà plus d’une trentaine d’heures par semaine à leurs vies professionnelles et familiales. Cela implique donc des niveaux d’engagement différents au sein des collectifs en lutte, permettant par exemple aux personnes retraitées et/ou sans activité professionnelle, de s’investir davantage que les autres. Une activiste marocaine interrogée sur le sujet explique le problème engendré par ce temps de luttes contraint : “Si les professions libérales et les femmes au foyer ne se soulèvent pas contre les injustices envers la Terre, qui va le faire ? Les autres n’ont pas le temps”, elle raconte ensuite leur rôle de porte-parole des travailleurs à qui l’on ne laisse pas la possibilité de s’exprimer, ni de pouvoir sortir de “l’engrenage du travail.” Les activistes avignonnais sont aussi concernés par ce temps d’action contraint, comme en témoignent les paroles rapportées de cette activiste : “Quand tu bosses, que tu dois gérer les tensions et la lutte, c’est pas évident”

Des luttes locales aux luttes nationales ?

Selon le journaliste Hicham Houdaifa, l’impuissance de la société civile marocaine tient du “rôle de pompier” qui leur a été assigné. (ibid) Plutôt que de prendre part à la conception des projets d’aménagement du territoire et co-construire le développement du territoire marocain avec les pouvoirs publics, la société civile reste un mouvement citoyen cantonné à l’échelle locale. Sa capacité à agir et à faire entendre des revendications à l’échelle locale ne fait pas de doute, comme le montrent les différents auteurs de l’ouvrage Maroc : Justice Climatique, Urgences Sociales. Toutefois, malgré ce développement significatif, la société civile marocaine ne parvient pas à constituer un réseau national de coordination des luttes. Cette difficulté à s’affirmer comme un acteur politique national a été soulignée par Chloé Gerbier à propos des luttes en France : “il y a une force immense qu’on peut déployer et en même temps [...] une fois qu’on est là, sur le terrain, sur un lieu donné on se sent tellement seuls, on se sent réellement David contre Goliath.”

En France, à l’instar de ce que proposent l’association Terres de Luttés ou le mouvement Relais Jeunes, on peut imaginer le développement d’un mouvement national voire international de coordination des luttés locales. En ce sens, Terres de Luttés est une association française qui apporte un soutien à tous les collectifs en lutte contre des grands projets d’aménagement contestés alors que le mouvement Relais Jeunes est lancé en 2022 avec l’objectif de traverser la France à pied et à vélo avec des milliers de jeunes dans le but de rencontrer les personnes engagées localement pour la démocratie, la justice sociale et l’environnement.

Ces mouvements nationaux qui font entendre la voix des sociétés civiles pourraient être aussi imaginés au Maroc. L’Empire chérifien déjà secoué par les printemps arabes dans les années 2010, a montré la vigueur de son peuple et sa capacité à revendiquer plus de démocratie et de justice sociale. Le réchauffement climatique est venu creuser ces inégalités et a confronté les marocains à de nouvelles problématiques comme les épisodes de sécheresse ou encore la perte de rentabilité des terres agricoles. Dans ce contexte, peut-on s’autoriser à imaginer une des nouveaux printemps arabes ? Peut-on envisager l’avènement de printemps arabes écologistes portés par la jeunesse marocaine? Cette piste semble envisageable à condition de pouvoir trouver des informations chiffrées sur lesquelles appuyer ses propos. Dounia Mseffer, rencontrée lors d’un débat d’idées à Tétouan (Mseffer, Houdaïfa, 2022), souligne les difficultés rencontrées par la société civile et les journalistes pour trouver des informations dans le domaine environnemental, ce qui constitue, selon elle, la plus grande des difficultés aujourd’hui.

Résumé des deux mobilisations

	TANGER	AVIGNON
Facteurs de mobilisation liés au projet		
Nature du projet	Parking souterrain	Contournement routier
Taille du projet	Artificialisation de 5 à 10 ha	Artificialisation de 30 à 50 ha
Acteurs	Société immobilière privée SOMAGEC	Acteurs publics multiples (principalement Etat, Conseil Régional PACA et Conseil Départemental Vaucluse)

Logiques promues	Attractivité, connexion au reste du territoire	Développement de l'automobile
Stratégies de mise en œuvre	Projet imposé, opacité, concertation absente, déni de démocratie	Projet imposé, greenwashing, concertation bâclée.
Facteurs de mobilisation liés au territoire		
Valeur écologique	Reconnue (rapport écologique de l'OPEMH)	Reconnue (zone Natura 2000 + avis défavorables émis par l'AE et le CNPN)
Valeur agricole	Absente	Oui (maraîchage et agriculture conventionnelle)
Valeur historique	Reconnue	Quasi-absente (petit patrimoine)
Valeur religieuse	Reconnue	Absente
Valeur récréative	Reconnue : lieu de rencontre et de lien social	Reconnue : lieu de promenade et de loisirs
Valeur qualitative	Reconnue : îlot de fraîcheur	Reconnue : poumon vert de la ville
Valeur esthétique et/ou paysagère	Reconnue	Reconnue
Valeur sociale	Pas vraiment	Pas vraiment
Valeur culturelle	Pas vraiment	Pas vraiment
Valeur émotionnelle	Reconnue (sentiment d'appartenance)	Reconnue (sentiment d'appartenance)
Stratégies et modes d'action		
Médiatisation	Oui, très forte	Oui
Occupation des lieux	Oui, constante	Oui, en 2013
Attaque en justice	Non, seulement pétition symbolique	Oui, dépôt de recours
Utilisation des réseaux sociaux	Oui, utilisation massive	Oui (Twitter, Facebook, site du collectif)

Organisation d'événements festifs	Oui, célébrations et événements sur les lieux	Oui (exemple :Fête de la Durette)
Alliances	Oui, alliance avec des politiques et des associations	Oui, alliance avec des associations implantées localement et contact avec d'autres luttes
Créativité	Oui, dessins caricaturaux, tombe en bois	Oui, nœuds bleus, goudron d'or
Proposer des alternatives	Oui, sous demande du wali	Oui, initiative personnelle
Désobéissance et/ou violence	Non	Non
Victoire ?	Oui, partielle (construction sur une autre zone d'implantation)	Non, projet retardé seulement mais alternatives encourageantes

Gonzalez Pablo, 27/08/2022

CONCLUSION

Réponse aux problématiques

L'entrée en lutte des sociétés civiles marocaines et françaises est révélatrice de plusieurs phénomènes. Première chose, les citoyens sont de plus en plus enclins à reconnaître la valeur de leurs territoires et à les considérer comme des objets légitimement défendables. Au même titre que les pouvoirs publics, les citoyens ont le droit de prendre part aux discussions sur l'aménagement du territoire. L'entrée en lutte apparaît en ce sens comme le moyen de rappeler avec véhémence leur insoumission aux acteurs publics et privés, tout en insistant sur leur légitimité à le faire.

Certains éléments intrinsèques aux projets provoquent inévitablement une entrée en lutte des sociétés civiles. Généralement imposés sans concertation, les projets d'aménagement s'inscrivent dans des logiques insidieuses de prédation sur les terres agricoles et d'encouragement du modèle économique productiviste. En réponse à ces projets, les sociétés civiles se soulèvent pour protester contre des projets dans un premier temps, contre le système véhiculé derrière ces aménagements dans un second temps.

Par ailleurs, l'étude révèle l'importance des facteurs territoriaux dans l'entrée en lutte des sociétés civiles. La valeur perçue des espaces est un facteur non négligeable de mobilisation pour les sociétés civiles ; et en ce sens, le contexte méditerranéen qui se caractérise par une richesse historique et écologique avérée, est un terreau fertile à l'apparition de luttes, bien que ce ne soit pas le seul facteur d'entrée en lutte.

Les manières de lutter ont également attiré notre attention dans le cadre de cette étude. Nous l'avons vu, certaines stratégies liées à la communication (réseaux sociaux, médiatisation, usage de l'art) permettent de sensibiliser un public parfois profane aux caractéristiques des projets et des territoires et donner à la population locale de arguments pour l'emporter . Dans un second temps, des actions plus directes (alliance politique, accusations en justice ou encore occupation des lieux) sont révélatrices de l'insoumission de ces sociétés civiles et de leur capacité à se présenter comme des véritables actrices de l'aménagement du territoire. L'irruption de la société civile dans le cadre de la lutte tangeroise a provoqué le déplacement de la zone d'implantation du projet ; une victoire considérée comme partielle certes, mais révélatrice de la force de l'action des sociétés civiles en Méditerranée.

Réponse aux hypothèses

→ Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les habitants directement concernés par les projets d'aménagement seraient les premiers à se mobiliser, et que ce n'est qu'ensuite qu'ils seraient rejoints par des militants écologistes. Cette hypothèse est confirmée car le syndrome NIMBY (Not In My BackYard) est un facteur majeur d'entrée en lutte pour nos deux terrains d'études.

Les habitants de Tanger, interpellés par l'apparition de clôtures métalliques sur les Jardins de la Mendoubia se sont très vite organisés grâce à leur réseau de connaissances implanté localement ; ce n'est que lorsque la lutte a bénéficié d'une diffusion médiatique que des personnes extérieures à Tanger ont rejoint le mouvement.

Les agriculteurs d'Avignon, constitués autour de l'ASCVA (Association de Sauvegarde de la Ceinture Verte) ont été les premiers à se mobiliser contre l'apparition du TGV puis de la LEO. Petit

à petit, ils ont été soutenus par les habitants des environs (Avignon et communes voisines) puis par des militants écologistes venus de Notre-Dame-Des-Landes et d'ailleurs lorsque la lutte a pris de l'ampleur. Depuis leur expulsion, la lutte contre la LEO n'est portée que par des habitants implantés à proximité (15 kilomètres maximum autour d'Avignon)

→ Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle l'action juridique et l'action médiatique seraient les deux volets les plus efficaces pour faire espérer l'abandon d'un projet. Cette hypothèse est partiellement vraie. Dans le cadre de nos deux luttes, le volet juridique et le volet médiatique sont des modes d'actions privilégiés par les activistes. Toutefois, ils ne constituent pas nécessairement des stratégies efficaces, et ne sont pas non plus les seuls moyens d'actions employés par les activistes

Dans le cadre de la lutte avignonnaise, la médiatisation a sans aucun doute contribué à faire du débat de la LEO un leitmotiv politique, si bien que chaque habitant d'Avignon ou presque a connaissance du projet. Toutefois, le débat n'a dépassé l'échelon de la presse locale qu'à l'occasion de la ZAD de 2013 quand le journal Le Monde s'est intéressé au mouvement. En revanche, l'utilisation du volet juridique, bien que coûteuse et chronophage, est une piste encourageante, qui semble avoir permis aux activistes un recul du commencement des travaux. Néanmoins, on ne peut considérer ces deux seuls volets comme efficaces indépendamment, comme nous le montrent nos deux terrains d'études. La véritable clef pour l'emporter réside dans la multitude des axes tentés pour militer et la diversité des tactiques employées.

Concernant la lutte marocaine à présent, il est indéniable que la médiatisation a été l'une des stratégies les plus marquantes de la lutte, contribuant à l'abandon du projet : le passage à la télévision sur une chaîne officielle a en effet été un élément déclencheur qui a fait prendre à la lutte une ampleur nationale et a permis le ralliement de personnes extérieures à Tanger. En revanche, le volet juridique n'a presque pas été utilisé par les activistes marocains qui se sont contentés d'une simple pétition symbolique. Dans le cadre de cette lutte, les alliances politiques d'une part et l'appui scientifique d'autre part semblent expliquer en grande partie la victoire des deux activistes, bien qu'il ne faille pas nier l'importance de la diversité des stratégies une fois de plus.

→ Nous avons émis comme dernière hypothèse l'idée selon laquelle le système politique, considéré comme démocratique en France et considéré comme autoritaire au Maroc, aurait une influence sur les actions menées et le caractère transgressif des luttes. Cette hypothèse est partiellement vérifiée

dans la mesure où les activistes marocains excluent les stratégies d'actions transgressives mais les activistes français ne les utilisent pas non plus.

Les activistes marocains ne semblent pas considérer la désobéissance civile comme un moyen de lutte. En effet, alors qu'un incendie prend forme sur les jardins de la Mendoubia pendant la période de mobilisation, les personnes rencontrées confient avoir agi pour l'extinction des flammes dans le but de ne pas apparaître comme des acteurs trop extrémistes. Cette volonté d'agir dans la non-violence et d'évoluer dans un cadre légaliste semble toutefois avoir été une force pour l'abandon du projet. Plutôt que d'agir comme des militants écologistes convaincus, ils ont préféré se positionner comme les porte-paroles de la population locale, ce qui leur a permis de jouir d'une certaine crédibilité face aux acteurs politiques et de remporter leur lutte. En ce sens, cette lutte vient infirmer la thèse de Peter Gelderloos selon laquelle l'action non-violente ne permet pas d'atteindre des victoires. Si la désobéissance civile peut être une stratégie de lutte efficace dans des contextes démocratiques, il semble plus intéressant de ne pas montrer d'opposition frontale et de privilégier le dialogue dans des contextes plus autoritaires. Dans le cadre de la lutte marocaine, cela a été en tout cas un moyen efficace pour établir une relation de confiance avec les élus politiques et être considérés comme des acteurs légitimes à écouter (identifiés comme les porte-paroles des populations locales.) Qui plus est, ce non-usage de la violence et de la désobéissance civile n'ont en aucun cas remis en cause l'insoumission et l'inflexibilité des activistes marocains qui ont fait preuve d'une grande persévérance.

Les activistes français se montrent plus véhéments dans leur opposition aux pouvoirs publics, bien que leur lutte ne puisse pas être considérée comme désobéissante ou violente. Ils se distinguent en effet des activistes "plus extrémistes venus d'ailleurs" qui ont occupé la ZAD en 2013. La plupart des stratégies conduites depuis cette date sont des actions de sensibilisation (invitation aux ciné-débats et événements festifs), des actions créatives (les nœuds bleus) ou alors des sit-in sur les ronds-points et devant les bâtiments institutionnels (Préfecture). Des actions plus ironiques et provocatrices ont été menées, c'est le cas de la distribution du goudron d'or aux élus d'Avignon mais ce genre d'actions a aussi été observé dans le cadre de la lutte marocaine puisque les activistes ont manifesté devant la Commune avec une tombe en bois. De manière générale, les activistes rencontrés à Avignon ne considèrent pas la violence comme un moyen d'action légitime, bien qu'il ne faille pas masquer la diversité des opinions sur le sujet.

Pistes à approfondir

→ Une première piste d'action concernerait le déploiement de dispositifs en faveur de la mémoire des luttes. De nombreux territoires aujourd'hui préservés le sont grâce à des mobilisations passées mais ces événements de résistance ne sont jamais évoqués sur les lieux. Par exemple, rien n'indique aux visiteurs des Jardins de la Mendoubia qu'une mobilisation a eu lieu en 2019 et que c'est grâce à cet événement que le lieu a conservé sa valeur. Une plaque mémorielle pourrait rappeler cette mobilisation : « *En 2019, la société civile marocaine s'est fermement opposée à la construction d'un parking souterrain pour protéger les Jardins de la Mendoubia. Sans leur mobilisation massive, les Jardins ici présents n'existeraient pas.* » Le déploiement de ce genre de dispositif pourrait participer à la valorisation de l'activisme écologiste.

→ Une seconde piste d'action serait de travailler sur des politiques de revalorisation des espaces naturels et agricoles délaissés pour faire connaître leur valeur au grand public. Ces territoires accueillent généralement une biodiversité riche et un patrimoine local complètement ignoré par les populations locales et les élus, ce qui en fait des espaces privilégiés pour les aménageurs qui les perçoivent comme des « espaces vides » sur lesquels la voie est libre pour construire. Des politiques publiques en faveur de la valorisation de ces espaces délaissés permettraient de faire reconnaître la valeur de ces territoires. Parmi celles-ci, on peut imaginer des balades urbaines avec des écologues à destination des écoles ou encore des partenariats entre les communes et l'agence Sentiers Métropolitains qui vise à donner à voir le patrimoine caché des espaces.

→ Une troisième piste de réflexion serait de s'intéresser à la défense d'un territoire sur des temps plus longs. Ce n'est pas parce que les activistes marocains ont réussi à protéger les Jardins de la Mendoubia que ces derniers ne seront pas concernés par un futur projet. Les luttes empêchent parfois la réalisation de projets à un moment donné mais cela ne les empêche pas de resurgir plusieurs décennies après. C'est le cas par exemple du projet de Boulevard Urbain Sud de Marseille, imaginé dans les années 1930 puis tombé dans l'oubli avant de réapparaître ces dernières années. La victoire n'est jamais acquise.

→ Une dernière piste s'adresse à la recherche en sociologie urbaine. Il serait intéressant d'étudier la mobilité résidentielle des personnes qui décident de quitter leur territoire après l'annonce d'un

projet. Quand est-ce que les habitants concernés choisissent-ils de déménager (dès le début des travaux ou après la mise en service) ? Quelle est l'influence des compensations financières dans leur capacité ou non à déménager? Quels territoires ces habitants choisissent-ils pour construire leur nouvelle vie, et à partir de quels critères ? Se renseignent-ils sur les projets en cours dans leur commune d'arrivée ?

Ouverture

Ces pistes de réflexions constituent des sujets intéressants qui pourront être approfondis dans le cadre de la recherche en urbanisme. C'est le dessein de la Chaire "Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée" qui approfondira dès la rentrée 2022 l'observation des initiatives citoyennes sur les rives sud et est de la Méditerranée. Toutefois, il convient de ne pas se méprendre. L'observation d'initiatives portées par les sociétés civiles dans le domaine social et environnemental permet de mettre en lumière des acteurs très souvent négligés par les pouvoirs publics certes, mais cela ne vient pas régler les maux d'une discipline à bout de souffle. Au regard de la récurrence des conflits d'aménagement en France comme au Maroc, l'aménagement semble être aujourd'hui malade, avide et impossible à réguler. L'urgence repose donc sur l'impérative nécessité d'aménager autrement nos territoires, de proposer des aménagements plus souples (éphémères, tactiques, transitoires), de renouveler nos cadres juridiques et surtout de replacer l'Homme et son environnement au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire. Si la réussite de quelques activistes contre des projets immenses est un phénomène encourageant, c'est l'avènement d'un urbanisme moins conflictuel centré sur la sobriété, l'écologie et la justice sociale qui serait une véritable victoire.

Table des matières

Remerciements.....	3
Avant-propos.....	4
Choix du sujet.....	4
Structures associées.....	5
Introduction.....	6
Cadrage.....	7
Approche comparée.....	8
Un collectif en lutte contre un projet de contournement routier sur des terres agricoles à Avignon, en France.....	10
Une campagne contre un projet de parking souterrain sur des jardins historiques à Tanger, au Maroc.....	10
Problématisation.....	11
Hypothèses	12
Démarche méthodologique	12
Limites.....	14
Annonce de plan.....	15
Partie I : Récits de luttes.....	16
1. Histoire de la lutte contre la construction de la Liaison Est-Ouest en Ceinture Verte à Avignon.....	16
Qu'est-ce que la Liaison Est-Ouest ?.....	16
Quels objectifs attendus pour cet aménagement ?.....	18
Quels territoires concernés ?.....	18
Un projet d'aménagement controversé ?	20
Retour sur 30 ans de mobilisation.....	20
A- L'arrivée du TGV en Méditerranée : première pièce du puzzle?.....	21
Un mouvement national de contestations a l'origine d'une lutte locale.....	21
Le TGV fait le lit de la LEO.....	22
B- Des premières mobilisations à la prise d'ampleur d'un mouvement : politisation, intensification, occupation (2012-2014).....	23

Un milieu associatif propice à la naissance d'un mouvement.....	24
Une lutte qui prend de l'ampleur avec l'arrivée d'acteurs extérieurs.....	24
Le début d'une Zone A Défendre ?.....	25
Quelles revendications derrière l'occupation ?.....	28
Dépasser les divisions internes.....	29
Un contexte politique national de confrontation avec les autorités.....	29
La mise en sommeil du projet.....	30
 C- La renaissance d'un projet (2016-...).	30
 La désapprobation de l'Autorité environnementale et du CNPN.....	30
Le plan de relance sous le gouvernement Castex.....	32
"Remobiliser les troupes ".....	33
Une consultation électronique pour faire entendre ses revendications.....	33
LEOPART devient PUMA.....	33
Quelles actions militantes ?.....	34
 2. Histoire de la lutte contre la construction d'un parking souterrain sous les Jardins de la Mendoubia, à Tanger au Maroc.	38
 Un projet de parking souterrain.....	39
Les jardins de la Mendoubia.....	40
Retour sur 9 mois de mobilisation.....	40
 A- Première phase : prendre connaissance du projet et se mobiliser.	41
 La création d'un groupe Facebook.....	41
Premières mobilisations.....	42
Se battre pour la mémoire des Hommes.....	45
 B- Deuxième phase : les travaux.	47
 Début des travaux.....	47
L'entremise de l'OPEMH.....	49
Diversification des actions.....	51
 C- Troisième phase : la création du Mouvement des Jeunes Verts.	57
 De la campagne naît le mouvement.....	57
La fin de la lutte.....	58
Une victoire partielle ?.....	58
Et depuis, quels combats ?.....	60

Partie II : De l'émergence des luttes..... 62

1. Du projet naît la lutte : des projets d'aménagement a fort potentiel conflictuel..... 62

Un contexte marqué par des conflits d'aménagement en augmentation..... 62

A- la nature des projets en cause..... 63

Des aménagements qui prônent l'urbanisation et l'artificialisation des sols..... 63

Des aménagements de grande envergure.....64

Des aménagements portés par des logiques économiques et concurrentielles..... 65

B- la mise en place des projets en cause..... 67

Verticalité et déni de démocratie..... 67

Stratégies d'évitement : opacité, manipulation et greenwashing..... 68

Processus de concertation : feindre la démocratie..... 69

Comment évaluer le potentiel conflictuel d'un territoire ?..... 71

2. Du territoire naît la lutte : les territoires méditerranéens particulièrement propices à la naissance de l'activisme ?..... 73

A- Premier facteur de mobilisation : la valeur réelle des territoires..... 73

Valeur écologique..... 73

Valeur historique..... 74

Valeur religieuse et spirituelle.....75

B- Deuxième facteur de mobilisation: la valeur attribuée aux territoires... 76

Valeur récréative et qualitative..... 76

Valeur émotionnelle..... 78

Quel est le potentiel conflictuel de nos deux territoires ?..... 79

Incidence des caractéristiques territoriales sur le risque de conflit d'aménagement.. 81

La Méditerranée: terre de luttes ?..... 82

Partie III : S'organiser contre les projets : stratégies et modes d'action des sociétés civiles.....84

1. Profil d'opposants.....84

Habitants et usagers : premiers concernés, premiers mobilisés?.....	84
De la diversité sociologique des luttes.....	85
A la diversité des actions.....	87

2. Stratégies d'opposition..... 87

Médiatisation.....	88
Occupation des lieux.....	89
Actions de sensibilisation.....	90
Attaquer en justice.....	91
Utilisation des réseaux sociaux.....	92
Créer des alliances.....	94
La créativité pour dénoncer.....	95
Des événements festifs.....	96
Proposer des alternatives.....	96
Quid de la désobéissance civile ?.....	98
Quelles tactiques pour l'emporter ?.....	99

3. Limites de l'action citoyenne.....99

Temps contraint consacré aux luttes.....	99
Des luttes locales aux luttes nationales.....	100
Résumé des deux mobilisations.....	101

Conclusion..... 103

Réponse aux problématiques.....	103
Réponse aux hypothèses.....	104
Pistes à approfondir.....	107
Ouverture.....	108

Table des matières..... 110

Bibliographie..... 114

Annexes.....123

Liste des annexes.....	123
Liste des abréviations.....	123
Figurés et iconographie.....	126
Grilles d'entretien.....	130
Boîte à outils.....	132

Résumé.....140

Bibliographie :

Ouvrages, thèses, rapports

- Balibar, É. (2018). Sur l'expropriation des expropriateurs. *Revue de métaphysique et de morale*, 100, 479-490. <https://doi.org/10.3917/rmm.184.0479>
- Benjelloun A. Le mouvement nationaliste marocain à Tanger. In : *Horizons Maghrébins – Le droit à la mémoire*, N°31-32, 1996. Tanger au miroir d'elle-même. Pp. 24-29.
- Chattou, Zoubir « Tanger à la croisée de nouvelles recompositions territoriales et de mobilités transnationales », *Méditerranée*, 116 | 2011, 133-138.
- Comité Scientifique de l'OPEMH, & Taheri, A. T. (2019, juin). *Rapport écologique sur les jardins de la Mendoubia*
- Cowling R. M., Rundel P. W., Lamont B. B., Arroyo M. K. & Arianoutsou M. (1996), Plant diversity in mediterranean-climate region, *Trends in Ecology and Evolution*, n° 11, p. 362-366.
- Davis, M. (1998). *City of Quartz : Excavating the Future in Los Angeles* (Circa 1990 éd.). Vintage Uk.
- Gascon, M et al. 2015. Mental Health Benefits of Long-Term Exposure to Residential Green and Blue Spaces : A Systematic Review. *Int. J. Environ. Res. Public Health* 2015, 12(4), 43544379 ; <https://doi.org/10.3390/ijerph120404354>
- Gómez-Baggethun, E. et al. 2013. Urban Ecosystem Services, in : *Urbanization, Biodiversity and Ecosystem Services : Challenges and Opportunities*. Elmqvist T et al., New York/London, pp. 175–251.
- Gelderloos, P. (2018). *How Nonviolence Protects the State ?* (2^e éd.). Detritus Books.
- Groupe de Diffusion, de Recherche et de Veille citoyenne (GDRV). (2021, novembre). *Les David s'organisent contre Goliath – État des lieux des mobilisations locales contre les projets inutiles, imposés et polluants en France*. <https://terresdeluttes.fr/wp-content/uploads/2021/12/Etude-Les-Davids-sorganisent-contre-Goliath.pdf>
- Henkens, A-M, « Activiste ou militant ? », *Analyse de l'IHOES*, n° 182, 29 décembre 2017, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse182.pdf

- Houdaïfa, H., Mseffer, D., & Jmad, O. (2021). *Maroc : justice climatique, urgences sociales (French Edition)*. Editions En toutes lettres
- Ion, Jacques, En finir avec l'intérêt général. L'expression démocratique au temps des egos. Editions du Croquant, 2017
- Lafaye Claudette. Lolive J., *Les contestations du TGV-Méditerranée*. In : *Politix*, vol. 13, n°51, Troisième trimestre 2000. La cause des femmes, sous la direction de Christine Guionnet et Brigitte Le Grignou. Pp. 215-221.
- Larrère, C., Fressard, O., & Schmid, L. (2013). *L'Ecologie est politique*. Petits Matins.
- Lecourt, A., « Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton », *L'Information Géographique*, vol. 69, no 2, 2005, p. 195–200
- Matteudi, E., Chahid, F., Pericard, M., Stora, B., & Jelloun, B. T. (2020). *La face cachée des sociétés civiles au Maghreb (Bibliothèque des Territoires)*, Editions de l'Aube
- Médail, F. & Diadema, K. (2006). Biodiversité végétale méditerranéenne et anthropisation : approches macro et micro-régionales. *Annales de géographie*, 651, 618-640. <https://doi.org/10.3917/ag.651.0618>
- Ogien, A. (2021). *Politique de l'activisme : Essai sur les mouvements citoyens*. Editions PUF.
- Paquot, T. (2020). *Mesure et démesure des villes*. CNRS EDITIONS
- Pateau, Mélanie “Le complexe portuaire « Tanger Med » : une stratégie économique aux dépens d'une gestion durable des risques naturels”, *Bulletin de l'association de géographes français* [Online], 91-3 | 2014, Online since 22 January 2018, connection on 12 August 2022. URL : <http://journals.openedition.org/bagf/1699> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.1699>
- Pironet, O. (2015, 7 décembre). *Maroc : chronologie historique*. Le Monde diplomatique. <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/86/PIRONET/14101>
- Sebastien, Léa « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? », *Norois* [En ligne], 238-239 | 2016, mis en ligne le 17 octobre 2018, consulté le 10 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/norois/5846> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.5846>
- Subra, P. (2016). Chapitre 3. L'analyse des conflits d'aménagement : enjeux, acteurs, modes d'action, représentations. Dans : , P. Subra, *Géopolitique locale : Territoires, acteurs, conflits* (pp. 63-84). Paris : Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.subra.2016.01.0063> »
- Subra, P. (2008). L'aménagement, une question géopolitique !. *Hérodote*, 130, 222-250. <https://doi.org/10.3917/her.130.0222>

- Vauthey Max, Vauthey Paul. Michel Ponsich, *Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région*. In : *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 10, fascicule 3-4, 1971. P. 331.

Articles

- Cholez, L. (2021, 20 novembre). *Lutttes locales : qui sont ces David contre Goliath ?* Reporterre, le quotidien de l'écologie. <https://reporterre.net/Lutttes-locales-qui-sont-ces-David-contre-Goliath>
- Courrier International. (2022, août 2). *Sécheresse. Stress hydrique historique au Maghreb : l'eau est à présent "rare"*. <https://www.courrierinternational.com/article/secheresse-stress-hydrique-historique-au-maghreb-l-eau-est-a-present-rare>
- Frédéric.V, Delevoye.E, Mtimet.N, Fleurent.A (2022, 30 juillet). *Pénurie d'eau : en Tunisie, l'oasis de Tozeur est en danger*. Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/tunisie/penurie-deau-en-tunisie-loasis-de-tozeur-est-enderanger_5285278.html
- Haziza.E (2022). *Le Maroc, bon élève de la transition écologique*. **L'Economiste**, 12-13.
- Julien, C. (1954, 29 janvier). *III. – Émeutes sanglantes et complot d'opérette*. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/archives/article/1954/01/29/iii-emeutes-sanglantes-et-complot-d-operette_2035396_1819218.html
- Laudani, R. (2012, 28 septembre). *Aux origines de la société civile*. Le Monde diplomatique. <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/LAUDANI/48145>
- Le Monde. (2022, août 2). *Juillet 2022 devient le deuxième mois le plus sec jamais enregistré*. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/08/01/juillet-2022-devient-le-second-mois-le-plus-sec-jamais-enregistre_6136854_3244.html
- Le Monde avec AFP. (2020, 12 février). *Amnesty dénonce la « répression » contre la liberté d'expression au Maroc*. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/12/amnesty-denonce-la-repression-contre-la-liberte-d-expression-au-maroc_6029284_3212.html
- Le Monde avec AFP. (2021, août 18). *En Algérie, les incendies qui ont ravagé la Kabylie sont éteints*. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/08/18/en-algerie-les-incendies-qui-ont-ravage-la-kabylie-sont-eteints_6091748_3212.html

- Marin, C. (2022, 20 janvier). *Conséquences du changement climatique au Maghreb*. Le Monde diplomatique. <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/maghreb-changement-climatique>
- Mseffer, D. Z. (2022, 25 février). « *Le Maroc a soif d'eau et de démocratie* », par Dounia Z. Mseffer. L'Obs. <https://www.nouvelobs.com/bibliobs/20220225.OBS54964/le-maroc-a-soif-d-eau-et-de-democratie-par-dounia-z-mseffer.html>

Articles de presse locale

- Agence de presse APEI. (2022, mai 2). *Vaucluse. Marc Serein propose un tracé alternatif à la LEO*. Actu Vaucluse. https://actu.fr/provence-alpes-cote-d-azur/avignon_84007/vaucluse-marc-serein-propose-un-trace-alternatif-a-la-leo_50596474.html
- Auteur inconnu (2021, 2 avril). *À Avignon, Castex relance un projet de contournement routier destructeur*. Reporterre, le quotidien de l'écologie. <https://reporterre.net/Avignon-Castex-relance-un-projet-de-contournement-routier-destructeur>
- Auteur inconnu (2019, août 13). *Avignon : la ministre confirme le financement de la LEO*. Le Dauphiné Libéré <https://www.ledauphine.com/actualite/2019/08/13/avignon-la-ministre-confirme-le-financement-de-la-leo>
- Garcin, J. (2022, 26 avril). *Avignon : les anti-LEO suspectent l'État de repeindre en vert le vieux tracé*. Le Dauphiné. <https://www.ledauphine.com/transport/2022/04/26/avignon-les-anti-leo-suspectent-l-etat-de-repeindre-en-vert-le-vieux-trace>
- Garcin, J. (2022, mars 28). *L'alternative à la LEO existe : focus sur cette mystérieuse bretelle reliant l'A7 et l'A9*. Le Dauphiné Libéré. <https://www.ledauphine.com/transport/2022/03/28/l-alternative-a-la-leo-existe-focus-sur-cette-mysterieuse-bretelle-reliant-l-a7-et-l-a9#:~:text=Vaucluse%20L'alternative%20%C3%A0%20la,ne%20l'a%20jamais%20vude>
- Garcin, J. (2013, 2 juin). *Le collectif "LEOpart" ouvre sa Maison de la lutte*. Le Dauphiné. <https://www.ledauphine.com/vaucluse/2013/06/01/le-collectif-leopart-ouvre-sa-maison-de-la-lutte>

- Hurlin, M. (2021, 15 mars). *Liaison Est-Ouest, tous pressés qu'elle s'inscrive dans le paysage – Dossier*. L'écho du mardi. <https://www.echodumardi.com/dossier/liaison-est-ouest-tous-presses-quelle-sinscrive-dans-le-paysage/>
- Labrousse, C. (2020, 28 juillet). *Le projet de LEO retoqué à Avignon, les élus réclament des solutions*. Ici, par France Bleu et France 3. <https://www.francebleu.fr/infos/transports/les-elus-defendent-le-projet-retoque-de-la-leo-la-liaison-est-ouest-a-avignon-1595944643>
- Mahmoud, M. (2019, 15 mars). *La société civile fait bloc contre un projet de parking qui menace le jardin de la Mendoubia*. Telquel.ma. https://telquel.ma/2019/03/15/la-societe-civile-fait-bloc-contre-un-projet-de-parking-qui-menace-le-jardin-de-la-mendoubia_1631388
- Paupert, P. (2021, 9 avril). *Des nœuds bleus pour sauver 18 platanes de la ceinture verte d'Avignon*. Ici, par France Bleu et France 3. <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/des-noeuds-bleus-pour-sauver-18-platanes-de-la-ceinture-verte-d-avignon-1617950282>
- Rugiero, L. (2016, 13 octobre). *Les écolos proposent deux itinéraires alternatifs à la LEO*. LaProvence.com. <https://www.laprovence.com/article/edition-vaucluse/4156625/les-ecolos-proposent-deux-itineraires-alternatifs-a-la-leo.html>
- Sabot, A., & Bolis, A. (2013, 13 mai). *A Avignon, la possibilité d'une ZAD*. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/10/a-avignon-la-possibilite-d-une-zad_3170415_3244.html#:~:text=Alors%20que%20l'agriculture%20p%C3%A9riurbaine,%20dame%20des%20landes.
- Sabot, A. (2013, mai 10). *La liaison Est-Ouest d'Avignon, un projet critiqué*. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/10/la-liaison-est-ouest-d-avignon-un-projet-critique_3174669_3244.html
- Sabot, A. (2013, 10 mai). *Reclaim the Fields, sans terre et sans label*. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/10/reclaim-the-fields-sans-terre-et-sans-label_3174638_3244.html
- Soutra, H. (2016, 1 février). *Zones à Défendre : les aménageurs face à une nouvelle contrainte*. La Gazette des Communes. <https://www.lagazettedescommunes.com/427131/zones-a-defendre-les-amenageurs-face-a-une-nouvelle-contrainte/>

Documents institutionnels

- Autorité Environnementale, Avis délibéré n°2020-22 du 22 juillet 2020 Liaison Est-Ouest au sud d'Avignon (LEO)
- Mesures compensatoires et d'accompagnement en faveur d'espèces protégées liées à la réalisation de la Tranche 2 de la Liaison Est Ouest (LEO) au Sud d'Avignon – Convention d'études https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2020/12/2020_cs_41_annexe_2.pdf
- PROJET LEO (LIAISON EST OUEST) (2020, 22 juillet). Ministre de l'Intérieur. <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Consultation-du-public-et-enquetes-publiques/Consultation-du-public/PROJET-LEO-LIAISON-EST-OUEST>
- « Rapport Mobilité 21 – « Pour un schéma national de mobilité durable » – 27 juin 2013 » [archive] [PDF], sur <https://www.vie-publique.fr/rapport/33265-mobilite-21-pour-un-schema-national-de-mobilite-durable>

Podcasts, émissions de radio, conférences

- Alban Mikoczy, A. M. (1992, 20 novembre). *TGV Méditerranée* / INA [Vidéo]. Ina.fr. <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/cab92066502/tgv-mediterranee>
- Dounia Mseffer, & Hicham Houdaïfa. (2022, 12 mai). *Débat d'idées autour du livre Maroc : Justice Climatique Urgences Sociales* [Événement organisé par l'Institut Français de Tétouan]. Débat d'idées autour du livre Maroc : Justice Climatique Urgences Sociales, Tétouan, Maroc.
- Florence Griffond, F. G. (2000, 8 juin). *TGV Méditerranée* / INA [Vidéo]. Ina.fr. <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/cab00030973/tgv-mediterranee>
- Jens Niehuss. (2021, 19 octobre). *Sécheresse en Europe – Catastrophe en vue* [Vidéo]. ARTE. <https://www.arte.tv/fr/videos/099776-000-A/secheresse-en-europe/>
- Ouissame El Asri & Pablo Gonzalez (2022, 26 mars) Les conflits d'aménagement [Émission de radio] Radio Grenouille <https://share.transistor.fm/s/009ec92f>

- Ouissame El Asri & Pablo Gonzalez (2022, 28 juin) Activisme écologique au Maroc [Émission de radio] Radio Grenouille, <https://share.transistor.fm/s/5°351b96>
- Olivier Dubuquoy. Activisme en Méditerranée : récit de luttes [podcast] Chaire Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée. 03/11/2021, 54 min . Disponible sur <https://www.chaire-mediterranee-transitions.fr/podcast/episode/439f6c8a/olivier-dubuquoy-activisme-en-mediterranee-recits-de-luttes-contemporaines>
- Yannick Aroussi, Y. A. (1995, août 11). *Tracé TGV Méditerranée* / INA [Vidéo]. Ina.fr. <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab95044028/trace-tgv-mediterranee>

Vidéos

- *Ecologie : le combat acharné des David contre Goliath.* (2021, 5 décembre). [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=Em8_8xRjL8s
- *Notre-Dame des Landes : les affrontements de novembre 2012.* (2014, 20 février). [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=KHcM1KbjjI&ab_channel=T%C3%A9l%C3%A9visions
- *Premier accord régional de relance signé à Toulon par le Premier ministre / #FranceRelance.* (2021, 5 janvier). [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=MR7j1sKPSCo&ab_channel=Gouvernement
- *Wocon ! – EP04 – La LEO, chronique d’une catastrophe annoncée.* (2021, 19 février). [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=IeyYsUwE8rE&t=12s&ab_channel=Wocon%21

Sites internet

- www.chaire-mediterranee-transitions.fr Chaire Sociétés Civiles Transitions Urbaines et Territoriales en Méditerranée
- www.master-urbanisme-transitions-mediterranee-apprentissage.fr/ Master Transition des Métropoles et Coopération en Méditerranée

- <https://www.ipcc.ch/> The International Panel on Climate Change (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat)
- <https://www.copernicus.eu/fr> Programme Copernicus de l'Union Européenne qui collecte et restitue des données portant sur l'état de la Terre.
- <https://extinctionrebellion.fr/> Extinction Rébellion France
- <https://www.greenpeace.fr/> GreenPeace
- <https://www.eiu.com/n/> Economist Intelligence Unit pour l'Indice de Démocratie
- <https://www.undp.org/fr> Programme des Nations Unies pour le Développement : Calcul de l'IDH par pays.
- <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/tous-les-pays-du-monde/> INED taux de natalité et de mortalité
- <https://www.cia.gov/the-world-factbook> publication annuelle officielle de la CIA détaillant chaque pays du monde selon des données géographiques, démographiques et économiques.
- <https://www.banquemondiale.org/fr/home> Banque Mondiale
- <https://www.observationsociete.fr/> Centre d'Observation de la Société
- <http://www.natura2000.fr/> site Natura 2000
- <https://fne.asso.fr/> France Nature Environnement
- <https://avignon-tourisme.com/> Avignon Tourisme
- <https://medpan.org/fr/test-page-business/> MedPan : réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée
- <https://whc.unesco.org/fr/carte-interactive/> Unesco carte interactive du patrimoine classé
- <https://aesvtmaroc.org/fr/qui-sommes-nous> AESVT Maroc
- <https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols> site du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires.
- www.pumaantileo.org PUMA anti-LEO
- <https://www.sauvonsnoterres84.com/> Sauvons nos terres 84

- <https://terresdeluttes.fr/> Terres de luttes
- <https://lerelaisjeunes.fr/le-relais> Le Relais-Jeunes
- <https://www.fenouilavapeur.org/> Le Fenouil à Vapeur
- <https://reclaimthefields.org/> Reclaim the Fields
- <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance> Ministère de l’Economie des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
- <https://metropolitantrails.org/fr> Sentiers Métropolitains
- <https://www.google.fr/intl/fr/earth/> Google Earth
- <https://luttelocales.gogocarto.fr/annuaire#/carte/@45.87,2.75,6z?cat=all> Carte des luttes locales par Reporterre
- <https://www.parcduluberon.fr/> Parc Naturel Régional du Luberon

Autres sources

- *Avignon – Contre la LEO et son monde !* (2013, 21 avril). Page de suite.
<https://pagedesuie.wordpress.com/2013/04/21/avignon-contre-la-leo-et-son-monde/>
- *Charte de Tunis*. (2013, 5 avril). CADTM. <http://www.cadtm.org/CHARTRE-de-TUNIS-adoptee-au-FSM-de>
- *Le Jura Libertaire*. Juralib.noblog. (2013, 17 mai). Consulté le 10 août 2022, à l’adresse <https://juralib.noblogs.org/category/la-liberte-est-le-crime-qui-contient-tous-les-crimes/amenagement-du-territoire-urbanisme/>
- *Vis la résistance – Contre la LEO et son monde !!* (2013, 7 novembre). Semons le FLÉO (Fabuleux Laboratoire d’Expérimentations et d’Occupation).
<https://leopart.noblogs.org/category/vis-la-resistance/>

Annexes

Liste des annexes :

- Liste des abréviations
- Figurés et iconographie
- Grilles d'entretiens
- Boîte à outils
- Résumé

Liste des abréviations

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

IDH : Indice de Développement Humain.

U.E : Union Européenne

Z.A.D : Zone à Défendre

OPEMH : Observatoire pour la Protection de l'Environnement et des Monuments Historiques

LEO : Liaison Est-Ouest

GCO : Grand Contournement Ouest (Strasbourg)

PUMA : Pour une autre Mobilité à Avignon

TGV : Train à Grande Vitesse

ASCVA : Association de Sauvegarde de la Ceinture Verte d'Avignon

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature

AE : Autorité Environnementale

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PAM : Parti Authenticité et Modernité (Maroc)

PSU : Parti Socialiste Unifié (Maroc)

BTP : Bâtiment Travaux Publics

AESVT : Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique

REV : Réseau Express Vélo

Périphrases :

La ville du détroit : Tanger

La cité des papes : Avignon

Figurés et iconographie :

Voici les sources correspondantes aux 58 figurés utilisés dans le cadre de ce mémoire

Partie I : Histoire de la lutte

1. Histoire de la lutte contre la construction de la Liaison Est-Ouest en Ceinture Verte à Avignon, en France

- 1 : Montage réalisé à partir d'images internet : gettyimages, istock, depositphotos ; de photos personnelles et d'autres images référencées dans le cadre de ce mémoire.
- 2 : Source : Convention de cofinancement entre l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Bouches-du-Rhône, le département du Vaucluse, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Communauté d'Agglomération de Terre de Provence. (2017, septembre). <https://www.departement13.fr/uploads/delibs/POVAN.pdf>
- 3 : Source : Boudon, J. (2020, 29 juillet). Vaucluse – environnement : la tranche 2 de la LEO jugée non conforme. LaProvence.com. <https://www.laprovence.com/article/edition-vaucluse/6061690/environnement-la-tranche-2-de-la-leo-jugue-non-conforme.html>
- 4 : Source : Wikipedia contributors. (2022, juillet 17). Durance. Wikipedia l'Encyclopédie libre. Consulté le 23 août 2022, à l'adresse <https://fr.wikipedia.org/wiki/Durance>
- 5 : Modélisation réalisée à partir du logiciel Illustrator et du site Google Earth
- 6 : Source : page Facebook La Ceinture Verte Avignon <https://www.facebook.com/LaCeintureVerteAvignon/>
- 7 : Source : Wikipedia contributors. (2022a, juillet 13). Gare d'Avignon TGV. Wikipédia l'Encyclopédie Libre. https://fr.wikipedia.org/wiki/Gare_d%27Avignon_TGV
- 8 : Modélisation réalisée sur le logiciel Illustrator à partir d'une photo issue de l'article : Labrousse, C. (2020, 28 juillet). Le projet de LEO retoqué à Avignon, les élus réclament des solutions. Ici, par France Bleu et France <https://www.francebleu.fr/infos/transports/les-elus-defendent-le-projet-retoque-de-la-leo-la-liaison-est-ouest-a-avignon-1595944643>
- 9 : Source : Sabot, A., & Bolis, A. (2013, 13 mai). A Avignon, la possibilité d'une ZAD. Le Monde.fr. <https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/10/a-avignon-la-possibilite-d->

une-

[zad_3170415_3244.html#:~:text=Alors%20que%20l'agriculture%20p%C3%A9riurbaine,%20dame%20des%20landes.](#)

- 10 – 11 : Source : Garcin, J. (2013, 2 juin). Le collectif “LEOpart” ouvre sa Maison de la lutte. Le Dauphiné. <https://www.ledauphine.com/vaucluse/2013/06/01/le-collectif-leopart-ouvre-sa-maison-de-la-lutte>
- 12-13-14-15 : Sources : Vis la résistance – Contre la LEO et son monde !! (2013, 7 novembre). Semons le FLÉO (Fabuleux Laboratoire d'Expérimentations et d'Occupation). <https://leopart.noblogs.org/category/vis-la-resistance/>
- 16 : Source : site internet du collectif PUMA antiLEO : <https://antileopuma.wordpress.com/>
- 17 : Peinture
- 18 : Source : Paupert, P. (2021, 9 avril). Des nœuds bleus pour sauver 18 platanes de la ceinture verte d'Avignon. Ici, par France Bleu et France 3. <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/des-noeuds-bleus-pour-sauver-18-platanes-de-la-ceinture-verte-d-avignon-1617950282>
- 19 : Source : Wocon ! – EP04 – La LEO, chronique d'une catastrophe annoncée. (2021, 19 février). [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=IeyYsUwE8rE&t=12s&ab_channel=Wocon%21
- 20 : Source La Ceinture Verte Avignon. (2021, 28 mai). Facebook. <https://www.facebook.com/page/108437157651309/search/?q=goudron%20d%27or>
- 21 : Source : Garcin, J. (2022, 26 avril). Avignon : les anti-LEO suspectent l'État de repeindre en vert le vieux tracé. Le Dauphiné. <https://www.ledauphine.com/transport/2022/04/26/avignon-les-anti-leo-suspectent-l-etat-de-repeindre-en-vert-le-vieux-trace>
- 22 : Source : Fête de la Durette - Samedi 11 juin 2022 - Les agriculteurs Bio de PACA. (2022, 11 mai). Réseau Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur. <https://www.bio-provence.org/Fete-de-la-Durette-Samedi-11-juin-2022#:~:text=L'association%20les%20Amis%20de,C%C3%B4te%20d'Azur%20sont%20implant%C3%A9s.>

- 23 : Source : AlterTour : *l'anti-Tour de France fait étape à Avignon – Actualité.* (2022, 27 juillet). *Les Echos du Mardi.* <https://www.echodumardi.com/actualite/altertour-lanti-tour-de-france-fait-etape-a-avignon/>

2.Histoire de la lutte contre la construction d'un parking sur les Jardins de la Mendoubia à Tanger

- 24 : Montage réalisé à partir d'images internet : gettyimages, istock, depositphotos ; de photos personnelles et d'autres images référencées dans le cadre de ce mémoire.
- 25-26 : Source : Capture d'écran sur la plateforme Google Earth
- 27 : Photo personnelle prise lors de ma mission à Tanger
- 28- 44 : Source : photos issues de la page Facebook حركة الشباب الأخضر -Green Youth Movement <https://www.facebook.com/Mouvement.des.jeunes.verts>
- 45-47 : Photos personnelles prises lors de la mission effectuée à Tanger en mai 2022
- 48 : Source : Carte réalisée sur le logiciel Illustrator à partir d'une capture d'écran de la plateforme Google Earth.
- 48-51 : Source : photos issues de la page Facebook حركة الشباب الأخضر -Green Youth Movement

Partie II : De l'émergence des luttes

1.Du projet naît la lutte : des projets d'aménagement à fort potentiel conflictuel.

- 52 : Source : <http://volavue.unblog.fr/2010/06/20/chantier-de-la-liaison-estouest-leo-davignon/>
- 53 : Source : Hurlin, M. (2021, 15 mars). *Liaison Est-Ouest, tous pressés qu'elle s'inscrive dans le paysage – Dossier.* L'écho du mardi. <https://www.echodumardi.com/dossier/liaison-est-ouest-tous-presses-quelle-sinscrive-dans-le-paysage/>
- 54: Source : www.paca.developpement-durable.gouv.fr

2. Du territoire naît la lutte : les territoires méditerranéens particulièrement propices à la naissance de l'activisme.

- 55 : Source : J. (2013, 17 mai). *Le Jura Libertaire*. Juralib.noblog. Consulté le 10 août 2022, à l'adresse <https://juralib.noblogs.org/category/la-liberte-est-le-crime-qui-contient-tous-les-crimes/amenagement-du-territoire-urbanisme/>
- 56 : Source : page Facebook *La Ceinture Verte Avignon* <https://www.facebook.com/LaCeintureVerteAvignon/>
- 57: Source *Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO* <https://whc.unesco.org/fr/list/>

Partie III: S'organiser contre les projets : stratégies et modes d'action des sociétés civiles

2. Stratégies d'opposition

- 58 Source : site de l'Heureux Cyclage : : <https://www.heureux-cyclage.org/lettre-aux-elus-pour-un-reseau.html?lang=fr>

Grilles d'entretiens

Une dizaine de grilles différentes ont été imaginées. Elles se distinguent en fonction de la position occupée par la personne interrogée. (chercheur, journaliste, activiste etc.) Volontairement, nous ferons apparaître seulement les grilles destinées aux activistes français puis marocains.

A destination des activistes d'Avignon :

Présentation :

- Qu'est-ce que le projet LEO?
- Pouvez-vous me parler un petit peu du collectif dans lequel vous êtes?
- Quel est votre rôle au sein du collectif Anti-LEO?
- Personnellement, qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans un collectif?
- Combien de personnes au sein du collectif? (permanentes ou non), quels profils? quelle composition sociale?

Questions relatives à la mobilisation :

- Quelles sont les actions menées par le collectif ? (pétition, manifestation, distribution de tract, occupation des lieux) Et parmi toutes ces actions, laquelle fonctionne le mieux?
- → Il existe un réseau important de luttes en France, est-ce que vous travaillez en collaboration avec d'autres activistes sur cette lutte?
- Depuis les dix dernières années, on observe que de plus en plus de luttes sont présentes sur les réseaux sociaux (Facebook notamment) Qu'est-ce que ça apporte? Est-ce que les modalités de lutte ont changé depuis? Est-ce que cela permet une plus grande mobilisation?
- Est-ce que votre lutte a été médiatisée/ Est-elle apparue dans la presse locale/régionale/nationale? Pourquoi est-ce qu'il est important d'apparaître dans le paysage médiatique?
- Dans les manières d'agir, est-ce que vous pensez qu'une lutte doit nécessairement transgresser/ agir dans l'illégalité/ avoir recours à la désobéissance voire à l'action violente pour gagner?
- Est-ce que le collectif a eu recours à la justice? Qu'est-ce que cela a apporté?

Questions relatives à la politique :

- Est-ce qu'il y a eu des réunions publiques/des consultations? Pouvez-vous m'en parler?
- Bénéficiez-vous du soutien des pouvoirs publics? (Mairie d'Avignon et des autres communes, intercommunalité etc.)
- Des lobbies sont-ils derrière le projet? (industriels, routiers, immobiliers)
- Que pensez-vous des "mesures de compensation" sur le château de Buoux?
- Quelles sont les prochaines actions?

A destination des activistes de Tanger :

- Pourriez-vous vous présenter?
- Pourriez-vous me raconter l'histoire de la lutte pour la préservation des Jardins de la Mendoubia?
- Quelles ont été les formes de mobilisation pour ces luttes-là ?
- Quels sont les arguments mis en avant par les pouvoirs publics et la société immobilière pour construire? Quels ont été vos arguments en tant que société civile pour vous engager dans la protection de ces espaces?
- Quelles sont les clefs pour gagner une lutte écologiste selon vous? Comment avez-vous fait pour l'emporter?
- Tanger connaît une croissance urbaine très rapide ces dernières années, est-ce que la pression sur ces espaces verts réactive constamment la lutte?
- En tant qu'activistes, comment êtes-vous perçus par les pouvoirs publics?
- Des réunions publiques ou des consultations ont été organisées ?
- Quel est le poids des lobbies, qu'ils soient publics ou privés?
- Auriez-vous des contacts à me transmettre à Tanger?

Boîte à outils :

→ Comment connaître le potentiel conflictuel de mon projet ? (II.1.)

(A destination des élus et des décideurs)

Utilisation : En fonction des caractéristiques de mon projet, je comptabilise le nombre de caractéristiques qui en font un projet à potentiel conflictuel faible et le nombre de caractéristiques qui en font un projet à potentiel conflictuel fort. Au-delà de 3 caractéristiques à potentiel conflictuel élevé /5, le projet risque de déclencher un conflit d'aménagement.

	Caractéristiques d'un projet à potentiel conflictuel faible	Caractéristiques d'un projet à potentiel conflictuel élevé
Nature de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> -projet relatif à l'éducation (implantation d'une crèche ou d'une école) -projet à visée sociale (implantation d'une association) -projet relatif à la protection de l'environnement (maison de la nature, château de l'environnement etc.) -projet jugé nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> -projet polluant -projet jugé inutile -projet promouvant l'artificialisation et le bétonnage -projet lié au développement d'infrastructures et d'équipements de transport (aéroports/routes) -infrastructures industrielles (usines) -grandes infrastructures commerciales -infrastructures carcérales -infrastructures liées aux déchets
Taille de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> -projet de taille réduite : maison, immeuble, lotissements. (de 0 à 50 ha) 	<ul style="list-style-type: none"> -projet de taille importante/surface menacée importante (100 ha et plus)
Acteurs politiques à l'origine de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> -acteurs implantés localement. -proximité avec les habitants -lien direct avec les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> -acteurs privés (sociétés immobilières) -acteurs lointains (Etat, Régions) voire étrangers

		<ul style="list-style-type: none"> -acteurs déjà connus pour leurs aménagements passés -lien à l'institution dématérialisé -multiplicité d'acteurs en jeu
Logiques poursuivies	-projet qui promeut des logiques économiques: attractivité du territoire, connexion au reste du pays.	<ul style="list-style-type: none"> -projet qui promeut la justice sociale -projet qui prend en compte l'urgence climatique.
Stratégies de mise en place du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Co-construction du projet avec les habitants -Dialogue constant avec la population locale -Transparence -Concertation faite en amont du projet 	<ul style="list-style-type: none"> -projet imposé (verticalité) -greenwashing évident -déni de démocratie -processus de concertation absent ou mal réalisé -manipulation et/ou clientélisme.
Total	/5	/5

Pablo Gonzalez, 10/08/2022

→ Comment connaître le potentiel conflictuel de mon territoire ? (II, 2)

(A destination des élus et des décideurs)

Utilisation :

A partir des questions formulées dans la colonne la plus à gauche je m'interroge sur la valeur de mon territoire. En fonction du niveau de correspondance entre la question posée et les caractéristiques, je formule une réponse comprise entre 0 et 1.

*1 : oui, complètement. 0,75 : oui, plutôt. 0,5 : un peu. 0,25 : non pas vraiment. 0 non, pas du tout
J'additionne ensuite les différentes notes pour obtenir le total.*

Questions à se poser	Caractéristiques territoriales	Ajouter un territoire
Mon territoire a-t-il une valeur écologique ?	<ul style="list-style-type: none"> -Mesures de protection (Parc National, Parc Régional, aire protégée, réserve naturelle, zone Natura 2000, ZNIEFF, etc) -Présence d'espèces rares et/ou endémiques -Activités et événements organisés autour de sensibilisation à la faune et à la flore 	Choisir une réponse parmi : oui, complètement (1) ; oui, plutôt (0,75) ; oui, un peu (0,5); non, pas vraiment (0,25) ; non, pas du tout (0)
Mon territoire a-t-il une valeur agricole ?	<ul style="list-style-type: none"> -Maraîchage/ Produits de qualité/Agriculture bio -Terrain reconnu pour sa fertilité -Terre d'un produit emblématique (cépage rare) -Présence d'une ferme ou d'une bergerie sur les lieux. -Territoire rural préservé de l'urbanisation 	...
Mon territoire a-t-il une valeur historique ?	<ul style="list-style-type: none"> -Périmètre situé en centre-ville ancien -Territoire qui abrite ou a abrité des fouilles archéologiques -Territoire concerné par une classification/labellisation (par exemple UNESCO) -Territoire dont l'histoire a été sensible (lieu de résistance, lieu de déportation etc.) 	...
Mon territoire a-t-il une valeur religieuse ?	<ul style="list-style-type: none"> -Présence d'un lieu de culte à proximité ou dans le périmètre du projet -Présence de sépultures sur la zone -Lieu considéré comme béni 	...
Mon territoire est-il attribué à des valeurs récréatives ?	<ul style="list-style-type: none"> -Zone de promenade -Zone de sports et de loisirs -Zone de rencontres - Zone fréquentée pour des activités extra-scolaires/extra-professionnelles 	...
Mon territoire est-il attribué à des valeurs qualitatives ?	<ul style="list-style-type: none"> -Espace vert et/ou îlot de fraîcheur -Territoire non pollué -Territoire accueillant des structures liées au bien-être 	...

Mon territoire est-il attribué à des valeurs émotionnelles ?	-Territoire habité et pratiqué par de nombreux usagers -Territoire accueillant une succession de générations	...
Mon territoire a-t-il une valeur esthétique et paysagère ?	-Territoire déjà peint ou photographié -Territoire concerné par des publications régulières sur les réseaux sociaux.	...
Mon territoire a-t-il une valeur sociale ?	-Territoire mixte socialement -Territoire accueillant des personnes issues de l'immigration -Territoire accueillant des structures d'accueil (associations caritatives etc.)	...
Mon territoire a-t-il une valeur culturelle ?	-Territoire concerné par des événements festifs réguliers -Présence d'un tiers-lieu sur le territoire	...
Quelle note pour mon territoire ?		Calculer le résultat obtenu /10 (addition de la colonne)

Pablo Gonzalez, 10/08/2022

Lecture des résultats :

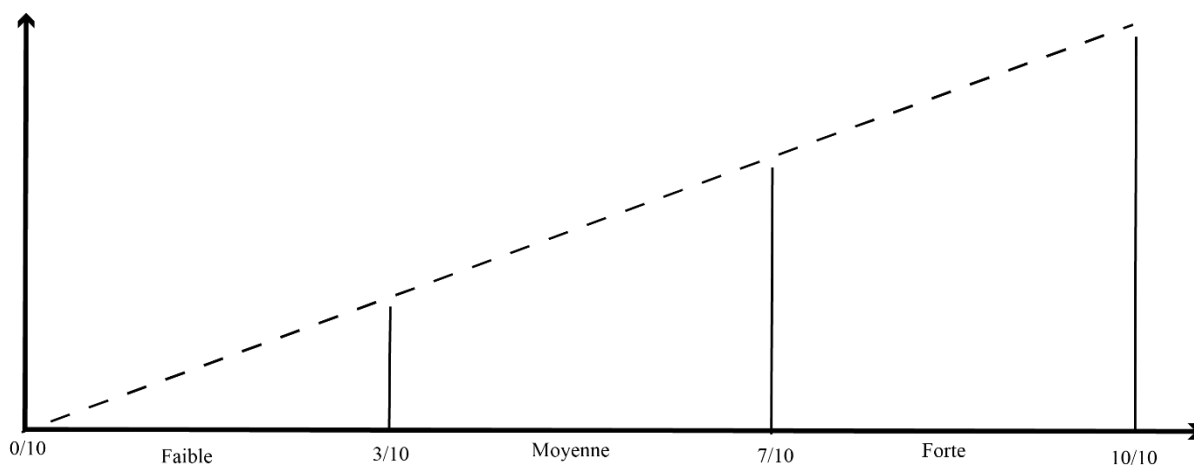
-de 0 à 3/10 : normalement, les caractéristiques de mon territoire ne devraient pas engendrer une lutte

-de 3 à 6/10 : les caractéristiques de mon territoire peuvent engendrer une lutte, il serait préférable de trouver un autre emplacement

-de 7 à 10/10 : le territoire concerné est visiblement propice à l'émergence d'une lutte, il est très fortement recommandé de trouver un autre emplacement ou d'annuler le projet.

Ensuite, à partir des résultats obtenus je positionne la note obtenue sur le graphique ci-dessous et j'évalue le risque de conflit d'aménagement.

Risque de conflit
d'aménagement



Note obtenue

Pablo Gonzalez, 10/08/2022

Quelles tactiques pour l'emporter ?

(A destination des activistes)

Utilisation :

Je réponds par Oui quand j'emploie la stratégie. (1 point)

Je réponds par Non quand je n'emploie pas la stratégie. (0 point)

J'additionne les éléments de la colonne de droite et j'essaie de nouvelles stratégies pour m'approcher le plus possible de 10/10.

Tactiques	Ajouter votre lutte...
Médiatisation	Oui
Occupation des lieux	Oui, totale
Sensibilisation	Oui
Attaque en justice	Pas vraiment
Utilisation des réseaux sociaux	Oui

Alliances	Oui
Créativité	Oui
Evénements festifs	Oui
Proposition d’alternatives	Oui
Désobéissance et violence	Non
Total	/10

Tableau récapitulatif : clés d’analyse pour étudier un conflit d’aménagement.

(A destination des élus et des activistes)

	Ajouter un territoire ...
Facteurs de mobilisation liés au projet	
Nature du projet	...
Taille du projet	...
Acteurs	...
Logiques promues	...
Stratégies de mise en œuvre	...
Facteurs de mobilisation liés au territoire	
Valeur écologique	...
Valeur agricole	...
Valeur historique	...
Valeur religieuse	...

Valeur récréative	...
Valeur qualitative	...
Valeur esthétique et/ou paysagère	...
Valeur sociale	...
Valeur culturelle	...
Valeur émotionnelle	...
Stratégies et modes d'action	
Médiatisation	...
Occupation des lieux	...
Attaque en justice	...
Utilisation des réseaux sociaux	...
Organisation d'événements festifs	...
Alliances	...
Créativité	...
Proposer des alternatives	...
Désobéissance et/ou violence	...
Victoire ?	...

Gonzalez Pablo, 27/08/2022

Résumé

Dans un contexte de réchauffement climatique particulièrement marqué en Méditerranée, les citoyens se gênent de moins en moins pour affirmer leurs revendications écologistes et faire irruption dans la vie politique de leur pays. L'aménagement du territoire, qui cristallise ces tensions à l'échelle locale, est le premier objet de conflits entre acteurs institutionnels et sociétés civiles. A travers une analyse comparée de deux luttes écologistes implantées dans le sud de la France (Avignon) et dans le nord du Maroc (Tanger), ce mémoire tente d'interroger les mécanismes de l'activisme en Méditerranée. Comment les luttes émergent-elles ? Que revendiquent les citoyens ? Et quelles sont leurs stratégies opérées pour mettre en échec des projets d'aménagement ?

Mots-clés : réchauffement climatique, activisme, conflits d'aménagement, luttes écologistes, Méditerranée, rapports Nord/Sud

Auteur : Pablo Gonzalez

Abstract

In a global warming context, which is particularly prominent in the Mediterranean Regions, citizens are increasingly inclined to assert environmentalist claims and break into the political life of their country. Land use planning, which crystallises these tensions at the local level, is the primary object of conflict between institutional actors and civil societies. Through a comparative analysis of two environmentalist struggles in the south of France (Avignon) and in the north of Morocco (Tangiers), this thesis attempts to question the mechanisms of activism in the Mediterranean. How do struggles emerge? What do citizens claim? And what strategies do they use to stop development projects?

Keywords :

global warming, activism, planning conflicts, environmental struggles, Mediterranean Region, North/South relations

Author : Pablo Gonzalez